

CHANTIER PROSPECTIF

«CONFLICTUALITÉ, RAPPORTS DE FORCE ET EXERCICE DÉMOCRATIQUE»

[Mars 2014]

QUAND LES MOBILISATIONS CITOYENNES INTERPELLENT L'ACTION PUBLIQUE

Les conflits territoriaux comme « apparitions de la démocratie »

Note d'analyse de Catherine Foret - FRV100



FRV100

Etudes, recherche, conseil / Sciences sociales appliquées

GRANDLYON

communauté urbaine

RÉSUMÉ

Au moment où certains déplorent "l'apathie" ou la "dépolitisation" des citoyens français — dans un pays par ailleurs régulièrement secoué par de grandes manifestations de rue à forte teneur idéologique — que faut-il penser des mobilisations collectives plus "modestes", qui se nouent localement autour des usages de l'espace, de l'application du service public ou de la desserte des territoires ? Souvent perçus comme des obstacles à l'exercice de la puissance publique, ces engagements de proximité, qui prennent en général des formes protestataires ou conflictuelles, sont fréquemment déconsidérés par les décideurs. Au motif qu'ils seraient "non représentatifs", et centrés sur des "intérêts particuliers", les collectifs concernés sont renvoyés à leur statut minoritaire, et peu entendus dans un premier temps. Dans les faits, l'analyse prouve pourtant qu'ils font souvent évoluer l'ordre établi, trouvant par des voies originales les moyens de leur légitimité.

La présente note s'appuie sur diverses études de cas pour éclairer les registres d'action à l'œuvre dans ces conflits territoriaux, ainsi que les évolutions qu'ils entraînent, dans le corps social comme dans les institutions qui se trouvent prises pour cible. Elle alimente notamment la thèse selon laquelle ces conflits ne sont intrinsèquement ni bons ni mauvais, et que leur multiplication témoigne de l'évolution de nos sociétés contemporaines vers davantage de pluralité et de liberté individuelle. Elle détaille la manière dont émergent, à l'occasion de ces controverses, des collectifs d'acteurs inédits ; les modalités par lesquelles ceux-ci parviennent parfois à faire valoir leur cause sur la scène publique ; et certaines des réponses ou adaptations qui sont mises en œuvre pour sortir du conflit, par les élus locaux et les agents des institutions interpellées. Elle propose enfin de considérer ces conflits territoriaux comme des moments révélateurs de l'activité démocratique, comme des *épreuves collectives*, voire comme des *ressources*, au cours desquels se produisent un certain nombre d'innovations, d'apprentissages, de germes de changement qui, pris au sérieux, pourraient être source de renouvellement pour les institutions en charge de l'action publique.

SOMMAIRE

Introduction : décaler le regard	p. 4
De quoi parle-t-on ? Des mobilisations collectives locales contre les politiques publiques et leurs effets territoriaux.....	p. 6
I. Des situations qui surprennent les pouvoirs en place : de l'imprévisible comme catégorie du politique	p. 8
Des agendas bousculés	p. 9
Des acteurs inédits.....	p.10
Des protestataires toujours renouvelés.....	p.14
Des questions que personne ne posait.....	p.15
II. Devenir légitime : construire un rapport de forces ou un « rapport de mondes » ? ..	p.20
De la pluralité des sources de légitimité en démocratie	p.20
Mettre en litige le singulier et l'universel : la justice comme argument et l'égalité comme « <i>fiction nécessaire</i> »	p.22
Jeux de langage.....	p.25
Joindre l'action à la parole	p.28
Faire place aux émotions	p.34
Être pragmatique.....	p.36
III. Apprentissages. Les situations conflictuelles comme source d'innovation	p.42
Recompositions sociales.....	p.44
Conscientisation politique	p.49
Fertilisations institutionnelles	p.52
Conclusion. Comment maintenir l'unité malgré les désaccords ?	
Lucidité, élasticité, pragmatisme	p.59
Sources utilisées	p. 65

« Si toute interaction entre les hommes est une socialisation, alors le conflit (...) doit absolument être considéré comme une socialisation. Dans les faits, ce sont les causes du conflit (...) qui sont véritablement l'élément de dissociation. Une fois que le conflit a éclaté (...), il est en fait un mouvement de protection contre le dualisme qui sépare, et une voie qui mènera à une sorte d'unité, quelle qu'elle soit. »
Georg Simmel, *Le Conflit*, 1908.

« Si vous désespérez de la politique, c'est que vous lui avez demandé plus qu'elle ne peut donner. Vous l'avez imprudemment chargée de tâches morales, religieuses, juridiques, artistiques, qu'elle est impuissante à remplir. (...) Si vous voulez qu'on reprenne confiance dans la démocratie, alors il faut d'abord la décharger des illusions qui ont transformé le rêve d'une vie publique harmonieuse en un cauchemar. C'était la leçon du Prince de Machiavel : cruelle pour ceux qui se berçaient d'illusions ; libératrice pour les vrais amis de l'idée républicaine. »
Bruno Latour, *Le fantôme de l'esprit public. Des illusions de la démocratie aux réalités de ses apparitions*, 2008.

Introduction : décaler le regard

Les démarches de concertation mises en place en France à partir des années 1970 par les pouvoirs publics pour inviter les citoyens à donner leur avis sur les projets qui les concernent semblent aujourd'hui rencontrer leurs limites.¹ Les élus, aussi bien que les responsables associatifs et les professionnels en charge d'animer les conseils de quartier, conseils de développement et autres commissions consultatives s'interrogent. La "productivité" sociale et démocratique de ces démarches mérite-t-elle l'énergie considérable qu'elles mobilisent, aussi bien du côté des institutions que du côté des citoyens ? Ne s'est-on pas installé, avec la multiplication de ces instances pérennes, dans une dérive formaliste qui contribuerait à « user le citoyen » et à « étouffer le débat » plutôt qu'à renouveler la démocratie ?

La présente note n'ambitionne pas d'ajouter un chapitre aux nombreuses analyses déjà disponibles sur les dispositifs institués de participation citoyenne et sur leurs limites. Elle propose de décaler le regard, pour s'intéresser aux revendications ou protestations collectives concernant l'action publique qui naissent localement, en dehors des cadres balisés de la concertation, autour d'enjeux d'usages de l'espace ou de fonctionnement du service public. Et elle le fait, il faut le souligner, en réponse aux préoccupations très concrètes d'une collectivité territoriale — le Grand Lyon — qui, à travers sa Direction de la Prospective et du Dialogue Public, entend penser les évolutions sociétales à l'œuvre pour mieux ajuster ses formes d'action.

Car c'est un fait : le besoin de reconnaissance citoyenne demeure fort dans ce pays, et l'idéal de démocratie participative ne s'épuise pas. L'activité permanente des sujets citoyens entre les élections demeure une idée à laquelle les Français sont attachés. Ils le prouvent régulièrement de mille et une façons, en dépit du procès en dépolitisation qui leur est parfois fait. On le voit notamment au niveau local : le désir d'agir, d'intervenir dans l'espace public, de s'engager au service du bien commun est toujours puissant. Mais il prend souvent des formes protestataires ou conflictuelles, qui ignorent ou mettent en cause les instances de dialogue officielles. En témoignent les mobilisations qui s'organisent ici ou là, pour la défense de tel ou tel élément du patrimoine, ou contre des projets de construction, d'implantation ou de desserte du

¹ Dans un article intitulé *Politique de la ville. Reconnaître le "pouvoir d'agir" des citoyens*, Agnès Thouvenot parlait même « d'échec de la démocratie participative », *La Gazette des communes* n° 2151, 26 novembre 2012.

territoire accusés de porter atteinte à l'environnement, à l'égalité devant la loi ou à l'esprit de service public. Pendant que certains citoyens jouent le jeu de la participation institutionnalisée, d'autres, rassemblés dans des groupes plus ou moins formalisés, *s'autorisent d'eux-mêmes* à prendre la parole et à contester des orientations ou des décisions publiques dans les domaines du logement, de l'urbanisme, des transports...— y compris lorsque celles-ci ont fait l'objet de démarches de concertation ou de débat. Ainsi, comme le soulignent nombre d'observateurs, en dépit de la disparition de certaines grandes organisations collectives et de l'affaiblissement des cultures syndicales, « *la conflictualité sociale ne baisse point, elle tend à s'exprimer autrement, empruntant des formes de contestation plus localisées (...), moins encadrées, davantage issues de la base, plus spontanées.* » [Ion, 2012 : 45] Et elle investit de plus en plus la question territoriale, comme le note par exemple l'économiste André Torre [2011], pour qui « *la conflictualité autour des usages de l'espace ne cesse de progresser.* » En ce qui concerne plus particulièrement les contextes urbains, l'anthropologue Catherine Neveu [2011] constate également qu'après une période marquée, en France, par « *le transfert des luttes urbaines vers divers dispositifs de participation institutionnalisée* », il semble qu'on assiste à un moment « *dans lequel la conflictualité et les formes agonistiques de démocratie reprendraient une place.* »

Face à ces mobilisations "spontanées", les institutions en charge de la gestion du bien public se trouvent relativement déstabilisées. Comment gérer ces revendications de légitimité, qui s'interposent entre le pouvoir des représentants élus et celui accordé aux instances officielles de concertation ? Le problème se fait d'autant plus pressant que montent en puissance, en France, de nouvelles expériences, en partie inspirées du monde anglo-saxon et des pays du Sud. Regroupées sous la bannière de *l'empowerment* — ou renforcement du pouvoir d'agir des citoyens —, s'appuyant sur des méthodes et des bagages théoriques issus notamment de la philosophie pragmatique, ces expériences renouent avec une approche de la démocratie plus conflictuelle que consensuelle. Sans être complètement nouvelles, ni détachées de toute une tradition de l'agir politique qui puise ses sources aussi loin que la démocratie elle-même, ces formes de mobilisation citoyenne revêtent néanmoins des modalités contemporaines qui les distinguent des mouvements sociaux des décennies précédentes. Dans tous les cas, elles mettent à l'épreuve les institutions en charge de l'action publique. Collectivités locales, services de l'Etat, entreprises délégataires de service public... se trouvent en effet interpellés là où ils ne l'attendaient pas, par des acteurs qu'ils ne connaissaient pas et sous des formes souvent inédites.

Comment naissent ces situations conflictuelles entre citoyens et institutions, autour de la chose publique ? Comment se construisent, à l'occasion de ces mobilisations, des rapports de force qui bouleversent les conditions d'émergence ou de composition de "l'intérêt général" ? Comment les institutions en charge du service public répondent-elles à ces situations et comment passe-t-on, parfois, du registre de la conflictualité à celui du respect mutuel ? Et que produisent, finalement, ces conflits, en termes de changement social, d'innovation ou de créativité au sein des administrations ou entreprises concernées ? Telles sont quelques-unes des questions qui sont explorées dans ce document.

De quoi parle-t-on ? Des mobilisations collectives locales contre les politiques publiques et leurs effets territoriaux

Circonscrivons d'emblée notre objet. On ne parlera pas ici des émeutes urbaines, ni des grands mouvements sociaux fondés sur des revendications identitaires ou statutaires, à forte teneur idéologique² ; et pas non plus des mobilisations initiées par les syndicats dans le monde du travail. Autant de situations conflictuelles qui ne s'organisent pas forcément selon les logiques ici évoquées — et sur lesquelles une abondante littérature scientifique est par ailleurs disponible. Ce qui nous intéresse dans le cadre de cette étude, c'est ce que certains auteurs ont qualifié de conflits « territoriaux » [Melé, Larrue, Rosenberg, 2003], de conflits « d'usage » [Torre, 2011] ou « de proximité » [Sénégal, 2005 ; Chouteau, Matias, Nguyen, 2013] : des controverses entre habitants, usagers et institutions engagés dans la production d'un espace ou d'un service qui met en jeu la « territorialisation de l'action publique ». Autrement dit : des mobilisations locales centrées sur ce que l'on désigne dans le monde anglo-saxon par *policy outcomes* (les politiques publiques et leurs effets) — mobilisations dont certains chercheurs ont montré qu'elles tendaient à se multiplier. Selon Claire Dupuy et Charlotte Halpern par exemple, qui rejoignent sur ce point d'autres analystes³ :

« la perte de centralité de l'Etat, due à l'internationalisation des économies nationales, le processus d'intégration européenne et l'émergence de nouveaux acteurs publics et privés aux échelons de gouvernement infra- et supra nationaux ont ouvert des espaces d'expression supplémentaires à ces protestations et multiplié les voies d'accès aux canaux décisionnels. Ainsi, la totalité du cycle des politiques publiques est désormais perturbée par les activités de protestation de groupes directement concernés. » [Dupuy, Halpern, 2009 : 701-722]

À ces divers facteurs s'ajoute, paradoxalement, l'élargissement des dispositifs de concertation — dont certains observateurs ont démontré que, loin de réduire la contestation, il pouvait l'amplifier et la multiplier.⁴ « *Les signes ne manquent pas* », souligne André Torre [2011], de cette progression de la conflictualité autour des choix d'aménagement ou des usages de l'espace : « *augmentation des recours auprès des tribunaux administratifs en matière d'urbanisme et d'aménagement (...), multiplication des associations de défense de l'environnement ou du cadre de vie de type nimby*⁵ ». De fait, si l'on prend le seul exemple du territoire de la Communauté Urbaine de Lyon et des 58 communes qu'elle regroupe, le nombre des mobilisations citoyennes qui accompagnent depuis des années les projets urbains est impressionnant : depuis celles qui ont ponctué les opérations d'aménagement d'espaces publics ou de rénovation de quartiers populaires (Cité Tony Garnier, îlot Moncey, La Duchère...),

² Comme ceux qui sont apparus récemment en France autour du mariage pour tous, par exemple...

³ Elles citent à ce sujet notamment Richard Balme, Didier Chabanet, Vincent Wright (dir.), *L'action collective en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, ainsi que Michel Callon, Pierre Lacousmes et Yannick Barthe, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.

⁴ Voir notamment Jacques Lolive [1999]. Le chercheur Luc Blondiaux [2008] a également montré que « *la mise en place de mécanismes de démocratie participative ne désarme nullement le conflit ni ne mène forcément à l'alignement des volontés* ».

⁵ Acronyme de l'expression *Not In My BackYard*, qui signifie « *pas dans mon arrière-cour* ». Le terme est utilisé péjorativement pour décrire soit l'opposition par des résidents à un projet local d'intérêt général dont ils considèrent qu'ils subiront des nuisances, soit les résidents eux-mêmes. Source : Wikipedia, 10/1/2013.

jusqu'à celles qui se sont élevées récemment contre la programmation de certains grands équipements (construction du Grand Stade à Décines...), en passant par les luttes pour la sauvegarde de bâtiments ou de secteurs à caractère patrimonial (Hôtel-Dieu, prisons Saint-Paul et Saint-Joseph, Hôpital Edouard Herriot à Lyon, usine TASE à Vaulx-en-Velin... ou, un peu plus loin dans le temps, Hangar du premier film, devenu aujourd'hui le lieu d'accueil très symbolique de l'Institut Lumière).

À chaque fois, des configurations différentes, des acteurs complexes, qui interpellent les pouvoirs publics, font du bruit dans les médias, dérangent, pour le moins, le fonctionnement de la scène politique locale. Et à chaque fois également, des conditions différentes de dialogue ou de résolution des conflits, des sorties de crise et des "productivités" territoriales et sociales différentes. Il ne s'agit pas dans la présente note de passer en revue cette diversité, non plus que de mener une approche monographique de certains de ces conflits. Il ne s'agit pas non plus de synthétiser l'ensemble de la littérature scientifique, très riche, qui est disponible sur le sujet de la conflictualité en démocratie. L'objectif est plutôt, en croisant, autour de cas particuliers, des approches théoriques issues des sciences sociales et des témoignages d'acteurs de terrain (citoyens "activistes" ou agents de telle ou telle institution), d'ouvrir des perspectives de réflexion à une collectivité comme le Grand Lyon, engagée depuis longtemps dans des démarches de concertation et confrontée presque quotidiennement à ces protestations citoyennes.

L'analyse qui suit s'appuie sur une longue expérience d'accompagnement, en tant que chercheur, de mobilisations collectives en milieu urbain,⁶ ainsi que sur des études de cas rhônalpins récents :

- les conflits générés autour du fonctionnement de deux lignes TER en Région Rhône-Alpes en 2010-2011 ;
- les controverses qui ont accompagné le renouvellement, par le Grand Lyon, des contrats de délégation du service public de gestion de l'eau potable (2011-2012) ;
- les actions déployées par *l'Alliance citoyenne* à Grenoble entre 2010 et 2012.
- les luttes associatives contre la démolition des vestiges de l'usine TASE, dans le cadre du projet urbain dit du *Carré de Soie*, à Villeurbanne et Vaulx-en-Velin (2006-2012).

À partir de ces différentes entrées dans le sujet, on essayera en particulier de montrer :

- en quoi ces situations conflictuelles relèvent bien, selon nous, de l'ordinaire de la dynamique démocratique, ou, pour le dire autrement de la politique en acte ;
- et ce qui se transforme ou s'apprend à l'occasion de ces conflits, que ce soit du côté des citoyens ou de celui des institutions interpellées.

⁶ Depuis des recherches-actions menées dans les années 1980-90, dans la foulée des émeutes des Minguettes ou à l'occasion de la réhabilitation de cités marseillaises, jusqu'à l'implication dans la démarche *Esprit des lieux* sur le territoire dit du *Carré de Soie* à Vaulx-en-Velin et Villeurbanne (2008-2012), en passant par la chronique des conflits qui ont émaillé le sauvetage de la Cité Tony Garnier à Lyon (1989-93). Voir nos références en bibliographie.

I. Des situations qui surprennent les pouvoirs en place : de l'imprévisible comme catégorie du politique.

Une première caractéristique commune mérite d'être relevée, à propos de ces conflits « *d'usage* » ou « *de proximité* ». C'est la manière dont ils surprennent, souvent, les différentes instances représentatives de la puissance publique, en apparaissant là où celles-ci ne les attendaient pas, ou sous des formes imprévues. Il y a là un point important, qui doit être mis en rapport avec les réflexions sur la nécessité qu'il y aurait aujourd'hui, selon certains observateurs, à « *revivifier la démocratie* » [Truong, 2013]. Contre l'idée que les problèmes qui affectent nos sociétés seraient aujourd'hui devenus si complexes que les simples citoyens ne pourraient plus avoir de prise sur eux (du fait de la globalisation économique et d'une organisation des pouvoirs insaisissable), on peut dire en effet que ces mobilisations qui naissent localement autour d'un objet précis affirment le caractère bien vivant de la démocratie dans notre pays. Elles montrent, comme l'écrit le sociologue Jacques Ion [2012 : 8], qu'à rebours des discours dominants, « *l'intérêt pour la cause publique n'est pas mort, voire n'a jamais été tant partagé.* »

En éclairant cette part de l'activité citoyenne qui surgit en dehors des temps électoraux, elles éclairent aussi ce que Pierre Rosanvallon dénonce comme « *la dépolitisation "technique" de la démocratie* ». ⁷ En rappelant aux représentants élus du peuple que « *la démocratie, ce n'est pas le choix entre des offres, c'est un pouvoir d'agir* » [Rancière, 2013], elles soulignent, comme l'écrit Jean-Luc Nancy [2008 : 25], que « *la démocratie est esprit avant d'être forme, institution, régime politique ou social* ». Esprit, c'est-à-dire « *souffle* », « *sens* », « *désir* »..., expression de la « *puissance d'être* » d'un « *sujet maître de ses représentations, volition et décisions* ».

L'effet de surprise dont on parle, qui prend souvent au dépourvu les instances représentatives ou celles, techniques, chargées de la mise en œuvre ou de la gestion de telle ou telle politique publique, n'a donc rien d'anecdotique. Il est à la fois ce qui rend le conflit difficile à supporter pour les élus et les agents institutionnels, et l'une des manifestations de ce souffle, de ce désir démocratique ; l'une des caractéristiques intrinsèques de l'activité politique, au sens que donne à ce terme le philosophe Jacques Rancière. Il n'y a en effet de politique, selon cet auteur, que lorsque se trouve *interrompu* le courant de ce qu'il nomme la « *police* », autrement dit l'ordre social existant, une certaine organisation des pouvoirs, qui semblait jusqu'alors aller de soi. Là et seulement là, explique Jacques Rancière [1995 : 53], peuvent se constituer des sujets politiques : lorsque est rompu l'ordre établi des choses, lorsque

⁷ Cf. *Des idées pour transformer une République encore oligarchique*. Propos recueillis par Nicolas Truong, Le Monde, 7 mai 2013. « *Quand Jürgen Habermas parle de la tendance à la dissémination de l'idée démocratique dans de simples formes de gestion et de régulation, il cerne l'une des dimensions essentielles de la crise de la démocratie moderne. Aujourd'hui s'est développé ce qu'on appelle la gouvernance, une forme de "dissémination" du politique. On peut parler en ce sens d'une dépolitisation "technique" de la démocratie. Cela peut se justifier dans certains domaines. Dans la mesure où cela correspond parfois à une demande de régulation "objective" pour limiter une politisation-confiscation partisane. Mais le problème est qu'il n'y a pas eu de mouvement inverse de repolitisation authentique autour des problèmes essentiels du vivre ensemble. On assiste aussi simultanément à une lente érosion du modèle démocratique, de plus en plus réduit au seul moment électoral. Le problème, c'est qu'à force d'être sacralisée, l'élection finit par aspirer et réduire l'essence même du politique. Or, la vie démocratique présuppose un espace de délibération sur la construction du commun en matière de redistribution, d'égalité, de justice, de gestion des différences. Et subsiste la question fondamentale de l'organisation du pouvoir citoyen qui ne se limite pas à l'organisation d'une délégation mais implique, sur un mode actif et permanent, des formes de contrôle, de vigilance, d'évaluation.* »

apparaissent des personnages « inédits » qui vont « inscrire du désordre dans l'ordre policier », en faisant « voir ce qui n'avait pas lieu d'être vu. »

« L'activité politique est celle qui déplace un corps du lieu qui lui était assigné ou change la destination d'un lieu ; elle fait voir ce qui n'avait pas lieu d'être vu, fait entendre un discours là où seul le bruit avait son lieu, fait entendre comme discours ce qui n'était entendu que comme bruit. » [Rancière, 1995 : 53]

On voudrait montrer dans ce qui suit, à partir des cas concrets que nous avons étudiés, que la dimension inédite, dérangeante, imprévisible..., des situations conflictuelles dont on parle peut être vue ainsi : comme l'une des conditions de l'activité politique en démocratie. Pas la seule, mais néanmoins une des conditions importantes de l'exercice de cette activité, qui interroge fondamentalement les dispositifs « octroyés » [Balazard, Genestier, 2009] de participation citoyenne. Si l'on considère en effet que la subjectivation politique, la formation de sujets capables d'exercer leur rôle plein et entier de citoyens, passe par « la production (...) d'une instance et d'une capacité d'énonciation qui n'étaient pas identifiables dans un champ d'expérience donné » [Rancière, 1995], le principe même du travail réalisé dans le cadre de la participation institutionnalisée se trouve interrogé. Nous y reviendrons. Voyons pour l'instant quelles formes prennent les manifestations de l'inattendu, dans les mobilisations citoyennes que nous avons observées.

Des agendas bousculés

L'effet de surprise se manifeste d'abord sur le plan temporel. À l'opposé de ces instances de concertation qui convient de manière régulière et sur la longue durée (celle d'un projet urbain par exemple) des habitants ou des usagers à venir donner leur point de vue sur telle ou telle question, les cas que nous avons étudiés ont ceci en commun qu'ils manifestent l'imposition dans l'espace public, par les acteurs protestataires, d'un agenda et d'un rythme qui leur sont propres. Le caractère impromptu de l'action est parfois revendiqué comme tel, en tant que dimension tactique nécessaire à la conduite du conflit. Les animateurs de l'*Alliance citoyenne*, qui expérimentent en France les méthodes du *community organizing*⁸, l'expliquent clairement, à propos des différentes « campagnes » protestataires qu'ils ont conduites dans l'agglomération grenobloise entre septembre 2010 et décembre 2012.

« Dans la dynamique des différentes campagnes menées, ce sont l'absence de réponse à l'envoi des revendications ou l'échec des premiers entretiens éventuellement accordés par les décideurs qui ont ouvert la voie à l'action collective. Parfois, comme dans le cas des étudiants étrangers, cela s'est fait comme action surprise, de manière à dérouter les dirigeants de l'université et reprendre la main sur l'agenda. Dans d'autres cas, l'action est annoncée à une date donnée, telle un ultimatum. » [Alliance citoyenne Grenoble, ECHO]

Mais le plus souvent, cet effet de surprise n'est pas pensé comme argument de lutte. C'est par effraction non programmée de la part des acteurs protestataires, que l'agenda institutionnel se trouve bousculé. Ainsi en a-t-il été, par exemple, des mobilisations sur lesquelles nous avons enquêté, autour du fonctionnement de deux

⁸ Développées aux Etats-Unis, en particulier à Chicago, par Saul Alinsky (1909-1972). Cf. : *Etre radical. Manuel pragmatique pour radicaux idéalistes*, Editions Aden Bruxelles, 2012.

lignes TER⁹ en Rhône-Alpes (Lyon/Saint-Etienne et Lyon/Ambérieu) dans les années 2010/2011. Ces mouvements sont nés de manière impromptue, suite à des dysfonctionnements qui duraient depuis un certain temps sur les lignes en question (retards dus à des grèves du personnel SNCF ou à des pannes techniques). Dans le cas de Lyon/Saint-Etienne, ce sont de simples usagers qui ont échangé dans les trains ou sur les quais à l'occasion de ces retards, et qui ont décidé d'agir sous la forme d'un collectif informel, parce qu'ils n'en pouvaient plus d'attendre dans le froid après leur journée de travail. Dans le second cas, le conflit entre les usagers et la SNCF a surgi suite au licenciement d'une jeune femme de son emploi de secrétaire juridique, par un employeur qui ne pouvait plus assumer les retards répétés de cette personne ; celle-ci ayant alors fait appel à une association en sommeil depuis plusieurs années, l'ADULA (Association pour la défense des usagers des transports de l'axe Lyon/Ambérieu), qui a engagé un conflit très dur avec la direction régionale de la SNCF — jusqu'à porter le cas devant les tribunaux et obtenir réparation.¹⁰ Tout ceci, il faut le souligner, alors qu'existait, depuis 2004, à l'initiative de la Région Rhône-Alpes, un dispositif institué de dialogue avec les usagers : les 28 comités de ligne, lieux « *d'écoute et d'expression des besoins* » répartis sur tout le territoire régional.

On pourrait multiplier les exemples de cet effet de surgissement... Si l'on élargit la focale, pour s'intéresser aux mobilisations citoyennes qui ont secoué ces derniers temps d'autres villes dans d'autres pays — toujours autour des effets territoriaux de politiques publiques — on remarque aussi cette impression de désarmement des instances du pouvoir quant au moment de leur déclenchement. Patrick Dahlet [2013], observateur averti de la société brésilienne, exprime ainsi la surprise qu'a constituée la mobilisation de centaines de milliers de citoyens brésiliens en juin 2013, à São Paulo d'abord, autour de l'enjeu des transports publics, puis dans près de 500 villes du pays :

« Personne n'aurait imaginé qu'une telle vague de protestations puisse avoir lieu, probablement pas même au sein de la société civile, alors que la cote de popularité de la présidente Dilma Rousseff, issue du Parti des Travailleurs (PT), frôlait les 80 % d'opinions favorables et que la Coupe des Confédérations allait faire vibrer le pays tout entier à l'unisson de son équipe de football. » [Dahlet, 2013]

Des acteurs inédits

La maîtrise du temps, ou plutôt le bousculement des calendriers institutionnels, apparaît ainsi comme l'une des dimensions intrinsèques de la « *puissance d'être* » des sujets citoyens dont parle Jean-Luc Nancy. Elle n'est pas la seule. Une autre facette, qui transparaît dans nombre de ces situations conflictuelles, tient à la nature inédite des personnages ou des sujets collectifs qui les portent. Qu'entend-on par là ? Alors que nombre d'élus déplorent le fonctionnement décevant des conseils de quartier, trop souvent monopolisés par quelques « *habitués de la concertation* » ; alors que l'on se plaint, du côté des collectivités locales, de ne pas trouver d'associations

⁹ Transport Express Régional. L'acronyme désigne à la fois une marque commerciale de la Société nationale des chemins de fer français et une catégorie de trains en France.

¹⁰ « *La SNCF a été condamnée, à 3 000 euros (...). Ça n'a pas été une somme énorme, Mlle P. a touché 1 500 euros, je crois. Et la SNCF n'a pas fait appel de la décision. Le fait qu'ils aient perdu le procès, ça a quand même été une claque pour eux. Il a été reconnu que la SNCF avait tort vis-à-vis des usagers, ce n'était pas rien... C'était la première fois, en ce qui concerne les TER. Donc, on est relativement contents : c'est quand même une reconnaissance, c'est rassurant.* » [Entretien avec Jean-Pierre Frencl, Président de l'ADULA, 11 janvier 2013]

« *représentatives* » de la population pour entrer en dialogue sur tel ou tel projet (quand on ne souligne pas « *l'absence de participation des milieux populaires* »¹¹), les actions locales qui naissent spontanément autour de problèmes concernant le service ou l'action publique font littéralement *apparaître* de nouveaux interlocuteurs. Nouveaux, au sens où ils ne font pas partie des partenaires constitués, reconnus comme tels par les pouvoirs en place, et qui sont d'ordinaire invités à participer à l'échange démocratique. Soit que les individus mobilisés n'aient jamais pris part à un quelconque engagement citoyen ; soit qu'ils soient « *inorganisés* », agrégés en collectifs informels pour les besoins de l'action ; soit encore qu'ils surgissent sous un format autre que celui sous lequel les responsables politiques les attendraient. Comme l'analyse l'un de nos interviewés, ces protestataires dérangent non seulement à cause du bruit qu'ils font sur la place publique ou dans l'espace médiatique, mais aussi parce qu'ils sont inconnus.

« *Quand ça ressort trop et qu'on voit qu'un collectif passe souvent dans la presse : "C'est qui ces mecs ? C'est qui ces gens qui viennent nous déranger dans notre petit conflit ?* ». [Gouttefangeas, 2012]

Un article provocateur de la Tribune de Lyon, daté de 2012 et titré « *Qui sont les emmerdeurs de Lyon ?* » [Comte], met en avant cette dimension inédite en dressant les portraits de contestataires dont le profil aurait changé — sous-entendu par rapport aux responsables associatifs auxquels les élus et les techniciens des organisations de service public sont habitués. Le

magazine illustre cette thèse par une référence aux « *compétences* » des citoyens qui se sont mobilisés ces dernières années dans l'agglomération lyonnaise « *contre les retards de la SNCF, la construction du Grand Stade, la réhabilitation de l'Hôtel-Dieu ou le prix de l'eau* ». Citant Etienne Tête, ancien adjoint Vert de la Ville de Lyon, l'article explique que « *ces associations sont composées de gens intelligents qui savent comment ça marche* », alors qu'il y a une vingtaine d'années, « *ce genre d'association était mené par des retraités peu diplômés et pas très au fait du fonctionnement de la justice* ». Désormais, souligne, l'auteur, on trouve « *de jeunes retraités ou des salariés de l'administration et des banques, qui ont du temps et une formation qui leur permet de connaître les rouages d'une procédure juridique.* »

On aurait tort de penser, pourtant, que la nouveauté qui dérange ici l'ordre démocratique se joue sur le seul niveau de compétences des citoyens ainsi mobilisés. Nombreux sont en effet les citoyens "experts" de tel ou tel sujet qui sont impliqués dans les démarches de concertation impulsées par les pouvoirs publics (professionnels de l'urbanisme à la retraite par exemple) ; et nombreux sont, à l'inverse, les conflits portés par des citoyens novices en matière de fonctionnement des administrations ou de questions techniques. C'est bien plutôt autour de l'effet *d'apparition publique* de ces personnages ou de ces sujets collectifs que s'organise le dérangement. De fait, on a affaire, bien souvent, à l'origine de ces situations conflictuelles, à des citoyens "ordinaires"¹², qui prétendent soudainement avoir

¹¹ La Gazette des communes n° 2151

¹² Nous prenons ici ce terme dans le sens où Hélène Hatzfeld [2011] l'emploie dans son ouvrage sur « *Les légitimités ordinaires* » : non pas pour qualifier des gens sans compétences, non savants, mais plutôt pour dire la qualité de tous ceux qui, depuis leur position quelconque dans la société, se saisissent en pratique, à un moment donné, d'une question liée « *au quotidien, au banal* », sans se prévaloir de connaissances précises sur le sujet en question. Hélène Hatzfeld rappelle en effet, avec Anthony Giddens (1987), que « *la distinction entre le spécialiste et le non spécialiste est évolutive et relative* ». Elle est en particulier ébranlée par « *la réflexivité qui caractérise nos sociétés contemporaines* » — tout un chacun pouvant aujourd'hui facilement se documenter sur n'importe quel sujet.

quelque chose à dire parce qu'ils se sont sentis à un moment donné non écoutés, non entendus, voire méprisés par les pouvoirs publics.

« Les forces de l'ordre sont intervenues pour faire descendre des gens du train. Des gens qui voulaient rentrer chez eux, mais comme le train était en surcharge..., il leur était demandé de descendre. Chose qu'ils ont refusée, car ils en avaient assez d'attendre sur le quai depuis trop longtemps. La SNCF a appelé les forces de l'ordre pour faire sortir les usagers. Ces mêmes usagers qui n'étaient pas des délinquants, ou des fraudeurs. Leur seul tort : avoir refusé de descendre du train. La SNCF n'avait pas d'autres moyens pour satisfaire la forte demande du moment. Aberrant, d'empêcher les gens de rentrer chez eux ! Vraiment, on était dans une situation complètement hallucinante. Insupportable. »
[Gouttefangeas, 2012]

Des *quidam* donc, des personnes non identifiées, « non représentatives », mais qui vont tout de même, en se rassemblant et par toute une série d'actes de parole, affirmer leur liberté de réclamer ou de protester contre ce qui les atteint dans leur quotidien, et qu'elles estiment injuste ou inéquitable. C'est en effet au nom de leur seul statut d'usagers ou d'habitants, et de leur liberté de citoyens en démocratie — cette liberté, dont Jacques Rancière [1995 : 27-28] rappelle qu'elle « est simplement la qualité de ceux qui n'en ont aucune autre » (ni mérite, ni richesse, ni compétence) — que ces femmes et ces hommes vont se mettre en mouvement et interpeller les pouvoirs en place.

Il faut ici souligner une différence notable avec les mouvements sociaux plus traditionnels, initiés par des partis politiques, des syndicats ou certains grands mouvements associatifs. Jacques Ion a souligné ce fait en parlant des « engagés affranchis » qui sont bien souvent à l'origine de ces mobilisations collectives locales.

« J'ai des amis qui prennent la ligne, on a été plusieurs petit à petit à se fréquenter sur cette ligne. Au début, c'est parti d'une blague : "Nous allons créer un collectif d'usagers, on va se plaindre contre la SNCF, les syndicats..." »
[Gouttefangeas, 2012]

« Nous avons appelé (...) engagés affranchis ceux-là, de plus en plus nombreux parmi les bénévoles qui ne se sentent pas affiliés à quelque groupe d'appartenance que ce soit, ou du moins dont l'engagement se fait indépendamment de ces possibles appartenances. Aux engagés affranchis, nous opposons, évidemment de façon idéal-typique, les engagés affiliés, c'est-à-dire à la fois fils de (inscrits dans des appartenances) et, selon le Robert, rattachés à une société-mère (c'est-à-dire attachés à un référent idéo-politique national). Pratiquement, les affranchis sont, quant à eux, en mesure de rompre leur engagement à tout moment ; ils ne sont point attachés. » [Ion, 2012 : 63-65]

Cette tendance à l'affranchissement des « liens verticaux » (hiérarchisés), au profit de liens « horizontaux » (d'égal à égal) constitue une dimension majeure de l'évolution de nos sociétés contemporaines — qui ne concerne pas, loin de là, que les bénévoles associatifs ou les militants de telle ou telle cause. Ainsi que l'analyse le sociologue et politologue Roger Sue [2013] dans un entretien récent¹³, c'est le lien social dans

son ensemble, tout autant que le lien politique, qui est modifié par cette montée en puissance de « l'individu singulier ». L'idée de liberté individuelle fonctionne selon cet auteur comme puissant moteur de revendication, à tous les étages de la société,

¹³ <http://www.millenaire3.com/Roger-SUE-Vers-une-economie-du-lien-social.122+M5e0a60902eb.0.html>

depuis la famille jusqu'à l'entreprise et aux institutions nationales. Elle « *travaille en profondeur la notion d'égalité* », explique Roger Sue, en soulignant combien le pouvoir ne peut plus s'imposer de manière autoritaire, depuis un certain temps déjà, dans nos pays occidentaux. Avec la « *réflexivité* » — que Jacques Ion analyse comme une autre des caractéristiques des individus singuliers que nous tendons tous à devenir — cette liberté investie, pratiquée par les individus, est l'un des facteurs explicatifs de ces rassemblements spontanés et éphémères que constituent les mobilisations citoyennes d'aujourd'hui.

« *Affranchissement et réflexivité créent les conditions de nouvelles façons de faire fonctionner des collectifs. Ce sont ces conditions qui sont souvent mal perçues ou mal acceptées par certains responsables et qui leur font crier au déclin du militantisme.* »

[Ion, 2012 : 64] Souvent en effet, la puissance publique a du mal à reconnaître comme interlocuteurs "valables" ces collectifs informels, ces coordinations ou ces "plateformes", qui voient se rejoindre pour un temps des personnes n'appartenant pas au même milieu, au même quartier, et ne défendant pas nécessairement — au-delà du but commun poursuivi à court terme —, les mêmes valeurs. Cette dimension difficilement saisissable des rassemblements citoyens auto-organisés, leur caractère hétérogène, non réductible à une identité précise (« *complexe* », nous disait un agent du Grand Lyon à propos du collectif citoyen *Les Etats généraux du service public de l'eau*), est source de critiques de la part des pouvoirs en place. Là où Jacques Rancière [1995 : 27] voit « *une sphère spécifique d'apparence du peuple* », le moment qui « *permet au démos — c'est-à-dire au rassemblement factuel des hommes sans qualité* », « *au ramassis des gens de rien* » — d'entrer en politique ; là où d'autres chercheurs voient des formes contemporaines d'engagement civique, adaptées aux sociétés d'individus qui remplacent de par le monde les anciennes sociétés de classe ; les institutions françaises ont encore tendance à ne percevoir que des obstacles, des empêchements à la mission qu'elles exercent au nom de "l'intérêt général". On ne citera pour seule illustration du trouble qu'introduisent ces auto-proclamations citoyennes dans l'espace public ces mots d'un représentant de l'Etat, à propos des opposants au tracé de la future A45 dans le Rhône : « *Ce n'est pas l'association tartempion qui va s'imposer à la République.* »¹⁴

« La société dans son ensemble étant de plus en plus réflexive, l'individu lui-même est obligé de l'être. Les pratiques des gens sont constamment analysées en temps réel, on nous submerge d'informations sur la nouvelle façon de vivre, d'élever ses enfants, de faire l'amour, de préparer de bons repas, etc. Nous sommes tous confrontés à ces modèles de bonnes pratiques, donc obligés d'avoir un point de vue sur nos propres comportements »

[Entretien avec Jacques Ion, 20/04/2012]

C'est bien ce qualificatif de « *tartempion* » qui dit le problème, du point de vue des pouvoirs publics. Il souligne la réticence de ces derniers à dialoguer avec ces acteurs inconnus, qui n'agissent sous aucune bannière partisane ou syndicale et *s'autorisent d'eux-mêmes*, un jour, à manifester publiquement leur opposition à tel ou tel projet. C'est alors l'argument de "non représentativité" qui est souvent avancé, pour dire l'impossibilité de traiter avec ces citoyens. Il y a longtemps pourtant que l'on a montré en France les limites de cette supposée garantie démocratique qui consiste à

¹⁴ Cité dans La Tribune de Lyon, n° web 16/2/2012, Antoine Comte

privilégier dans le dialogue les associations ayant pignon sur rue (autrement dit celles qui sont déjà impliquées d'une manière ou d'une autre dans le jeu politique) — aux dépens des nouveaux acteurs qui émergent spontanément à partir de telle ou telle réalité locale et temporelle. Le sociologue Michel Anselme a précisément analysé ces pratiques « *en trompe-l'œil* » à propos des procédures de concertation menées dans les quartiers d'habitat social dans les années 1980. Il a montré combien il importait, pour les pouvoirs publics, de « *déchirer le voile de cette non-représentativité* » supposée, de mener un constant « *travail de repérage du vif* », d'être « *attentif aux groupes en ascension* », pour voir effectivement apparaître de « *nouveaux porte-parole de la vie des quartiers* », « *des associations (...) limitées apparemment quant à leur objet, mais plus actives et puisant leurs forces dans des groupes plus vivaces* ». ¹⁵

Des protestataires toujours renouvelés

Ce que nous enseigne l'analyse de ces conflits territoriaux, c'est qu'il est beaucoup plus difficile aujourd'hui qu'hier, pour les tenants du pouvoir, de tenir en lisière du jeu démocratique ces acteurs collectifs "inconnus" qui prétendent peser sur certaines orientations des politiques locales. À l'évidence, les pouvoirs publics devront de plus en plus faire avec l'imprévisible en la matière et considérer ces mobilisations, dès lors qu'elles tiennent à distance la violence physique, comme mode légitime d'expression politique. Et ce aussi bien en raison de l'évolution générale de nos sociétés que du développement d'Internet et des outils de communication numérique — qui donne à tout un chacun « *des ressources considérables de publicisation et d'échanges de points de vue* ». [Hatzfeld, 2011 : 19] Bon gré mal gré, ceux qui représentent la puissance publique doivent apprendre à faire avec ces sujets politiques en puissance, d'autant plus que ces derniers se renouvellent sans cesse, révélant en cela la fluidité même du *démos* — le fait, comme dit Jacques Rancière, qu'aucun ordre social n'est fondé en nature, qu'aucun partage, aucun accord, ne saurait être défait, à un moment ou à un autre, par l'apparition de nouveaux sujets protestant contre le tort qui leur est fait, de leur point de vue, dans la gestion du bien commun. Les protestataires d'aujourd'hui ne seront sans doute pas ceux de demain, et chaque institution détentrice de pouvoir peut sans cesse être confrontée à ce renouvellement des forces qui l'interpellent.

L'exemple des collectifs qui ont porté le conflit sur le fonctionnement des lignes TER Lyon/Saint-Etienne et Lyon/Ambérieu peut éclairer ce processus de renouvellement permanent, que d'aucuns voient comme le signe d'une démocratie vivante. Apparus en dehors des instances officielles de concertation que sont les "comités de ligne", ces groupes de citoyens ont depuis eu accès à ces lieux. Comme ils le disent eux-mêmes, ils sont ainsi devenus des interlocuteurs reconnus de la Région et de la SNCF. De ce fait même, on peut s'interroger sur les futures capacités conflictuelles de ces acteurs, qui continuent de brandir la possibilité de mobilisations à venir (« *Ils savent qu'on est prêts à recommencer si jamais ça merde : c'est pour ça qu'on est tranquille !* ») [Frenel, 2012]. En accédant au rang de "partenaires", en dialoguant au sein des comités de ligne, leurs responsables ont en effet intégré des connaissances techniques et administratives qui leur font mieux percevoir le système de contraintes dans lequel

¹⁵ Voir : *Institutions, associations d'habitants et espace public : la représentativité introuvable*, Michel Anselme [2000 : 147-168]

sont prises ces institutions. De même, ils sont plus compréhensifs à l'égard du discours sur la « *nécessité économique* », à l'aide duquel les représentants de la Région et de la SNCF expliquent souvent les dysfonctionnements du réseau dont les usagers sont victimes. Une certaine proximité s'est construite entre eux et les décideurs, qui les limitera à l'avenir dans leur pouvoir d'interpellation. Dans le langage de Jacques Rancière, on pourrait dire qu'en devenant partenaires de l'action publique, ces citoyens risquent fort « *d'intérioriser l'impuissance commune* » — le fait que le possible se réduit à du « *presque rien* ». Autrement dit, il y a fort à parier qu'en entrant dans ces dispositifs de concertation, ces citoyens engagés se retrouvent « *inhibés face aux cadres institutionnels qui s'imposent à eux* » [Keller], happés par la logique consensuelle qui caractérise selon Rancière la post-démocratie — « *ce temps qui met la politique en absence* ». En tout état de cause, ils ne seront plus ce *démos* qui apparaît de manière inopinée, qui se manifeste sur une scène publique qu'il a lui-même dressée ; qui surgit par effraction dans l'ordre communicationnel existant ; et qui prétend se faire entendre en dépit de son caractère minoritaire, et sans tenir compte des contingences techniques, organisationnelles, gestionnaires, économiques... auxquelles se heurtent ceux qui ont en charge le service public.

Cela ne veut pas dire que d'autres acteurs protestataires n'apparaîtront pas ici ou là. Simplement, on peut penser que les prochaines "surprises conflictuelles" ne viendront pas de ces citoyens désormais intégrés à la co-gestion de ce bien commun qu'est le transport ferroviaire public. On peut ainsi affirmer qu'aucun système institutionnalisé de concertation ou de participation citoyenne ne saurait "protéger" les institutions contre le caractère inventif, profondément subversif de l'action politique en démocratie. Il y a là un enjeu majeur, un véritable défi de créativité posé aux institutions publiques. Un enjeu trop souvent impensé, et qui explique le dénuement, sinon des responsables politiques — qui savent dans l'ensemble faire avec le conflit —, du moins des agents des administrations publiques dont la mission est de promouvoir des processus participatifs caractérisés par leur stabilité, leur régularité et leur longue durée.

Des questions que personne ne posait

Autre dimension commune aux situations conflictuelles dont on parle : la mise en avant d'objets de litige inattendus. Bien souvent en effet, l'effet de surprise se joue là aussi, pour les pouvoirs publics : dans la nouveauté des questions qui sont abordées par tel ou tel « *groupe de pression* ». À l'inverse de ce qui se passe dans les assemblées consultatives où des citoyens sont invités à se prononcer sur un sujet défini à l'avance par la puissance invitante, on voit dans ces situations des citoyens se mêler de sujets qui n'ont pas été anticipés par les services des collectivités ou par les sociétés délégataires de service public : ce qui ne faisait pas problème jusqu'ici le devient... Ainsi dans tel projet urbain, autour duquel étaient organisés des ateliers de concertation sur le logement, les espaces publics ou les équipements, voit-on naître un collectif qui s'empare, contre toute attente, du sujet du patrimoine industriel, et qui va s'opposer à la démolition des vestiges d'une usine dont la mémoire douloureuse ne mobilisait plus depuis longtemps les anciens ouvriers. Montent alors dans le débat public des questions que personne ne posait, et qui souvent prennent de court les décideurs, les opérateurs privés ou les différents services des collectivités locales, absorbés dans leur propre vision des enjeux du projet.

Les actions menées par l'Alliance citoyenne dans l'agglomération grenobloise offrent des exemples significatifs de ces sujets polémiques qui semblent, du point de vue des tenants du pouvoir, naître du néant. Menées à partir des « *colères sociales latentes* » des citoyens, repérées par les animateurs de la démarche au hasard de leurs explorations du territoire, ces actions ont fait naître des revendications portant sur des sujets aussi divers que les conditions de travail des femmes de ménage dans certains établissements publics ; les charges locatives appliquées chez tel bailleur de logements sociaux ; ou encore le statut réservé aux étudiants étrangers dans la ville et à l'Université. Pour « *rendre publics les problèmes sociaux qui mettent les habitants en colère* »¹⁶, les militants de l'Alliance s'efforcent de construire avec ces derniers une « *dynamique conflictuelle* » visant les institutions concernées — condition selon eux pour obtenir des avancées sur la thématique en question.

Le conflit est ici délibérément recherché, sur des sujets soigneusement et collectivement choisis, en fonction de trois critères qui n'ont rien à voir, évidemment, avec les préoccupations en cours des institutions visées : 1/ le « *potentiel rassembleur* » de la colère ; 2/ le caractère « *gagnable* » du combat (il faut que celui-ci relève de responsabilités accessibles localement) ; et 3/ la nature institutionnelle du conflit à venir (qui doit mettre en jeu d'un côté des responsables d'institutions ou d'entreprises, et de l'autre côté de « *simples citoyens* » ; sont exclues, autrement dit, les colères opposant différents groupes d'habitants les uns contre les autres). « *Être le caillou dans la chaussure du décideur* », pour « *inverser le rapport de force, donner sens à la démocratie et améliorer notre vie quotidienne* » : telle est l'ambition. À la limite, peu importe le sujet dont on va s'emparer. L'objectif est, au-delà de l'aboutissement de telle ou telle campagne d'action, de renforcer peu à peu la confiance que les citoyens peuvent avoir dans leur propre pouvoir, dans leurs capacités d'organisation, de revendication et de lutte.

On peut voir dans cette "auto-saisine", par des citoyens, de problèmes qui n'étaient pas reconnus comme tels par les pouvoirs publics un fait beaucoup plus général, caractéristique de nombre des situations qui dégénèrent en conflits plus larges, à l'heure actuelle, dans différents pays. Du "Printemps arabe" qui a démarré en Tunisie en décembre 2010 à partir du geste désespéré de Mohamed Bouazizi, jeune vendeur ambulant de fruits et légumes dont la marchandise avait été confisquée par les autorités locales ; jusqu'aux manifestations qui ont secoué le Brésil ou celles qui ont ébranlé le pouvoir turc en 2013, il est frappant de constater que ces grands conflits politiques se sont noués localement, autour de questions que les pouvoirs en place ne soupçonnaient pas devoir être problématiques. Augmentation du prix du ticket de bus de 0,20 reals à São Paulo, abattage d'arbres dans un parc public à Istanbul pour faire de la place à un énième centre commercial... : les causes à l'origine de la protestation citoyenne dans ces deux pays ont pu apparaître mineures, dans un premier temps, aux pouvoirs en place — ce qui a privé ces derniers de capacités de réponse adaptées. D'où l'amplification des mouvements qui a suivi¹⁷, rendue fulgurante par l'usage d'outils de communication comme *Facebook* ou *Twitter*.

¹⁶ Toutes les citations de ce passage sont extraites de ECHO. *Espace des Communautés et des Habitants Organisés. Expérimentation des méthodes du community organizing, septembre 2010-décembre 2012. Grenoble.*

¹⁷ « *La manifestation du 17 juin, violemment réprimée, et le changement de discours des principaux médias qui, suite aux abus de la police, ont défendu le besoin de manifester, ont étendu ce mouvement, à l'origine plutôt de*

Sans aller jusqu'à prendre une telle ampleur, nombre de conflits locaux apparaissent ainsi autour de questions dont les pouvoirs publics ne prennent pas la mesure, ou (autre cas de figure) que les élus veulent éviter de mettre en discussion. Ce dernier cas est à l'origine de bien des situations difficiles qui surgissent dans le cadre des dispositifs de concertation institutionnalisés, où les participants sont sommés de rester cantonnés dans les limites fixées par l'autorité organisatrice. On citera à ce sujet l'exemple lyonnais de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), mise en place en 2003 et invitée en 2011 par la Communauté Urbaine à fournir une contribution sur l'évolution du service public de l'eau dans l'agglomération. La saisine de cette commission par trois vice-présidents du Grand Lyon¹⁸ était « à visée délibérément technique ». Il s'agissait, comme le souligne le cabinet Planète Publique, qui a produit une évaluation de la démarche, de mener « une concertation bien "cadrée", de manière à ce qu'elle réponde aux questions posées et soit ainsi utile ».¹⁹ Deux thématiques étaient officiellement ouvertes à la concertation : la tarification et la qualité de service. Était ainsi exclu du périmètre de discussion « le sujet controversé du mode de gestion ».²⁰

C'est pourtant bien là, à propos de cette question qui n'était pas posée, que certains participants ont porté le fer : sur l'enjeu politique que représentait le choix à venir, pour la Communauté Urbaine, entre le retour de la gestion de l'eau potable en régie publique ou le maintien de la délégation de ce service public à des entreprises privées. Contestant le fait que ce choix devait être laissé aux élus du Grand Lyon, estimant que tout se passait au sein de cette commission « comme si on voulait occuper l'espace hors du champ des vraies questions » [Linossier, 2012], deux représentants associatifs (sur les 26 qui participaient) ont mené la fronde, au sein de la CCSPL autant que sur la place publique, par voie de tracts, d'articles de presse, de manifestations et d'interpellation des maires et des élus communaux.

Dénonçant « une concertation en trompe-l'œil », rassemblant autour d'eux de nombreux autres acteurs associatifs et syndicaux, au sein d'une plateforme dénommée *Etats généraux du service public 69*, ils ont mené pendant plusieurs mois une « campagne citoyenne pour que l'eau du Grand Lyon redevienne notre bien commun », perturbant notablement les travaux de la CCSPL, notamment par la multiplication des messages agressifs au sein de cette commission. Les agents du Grand Lyon et les professionnels en charge de l'animation de la démarche de concertation ont alors dû recourir aux élus pour faire des « rappels à l'ordre sévères », « recadrer » la discussion, et même modifier le règlement interne de la commission, en ajoutant un article sur « l'éthique à respecter » au sein des échanges, sous peine d'expulsion des participants qui tiendraient des propos injurieux.

gauche, à des milliers d'autres personnes, tous bords politiques et classes sociales confondus. », Patrick Dahlet, *Refabriquer du politique : les mobilisations au Brésil*, note n° 182, Fondation Jean-Jaurès, 8 juillet 2013.

¹⁸ Saisine qui s'adressait uniquement aux membres associatifs de la CCSPL (et non pas aux élus communautaires membres de cette commission).

¹⁹ *Évaluation de l'impact de la contribution de la CCSPL sur le cadre stratégique de la nouvelle politique publique de l'eau. Rapport d'évaluation pour le Grand Lyon*. Planète Publique, avril 2013.

²⁰ Planète Publique, idem note précédente.

Sans parvenir à convaincre au final la majorité des conseillers communautaires ²¹, ces protestataires ont investi la scène de dialogue qui leur était offerte, en même temps que la scène publique qu'ils constituaient parallèlement en interpellant les médias locaux et nationaux, pour tenir leur rôle d'opposants et chercher à imposer leurs

« Ce qui est négatif, dans le débat, c'est tout ce qui est hors sujet, ou les prises de parole excessives, qui ne se font pas sur un mode constructif. Ou quand les participants se placent sur le plan de l'idéologie. En tant que technicien, qui doit enrichir la réflexion sur le plan technique, j'ai eu peur... Il nous est difficile, à nous, d'aller sur le plan politique, de gérer ce genre d'interventions dans le cadre d'une réflexion technique. Ce type de conflit a davantage sa place en dehors d'une commission comme la CCSPL. »

Entretien avec un agent du Grand Lyon, anonyme, 13/11/2012.

propres questionnements. De commission consultative, la CCSPL s'est ainsi transformée un temps en arène de débat sur laquelle se jouait une bataille politique et non plus technique. C'est bien d'ailleurs ce caractère proprement politique des questions introduites par les protestataires qui met mal à l'aise les techniciens pris dans ce genre de conflits.

Face à ces mobilisations « *apartidaires, mais pas apolitiques* » [Dahlet, 2013], on comprend en effet le malaise des agents des collectivités locales. L'irruption de questions politiques interroge en effet leur rôle, autant que la logique consensuelle sur laquelle reposent la plupart des prises de décision, dans ces collectivités. Le chercheur Paul Boino le rappelait récemment, à propos du fonctionnement des intercommunalités françaises, qui manquent selon lui des « *arènes de controverse au sein desquelles une délibération contradictoire des choix publics peut se déployer.* »

« Une bonne réunion de concertation comme une bonne séance de conseil de quartier, c'est quand le débat se passe calmement et donc sans que le topo initial présenté par les institutionnels ne soit trop attaqué, que les habitants présents veulent bien arrêter de parler de leur plaque d'égout et fassent l'effort de raisonner comme les institutionnels et qu'à la fin tout le monde tombe d'accord. Non ? Dans tous les cas, ceci ne remplace pas, ni ne compense ce que sont et ce que produisent les arènes de controverses. » [Boino, 2013]

²¹ Le 12 novembre 2012, 132 des 156 conseillers du Grand Lyon ont voté pour une prolongation de 8 à 10 ans de la délégation de service public au privé, en l'occurrence à Veolia Eau et à la Lyonnaise des eaux (filiale de GDF Suez). Voir à ce sujet les nombreux articles parus dans la presse locale et nationale.

Dans les mobilisations citoyennes dont on parle, on voit au contraire l'opposition à l'œuvre, ouvertement. Et cette posture semble gagner en crédibilité, à mesure que s'étend le sentiment que la démocratie fonctionne mal en France.²²

« Contester, le pouvoir irréductible de la base »

Extrait de : *La participation citoyenne, enjeu d'une démocratie territoriale*. Par Antoine Colonna d'Istria, président de Pro Bono Lab. Le Blog du Bénévolat et du Mécénat de compétences. 31 janvier 2013. <http://pouvoirdagir.fr/2013/02/13/la-participation-citoyenne-enjeu-dune-democratie-territoriale/>



Le jeudi 17 janvier 2013, [la Fonda](#) organisait un petit-déjeuner sur le thème « Territoires et Démocratie ». L'enjeu était de discuter des propositions existantes et des initiatives possibles pour renforcer la place des citoyens dans le débat public au niveau local. Parmi les intervenants du débat, Matthieu Ilunga et Adrien Roux représentaient l'[Alliance Citoyenne de Grenoble](#), et Michel Dinet intervenait en tant que fondateur de l'[Unadel](#) et Président du conseil Général de Meurthe et Moselle.

(...) Les échecs de notre démocratie sont matérialisés dans le rapport entre les élus et les citoyens, car la construction de ces échanges entre le pouvoir et la base ne peut pas être simplement décrétée. Les offres de participation citoyenne mise en place par les collectivités au niveau local se heurtent à des freins récurrents. D'une part certains citoyens s'en servent pour pousser des demandes strictement personnelles et non d'intérêt général. D'autre part, les élus sont face à un dilemme qui semble insoluble. En cas d'accès aux demandes, surtout aux demandes représentant des intérêts privés ou minoritaires, les élus se décrédibilisent en cédant au clientélisme. Lorsqu'ils n'y accèdent pas, ils nourrissent l'idée de l'impuissance du politique et de la vanité – voire de la vacuité – de son discours.

Bien souvent, les demandes adressées aux élus locaux ne sont effectivement pas de leur ressort, les vrais décideurs sont les possédants ou les « ayant-droits », ou les chefs de service qui détiennent réellement le pouvoir ; par exemple aucun problème de logement ne peut être totalement résolu sans l'accord et la participation des bailleurs sociaux.

Face à cette situation, lorsque les citoyens ont fait l'effort de monter une demande ou une proposition pour constater qu'elle n'aboutit pas, il leur reste selon l'Alliance Citoyenne un dernier pouvoir : celui de nuire. Il s'agit de contester quitte à créer du désordre, de placer un caillou dans la chaussure des décideurs de telle sorte que l'inconfort finisse par les pousser à l'action. Seulement, ce pouvoir résiduel nécessite une bonne organisation pour s'exercer, et un effort de réflexion dans la définition des cibles et des actions à mener. Il participe d'une expression plus claire et franche des intérêts divergents, dont il bénéficierait en retour. Il s'agit de montrer les conflits et de ne plus les cacher, en considérant que déclarer un conflit c'est ouvrir la voie à la négociation. Cette voie peut être utilisée pour sortir les élus d'une posture figée du responsable, quelque peu passif. Certains vont jusqu'à dire qu'une vraie démocratie ne peut se passer du conflit, et suggèrent qu'elle devrait même l'organiser et le financer...

²² Selon les résultats de l'enquête annuelle « *Fractures françaises* » 2014 (Ipsos-Steria pour *Le Monde*, France Inter, la Fondation Jean-Jaurès et le Cevipof), 78 % des personnes interrogées (+ 6 points par rapport à 2013) estiment que « *le système démocratique fonctionne plutôt mal en France.* », *Le Monde*, 22 janvier 2014.

II. Devenir légitime : construire un rapport de forces ou un « rapport de mondes » ?

Pour toutes les raisons évoquées plus haut, les situations conflictuelles dont on parle nous rappellent, comme l'a montré le philosophe Claude Lefort [1981], que la démocratie est un régime politique où le pouvoir est « *un lieu vide* », c'est-à-dire inachevé, sans cesse à reconstruire, à repenser, et qu'aucun individu ne peut prétendre incarner. Elles interrogent « *le partage des droits à définir des normes dans la société, à distinguer ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas* » [Hatzfeld, 2011] ; et ce faisant, elles remettent en cause l'idée selon laquelle il existerait une seule source de légitimité dans le champ de l'action politique — celle conférée par l'élection.

De la pluralité des sources de légitimité en démocratie

Prenant au sérieux le fait que les revendications de légitimité semblent se multiplier dans nos sociétés contemporaines et travaillent plus que jamais la démocratie représentative, la sociologue Hélène Hatzfeld [2011] a enquêté sur leurs modes d'expressions, « *tant dans des réunions publiques que dans la presse, sur Internet ou dans des discussions plus informelles* ». Elle s'est penchée sur les mobilisations d'« *acteurs invisibles* », dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine et dans les mouvements des "sans" (logement, papiers...). Elle a cherché à comprendre « *au nom de quoi* » des « *groupes plus ou moins formalisés, plus ou moins durables* », se mobilisaient pour telle ou telle cause. Et ses travaux sont éclairants pour saisir ce qui se joue dans les conflits territoriaux que nous évopquons ici.

S'appuyant sur de nombreux travaux théoriques, Hélène Hatzfeld s'intéresse aux « *différents fondements de légitimité qui s'affrontent ou se combinent* » dans ces situations. Elle distingue ainsi les légitimités qu'elle nomme « *ordinaires* », de celles fondées sur les urnes d'une part, sur les métiers d'autre part (les légitimités « *expertes* »). Et elle différencie les revendications de légitimité des demandes de reconnaissance, très fortes également dans nos sociétés contemporaines. Si ces deux notions sont proches, la première se distingue en effet selon elle de la seconde par son « *potentiel politique* ».

En se référant entre autres aux travaux d'Axel Honneth et de Thomas Marshall, la sociologue explique ainsi que la dimension politique d'une revendication est avérée lorsque les principes de justice et d'égalité sont questionnés en fonction du rôle que l'individu joue comme citoyen, en fonction de son « *appartenance "de plein droit" à la communauté politique.* » [Marshall, 1963]. Or, c'est bien ce qui est en jeu dans nombre des mobilisations citoyennes qui interpellent aujourd'hui l'action publique. Les protestataires qui s'expriment le

« *La notion de reconnaissance mobilise des approches psychologiques, philosophiques et éthiques et est centrée sur l'individu, alors que l'emploi de "légitimité" exclut largement les analyses psychologiques et tend à situer l'individu dans un ensemble plus vaste, d'ordre sociétal et politique.* »
[Hatzfeld, 2011 : 64]

font au nom de leur statut de citoyens d'une part, et d'une certaine conception de la justice d'autre part. Et ils invoquent ce faisant une légitimité "d'usager" ou "d'habitant" qui vient entrer en conflit avec celles des élus locaux et des experts mobilisés sur le sujet.

Ces légitimités « décalées » [Hatzfeld, 2011 :142], fondées sur la mobilisation de citoyens « insignifiants », peinent à être reconnues par les représentants des institutions concernés. Nombre d'élus en effet « résistent à accepter que la légitimité politique des associations ne puisse découler en définitive que de leur rôle de porteurs de projets collectifs. » [Gaudin, 1999] C'est pire encore dans le cas de collectifs non constitués en association, auxquels les gouvernants vont chercher à opposer des interlocuteurs « représentatifs », pour co-construire leurs projets ou leurs politiques. Pourtant, face aux profondes transformations qui affectent aujourd'hui la représentation politique, bien mises en évidence par Pierre Rosanvallon dans ses récents ouvrages²³, l'attention portée à ces légitimités ordinaires pourrait venir « au secours de légitimités électives chancelantes », explique Hélène Hatzfeld.

Car, et c'est ce que nous voudrions détailler à présent, ces conflits de légitimité autour de la chose publique sont souvent l'occasion de voir émerger de nouveaux sujets politiques — des groupes ou des individus qui participent de fait aux « changements [en cours] dans l'art de gouverner. » [Hatzfeld] On essaiera en particulier de saisir, à travers les situations que nous avons pu observer, comment apparaissent « des leaders dont la légitimité est totalement hétérogène à [la] culture politique des institutions » [Anselme, 2000] ; et de montrer combien l'on ferait fausse route en pensant que la légitimité est affaire d'apprentissage, d'éducation ou de niveau culturel. Elle est plutôt affaire d'invention, de créativité, de décalage... Au-delà des objets portés au débat par ceux qui contestent tel ou tel aspect des politiques publiques, ce sont surtout en effet les modalités d'action mises en œuvre par ces groupes qui permettent qu'une réelle attention soit portée à leurs discours ; qui font que leurs points de vue seront pris en compte, aux côtés de ceux défendus par les élus, les techniciens, les scientifiques mobilisés sur la question. C'est à travers des formes d'intervention iconoclastes, ou tout simplement décalées de ce qui est attendu dans le cadre de la gouvernance démocratique des territoires, que ces acteurs construisent leur légitimité politique. Et cette construction repose moins sur une quelconque formation préalable (l'acquisition de connaissances s'effectuant souvent dans le temps de l'action elle-même) que par l'affirmation par ces citoyens de leur droit à parler, à être là, à prendre à leur compte la défense d'une certaine idée de la justice et de la gestion du bien commun.



Logo du collectif « On Vaulx Mieux Que ça », Vaulx-en-Velin.
<http://onvaulxmieuxqueca.ouvalon.org/spip.php?article1631>

²³ Voir en particulier *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Seuil, 2008 ; ouvrage dans lequel Pierre Rosanvallon explique que la légitimité des élus repose de moins en moins sur la notion de mandat (autrement dit sur le fait de représenter l'électeur en agissant en son nom) et de plus en plus sur une capacité à « être présent » auprès des citoyens, sur une « représentativité d'attention » aux individus dans leur singularité. Voir également *La société des égaux*, Editions du Seuil, 2011.

Mettre en litige le singulier et l'universel : la justice comme argument, et l'égalité comme « *fiction nécessaire* »

Nous avons pu le vérifier à l'occasion de notre enquête : c'est toujours au nom du principe de justice, d'égalité de droit ou de traitement de tous les citoyens, qu'argumentent ceux qui s'engagent dans des actions contre tel ou tel enjeu de politique locale. Ils dénoncent le tort qui est fait à certains habitants ou usagers dans les décisions telles qu'elles se prennent, ou dans le fonctionnement du service public tel qu'il est assuré. C'est par exemple ce que se sont efforcés de démontrer les partisans du retour en régie publique de la gestion de l'eau potable dans l'agglomération lyonnaise : expliquer, prouver, par la mobilisation d'une diversité d'arguments, que la délégation de service public à des entreprises privées introduit des inégalités entre usagers.

De même, les promoteurs des méthodes du *community organizing* à Grenoble invoquent la justice pour fonder leurs actions : considérant la colère de tel ou tel groupe d'habitants comme « *l'expression du sentiment d'injustice ou d'une frustration* », « *la conséquence d'une situation injuste* », ils cherchent à transformer cette colère en « *moteur de l'action pour la justice sociale* » [ECHO]. Les défenseurs de causes patrimoniales ne font pas autre chose non plus, lorsqu'ils défendent l'idée que telle usine ou prison désaffectée fait partie du "bien commun" — autrement dit que ses vestiges appartiennent à tous les citoyens, et qu'ils devraient à ce titre être protégés de la démolition ou de l'accaparement par tel promoteur pour son intérêt propre. De même, une association comme l'ADULA a dénoncé l'usage qui était fait de l'argent public pour appuyer ses revendications concernant le fonctionnement de la ligne TER Lyon/Ambérieu.

« Nous, on a dit aux élus : "Mais vous investissez beaucoup d'argent, des millions d'euros, dans du matériel récent, pour être compétitif et pour fournir des trains corrects aux usagers ; il faut quand même que ce matériel circule à l'heure !" »
[Frencl, 2013]

« Nous n'avons pas souhaité intervenir sur le fond du débat, en disant : "Les syndicats ont raison, ou la SNCF a raison". On a simplement voulu interpeller la SNCF et une partie des syndicats en disant : "Nous sommes usagers, on souhaite se rendre d'un point A à un point B, avec les transports en commun. On paye notre abonnement, et de ce fait on a droit à un service public de qualité." » [Gouttefangeas, 2012]

Et c'est aussi au nom de l'égalité de droits que se sont mobilisés les usagers de la ligne Lyon/Saint-Etienne, lorsqu'ils ont été confrontés à la longue grève des cheminots, en 2011. Ainsi ces citoyens qui se savent minoritaires, voire même, au début de leur mobilisation, quasi-invisibles, inexistantes..., invoquent-ils « *l'égalité comme fiction nécessaire* » [Ariès, 2012] à l'action politique. Ils font « *comme si* » existait entre eux et les décideurs « *un monde commun d'argumentation* » [Rancière, 1995] — qui dans les fait n'existe pas, puisqu'ils ne sont nullement des interlocuteurs reconnus des pouvoirs publics. La construction de leur légitimité commence là : lorsque ces groupes parviennent à mettre en rapport leur cas particulier, localisé dans le temps et dans l'espace, avec les principes universels dont se réclame la démocratie. On pourrait ici parler d'un rapport de forces qui s'instaure entre eux et les institutions en charge du service public. Mais Jacques Rancière décrit plus finement cette manière dont ceux qui se sentent « *incomptés* » dans le jeu politique tentent de se faire entendre, comme un effort pour dresser « *une scène d'argumentation singulière* ».

Pour devenir audibles, ces acteurs doivent « *construire polémiquement [la question qui les préoccupe] comme rapport de deux mondes et démonstration de leur communauté litigieuse* ». D'un côté, l'enjeu apparemment mineur pour lequel ils se battent (le maintien d'un square dans le quartier, l'augmentation de la fréquence des bus sur telle ou telle ligne de la périphérie urbaine...) ; de l'autre, la « *requête d'universalité* » qu'ils avancent, en se référant aux grandes idées qui fondent la démocratie. Les groupes de citoyens qui parviennent ainsi à joindre ces deux niveaux de réalité, à faire reconnaître publiquement le lien de raison qu'ils entretiennent, mènent une action proprement politique, selon Rancière. « *La politique* » en effet, explique le philosophe, « *n'est pas faite de rapports de pouvoir, elle est faite de rapports de mondes* ». Elle dépend moins, autrement dit, du nombre de bataillons que l'on parvient à rassembler, que de cette capacité qu'ont certains acteurs, à un moment donné, d'« *inscrire, sous la forme du litige, la vérification de l'égalité* » là où son principe n'était pas évident.

Le porte-parole de l'Association de défense des usagers de la ligne Lyon/Saint-Etienne (ADULST) en témoigne à sa manière, lorsqu'il affirme que ce n'est pas le nombre d'adhérents ou d'usagers mobilisés qui a permis à l'association de se faire entendre par la SNCF, mais « *la qualité de nos actions* » [Gouttefangeas]. On voit alors à l'œuvre dans le déploiement des paroles et des actes de ces collectifs de citoyens ce que certains auteurs analysent en termes de « *montée en généralité* » des arguments, ou de « *rapports de grandeurs* » [Boltanski, Thévenot, 1991] ; la grandeur n'ayant pas directement à voir avec l'importance des troupes, mais bien plus avec la capacité des leaders à mettre en relation, à « *joindre et disjoindre* » différents objets ou niveaux d'appartenance. D'autres auteurs ont bien décrit ces stratégies des « *acteurs faibles* » qui, en prenant en charge des problèmes très locaux, s'attaquent en fait à des causes beaucoup plus globales et deviennent ainsi « *des acteurs informels du politique* » [Sassen, 2009]. Pour la sociologue Saskia Sassen ce sont bien des formes de recompositions du pouvoir qui se jouent à travers ces mobilisations locales, dans un contexte mondial où les institutions traditionnelles du politique (syndicats, partis) sont rendues de plus en plus impuissantes par la globalisation économique. « *L'espace de la ville globale* », estime-t-elle, « *n'est pas spécialement l'espace des acteurs politiques formels. [C'est] un espace complexe, dans lequel le citoyen, même sans pouvoir, même immobile, trop pauvre ou vulnérable pour voyager, peut lancer des actions globales, faire du politique.* » [Sassen, 2009].

« Un sujet politique, ce n'est pas un groupe qui "prend conscience" de lui-même, se donne une voix, impose son poids dans la société. C'est un opérateur qui joint et disjoint les régions, les identités, les fonctions, les capacités existant dans la configuration de l'expérience donnée, c'est-à-dire dans le nœud entre les partages de l'ordre policier et ce qui s'y est déjà inscrit d'égalité. (...) [Ce que fait par exemple une grève ouvrière lorsqu'elle] met ensemble deux choses qui n'ont "rien à voir" l'une avec l'autre : l'égalité proclamée par la Déclaration des droits de l'homme et une obscure affaire d'heures de travail ou de règlements d'atelier. » [Rancière, 1995]

Dans ce rapport particulier entre local et global, entre singulier et universel, la notion "d'intérêt général" se trouve très vite mise en débat, du moins dans le système républicain français, qui pense celui-ci comme une donnée transcendante, portée par les élus de la Nation. Et ce n'est certes pas un hasard si cette notion se trouve aujourd'hui interrogée non seulement "par le bas" — par les acteurs qui contestent localement son invocation pour justifier telle ou telle politique —, mais aussi "par le

haut", par les chercheurs qui se consacrent à l'observation des évolutions sociétales et de la vie publique. De fait, une nouvelle définition de la régulation démocratique commence à émerger dans le pays, plus ou moins inspirée d'autres cultures politiques européennes.²⁴ La mise en avant de la notion de "biens communs" par divers mouvements militants témoigne de l'amorce de ce travail idéologique, qui conçoit l'intérêt général comme étant à composer en permanence, comme fruit d'une négociation entre les tenants du pouvoir et des groupes de citoyens qui revendiquent de plus en plus leurs savoirs d'usage à propos de l'action publique. Ainsi Jacques Ion [2012] explique-t-il, en prenant la défense des Nimby, que « *l'intérêt général n'existe pas en soi* » ; et Thierry Libaert [1998] que « *l'argument de l'intérêt général n'impressionne plus et ne suffit plus à faire reculer la méfiance* » des associations et lobbies mobilisés contre les projets publics.²⁵

À propos des Nimby et de l'intérêt général

Extrait d'un entretien avec le sociologue Jacques Ion, 20/4/2012. <http://www.millenaire3.com/Jacques-ION-La-democratie-c-est-mettre-ensembl.122+M586b92da02f.0.html>

« On critique [les Nimby] au nom du fait qu'ils défendraient des intérêts particuliers par rapport à l'intérêt général. Mais l'intérêt général, ça n'existe pas en soi. C'est constamment remis en cause, c'est le résultat de conflits. À un moment donné, ça émerge comme intérêt général..., c'est tout. Avec André Micoud et d'autres, nous avons enquêté, il y a déjà longtemps, auprès des opposants à l'autoroute Lyon / Saint-Etienne. Qu'avons-nous vu ? Des paysans installés là depuis longtemps, des néo-ruraux, des vieux châtelains, des ouvriers de Rive-de-Gier et de Saint-Chamond qui avaient trouvé un terrain pas cher dans le coin, des Parisiens propriétaires de résidences secondaires, des cadres moyens de Givors qui étaient venus s'installer là..., bref, une population bigarrée au possible, socialement hétérogène, qui arrive à se mettre d'accord sur un tract. C'est passionnant ! Cela veut dire que ces gens ont surmonté leurs différences de langage, leurs a priori... : ils ont fait de la politique. Ils sont allés voir les maires, les conseillers généraux, les députés, la Région, l'Europe..., ils ont fait de la politique constamment. Et quand on va voir de près, ces gens-là défendent des intérêts qui ne sont pas si particuliers que ça. Ils sont obligés de prendre en compte plein de dimensions du monde commun que l'on partage aujourd'hui, et les conflits qui traversent ce monde commun. Les écologistes qui se sont mobilisés contre des lignes haute tension dans le Verdon, ou pour la protection des ours dans les Pyrénées, c'est la même chose : ils ont étudié comment était alimentées l'Italie et l'Allemagne en électricité... ; ils ont dû lire des textes européens, se renseigner sur les flux de marchandises entre l'Espagne, le Maroc et le Nord de l'Europe, comprendre pourquoi tant de camions passaient par là, etc. Ils ont posé des questions très intéressantes ! (...) Paradoxalement, ces gens qui traitent leurs petites affaires dans leur coin sont ceux qui ont tendance à prendre en compte la globalisation, alors que ceux qui font de la politique politicienne ont tendance à réduire leur vision à l'Etat Nation ! Je pense pour ma part que lorsqu'on va dans le concret des choses, dans le singulier, on a beaucoup de chances de rejoindre autrement l'universel. »

²⁴ On ne peut faire référence ici à tous les travaux, issus de disciplines fort différentes, qui se penchent sur cette problématique. Mais citons entre autres, parmi les plus récents, ceux du sociologue Pierre Rosanvallon (*La Légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Le Seuil, 2008 et *La Société des égaux*, Le Seuil, 2011) ; de la philosophe Cynthia Fleury (*Les pathologies de la démocratie*, Librairie Générale Française, 2009) ; la thèse de science politique d'Hélène Balazard (*Quand la société civile s'organise : l'expérience démocratique de London Citizens*, Université Lumière Lyon 2, 2012) ; ou encore *L'étude sur la rénovation de l'intérêt général en France* pilotée par Philippe-Henri Duthel, du Haut Conseil à la Vie Associative, et Antoine Vaccaro, président du CerPhi, réalisée par une équipe de JuniorConsulting Sciences Po pour l'Institut Pasteur, avec le soutien d'Ernst & Young, avril 2013.

²⁵ Cité dans Chouteau Marianne, Matias Marta, Nguyen Céline : *Le recours à l'argument de la transparence dans les récits d'opposition aux installations de stockage de déchets non dangereux*, Communication au colloque *La communication transparente*, Bruxelles, novembre 2013. <http://www.uclouvain.be/441395.html>. Voir aussi : Trom Danny, *De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative*, Revue Française de Science Politique 1999 ; 49 : 31-50. Et : Jobert Arthur, *L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général*, Politix 1998 ; 11 : 67-92.

Jeux de langage

On le comprend, entre la demande de justice portée par certains citoyens et le fait de rendre celle-ci audible publiquement, de telle sorte que les institutions concernées s'emparent de la question posée, il y a tout un travail à effectuer... Un travail qui sera d'autant plus compliqué que ceux qui portent cette demande n'auront aucune entrée particulière dans le jeu politique local. Tout le défi va alors consister, comme on le vérifie sur le terrain dès lors que l'on se penche en détail sur les stratégies d'action de ces groupes protestataires, à faire « *entendre comme discours ce qui n'était entendu que comme bruit* » [Rancière 1995] ou comme désordre de la révolte — en tout état de cause comme expression non recevable dans le jeu normal de la communication institutionnelle.

Ce passage « *du bruit à la parole* » [Anselme, 2000] suppose toute une activité réflexive et rhétorique de la part des acteurs protestataires. Celle-ci va passer d'abord par un travail sur les mots, écrits ou proférés via des tracts, des communiqués de presse, des lettres ouvertes, des blogs, des réunions publiques...

Il s'agit, pour ceux qui veulent se faire entendre de montrer, par l'expression orale ou écrite, que c'est bien « *en tant qu'êtres parlants raisonnables* » [Rancière, 1995] qu'ils se mobilisent ; que l'action entreprise est bien « *une manifestation du juste* », qui doit pouvoir être comprise par l'autre partie. Or cela ne va pas de soi, comme le prouve l'énergie considérable déployée par les leaders (souvent improvisés) de ces mobilisations, auxquels échoie la responsabilité de parler au nom des autres. Outre le fait qu'il faut se constituer un "carnet d'adresses" des responsables à interpeller, il convient aussi de savoir jouer de différents niveaux de langage pour s'imposer dans l'échange.

« Nous avons commencé par faire des courriers. Déjà, nous alertions tous les jours la SNCF, sur tous les incidents qui avaient lieu. J'envoyais systématiquement des mails au chargé d'axe, qui est chargé de faire remonter les problèmes à la Direction. (...) J'adressais aussi les mails au Conseil Régional, à la Vice-Présidente chargée des transports, Bernadette Laclay ; et aussi à Pascal Protière, qui est chargé des transports au cabinet de Jean-Jacques Queyranne. Il y en avait des pages... ! Je reprenais, au nom de l'ADULA, les mails des usagers..., qui me disaient : "A telle heure, je suis en panne", "J'ai des frais de nourrice", etc. Avec l'accord des usagers bien sûr, et toujours sous le couvert de l'anonymat — sauf pour ceux qui étaient d'accord pour communiquer leurs coordonnées. Je recensais les mécontentements, je reprenais leurs textes, très précis. Je ne faisais jamais de mails assassins, je veillais toujours à ce que les gens soient corrects. Quand je voyais que certains mails étaient "limite"... , je ne les faisais pas suivre : on avait un rôle de modérateur. » [Frencl, 2013]

« La communication est un métier... Ce n'est pas le mien, je suis éducateur. Des gens ont des compétences dans ce domaine. Mais il est important d'avoir des notions. Il faut savoir utiliser les bons mots dans un communiqué de presse, les bons points stratégiques pour sensibiliser la presse... (...) Je peux faire un communiqué en râlant... Non, il y a un vocabulaire à utiliser. (...) La plainte de la rue, on doit l'entendre, et on doit la faire ressentir à la SNCF. La SNCF nous reproche souvent nos communiqués de presse, qui sont assez acerbes, assez cassants, assez directs. Mais en même temps, si on ne joue pas ce rôle-là..., très vite, les usagers vont se dire : "C'est quoi cette association qui ne fait jamais de remarque ?" » [Gouttefangeas, 2012]

« J'ai eu des dialogues très houleux avec la Directrice de la SNCF (...). Il faut dire que j'ai été très virulent dans certains mails avec la Directrice, à un moment donné. Je lui ai dit : "Vous n'avez qu'à démissionner, si vous n'êtes pas capable de faire circuler vos trains !" Vous savez, quand on est excédé... » [Frenzel, 2013]

« Utiliser les bons mots » pour se faire entendre dans le cadre de ces situations conflictuelles ne signifie pas forcément mimer le langage de l'autre. Loin de se cantonner, en effet, au langage technique en usage dans les mondes institutionnels, les acteurs à l'origine des conflits que nous avons pu observer vont user simultanément ou successivement de toutes sortes de registres (la provocation, la violence verbale, la dérision, l'humour, la métaphore...) pour dire le tort qui leur est fait, sur la scène de

dialogue qu'ils ont réussi à constituer à travers leur apparition initiale. Ils vont alterner la modération et le spectaculaire ou l'outrancier, pour marquer les esprits et trouver un écho public (dans les médias notamment), au-delà des seuls interlocuteurs techniciens ou politiques qu'ils visent. Ce faisant, ils donnent raison à Jacques Rancière, pour qui les jeux de langage sont à la base de l'activité politique. La scène politique en effet, explique cet auteur, « ne saurait s'identifier à un modèle de communication entre partenaires constitués sur des objets ou des fins appartenant à un langage commun. Elle n'est pas pour autant renvoyée à une incommunicabilité des langages, à une impossibilité d'entente liée à l'hétérogénéité des jeux de langage. » L'interlocution politique a « toujours mélangé les jeux de langage », à la différence, par exemple, de l'échange juridique ou marchand.

Disant cela, Jacques Rancière prend le contre-pied de Jürgen Habermas, qui, dans ses différents ouvrages²⁶ estime nécessaire, pour tout acte de langage voulant se faire reconnaître comme légitime, que celui-ci s'inscrive dans les règles supposées normales de l'activité communicationnelle. Pour Rancière, la requête d'universalité « se traite toujours dans des situations "anormales" de communication, dans des situations qui instaurent des cas. » Paraphrasant Platon, cet auteur affirme que les formes d'interlocution sociale qui font effet, qui peuvent produire de la reconnaissance politique, sont à la fois des argumentations rationnelles (qui enchaînent deux idées) et des métaphores « poétiques » (qui font voir une chose dans une autre) — les unes et les autres ayant toujours eu partie liée. « L'invention politique s'opère dans des actes qui sont à la fois argumentatifs et poétiques, des coups de force qui ouvrent et rouvrent autant de fois qu'il est nécessaire [des mondes communs]. » C'est bien nous semble-t-il ce que l'on voit à l'œuvre dans nombre des conflits territoriaux que nous avons pu observer. Du côté de la rationalité, il faudrait ranger l'effort considérable fourni pour construire des

« Car le problème [dans ces situations de litige autour de ce qui est ou n'est pas juste] n'est pas de s'entendre entre gens parlant, au propre ou au figuré, des "langues différentes", pas plus que de remédier à des "pannes de langage" par l'invention de langages nouveaux. Il est de savoir si les sujets qui se font compter dans l'interlocution "sont" ou "ne sont pas", s'ils parlent ou s'ils font du bruit. Il est de savoir s'il y a lieu de voir l'objet qu'ils désignent comme l'objet visible du conflit. Il est de savoir si le langage commun dans lequel ils exposent le tort est bien un langage commun. La querelle ne porte pas sur des contenus de langage plus ou moins transparents ou opaques. Elle porte sur la considération des êtres parlants comme tels. » [Rancière, 1995 : 79]

²⁶ En particulier dans *Le discours philosophique de la modernité*, Gallimard, 1988.

argumentaires convaincants, de la part des collectifs citoyens (ou plus précisément des personnes qui en leur sein assument le rôle de leaders ou de chevilles ouvrières des conflits). Ainsi le Président de l'ADULA décrit-il en détail le travail de fourmi qu'il a fallu déployer pour peser dans le procès intenté par l'association contre la SNCF.

Cette activité rhétorique suppose de la minutie, de la mémoire... ; mais aussi de l'organisation, des dispositifs d'action qui assurent une bonne communication au sein des collectifs ; et, de plus en plus, une maîtrise des outils numériques à travers lesquels se réinvente aujourd'hui le langage privé et public. Il faut savoir écrire des communiqués, formuler ses idées, faire des synthèses, des comptes rendus percutants. Ne pas dire « *n'importe quoi* », éviter de tomber dans l'insulte ou la violence — quoique cela puisse arriver « *quand les usagers pètent les plombs* » [Frencel] ; auquel cas il faut parvenir à justifier ou minimiser après coup l'agressivité dont on a fait preuve, ou l'irruption de la violence verbale dans les échanges. Il faut en somme beaucoup d'intelligence collective, pour construire ainsi, en l'ajustant à chaque nouvelle étape de la lutte, un discours audible par les institutions auxquelles on s'adresse. Mais il faut aussi être inventif, créatif. Et en la matière, on peut évoquer les jeux de mots ou le recours à la provocation — que certains revendiquent ouvertement comme un moyen de déstabiliser l'adversaire.

« On a fourni à l'avocat toutes les pièces nécessaires. Je lui ai communiqué tous les mails d'usagers, sur les retards qu'ils avaient subis. Parce que la SNCF conteste point par point les retards. Mais j'avais tous les détails, l'heure exacte à laquelle les trains étaient arrivés. Il faut être très précis dans ces cas-là, parce que ça couvrirait une période quand même assez longue... » [Frencel, 2013]

« À un moment donné, le syndicat CGT a comparé notre mouvement au régime de Vichy. L'allusion était : "L'utilisateur voudrait qu'il n'y ait plus de grève, Stop la Grève ! veut l'interdiction de faire grève." Non ! Nous sommes très clairs là-dessus : le droit de grève doit être respecté, c'est un acquis dans notre société, dans notre pays. Nous comparer à un régime qui nous rappelle les heures les plus sombres de notre histoire, ce n'est pas acceptable. Nous avons réagi par un communiqué à la presse pour dire : nous ne sommes pas contre la grève, nous sommes contre l'utilisation et la manipulation des usagers dans ce conflit. Et on leur a dit : "Vous nous parlez de Vichy, mais nous, on appelle les trains d'aujourd'hui les trains de la honte" ! Il y a un jeu de provocation aussi, dans la communication, il faut faire réagir. Si vous faites un communiqué de presse un peu fade,... "pépère", vous n'aurez jamais rien. Notre rôle est aussi de provoquer. » [Gouttefangeas, 2012]

« "Autourdeleau" tourne autour de l'eau, autour du pot, sans aborder et vider le pot, de peur que la question du mode de gestion ne saute à la figure des débatteurs (...) Est-ce cela la démocratie ? Un leurre, un théâtre d'ombre et de soumission, où les acteurs défendent plus une place au soleil que l'enjeu de la pièce (la régie) ou les attentes du public qui paie pour ce gâchis (les usagers). » [Linossier, 2012]

Les responsables de l'ACER (Association des Consommateurs d'Eau du Rhône) mobilisés sur la question du mode de gestion de l'eau potable sur le territoire du Grand Lyon ont largement eu recours, eux aussi, à la provocation pour faire entendre leur point de vue. L'un d'eux, Jean-Louis Linossier, associé aux travaux de la CCSPL sur ce sujet, a multiplié les qualificatifs violents à l'encontre de la démarche engagée, dans la presse autant que sur la plateforme collaborative (Autourdeleau) mise en place par cette commission pour favoriser l'expression des participants. « *Écervelage* », « *théâtre d'enfumage* », « *pseudo-concertation* »... Autant de termes frappants repris dans la presse et sur des blogs, qui ont entraîné un

« *recadrage* » des règles de parole au sein de la commission, des menaces d'expulsion et finalement, des excuses de la part de M. Linossier, pour un mail considéré comme « *insultant* » à l'égard des agents du Grand Lyon.

Dans d'autres cas, c'est l'imaginaire ou la mémoire des lieux et des gens qui sont convoqués, le recours au sensible, pour mettre en évidence, par exemple, l'écart entre les discours officiels sur « *la ville pour tous* » et des projets qui, selon les protestataires, tendent à évincer une partie de la population des zones les mieux desservies.

« Nous constatons, depuis des années, dans divers lieux de l'agglomération, que les différentes concertations imposées par la loi ne tiennent finalement pas compte des remarques et demandes des habitants, ou alors exceptionnellement à la marge. Ainsi, ce qui est centre de notre action, la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel de la Tase est gommé dans le projet B..., élaboré par le Grand Lyon et par conséquent avec un financement public, ce qui est une manière pour le moins curieuse de pratiquer la politique. (...) Le projet B... qui est porté de manière ostentatoire par le Grand Lyon, nie l'identité et la mémoire du quartier et méprise les habitants en offrant le quartier au privé. Ce projet néglige l'essentiel, les équipements publics qui seront nécessaires au quartier, les équipements culturels et artistiques au cœur du quartier, la sauvegarde et exposition de la mémoire industrielle, la mémoire ouvrière, la mémoire de l'immigration, etc. »

Courriel de José Berenguer, Président du Cercle de la Soie Rayonne, à la Mission Carré de Soie et au Vice-Président du Grand Lyon en charge de la participation citoyenne, 19 mai 2009.

L'humour, la dérision, l'irrévérence peuvent également s'avérer « *des armes décisives* » [ECHO] dans la bataille pour la légitimité. On pourrait ici citer le philosophe Gilles Deleuze [1996], et ce qu'il dit de l'humour en tant qu'« *art des événements* », « *langage minoritaire* », arme des acteurs faibles et manière de tracer des « *lignes de fuite* » qui vont permettre de déterritorialiser le conflit, d'échapper à une identité assignée, de questionner les significations dominantes ou l'ordre établi. Ou Saul Alinsky [2012], pour qui « *les armes les plus puissantes du monde sont la satire et le ridicule.* » Ou encore, ce qu'écrivait récemment l'écrivain turc Ahmet Altan, à propos des manifestants du Parc Gezi à Istanbul : « *Ils sont intelligents, créatifs, courageux, non violents. C'est une nouvelle classe. Je les appelle les "fun Turcs". Ils fuient, vous tourment en ridicule et reviennent. On ne peut pas lutter contre ça.* » ²⁷

Joindre l'action à la parole

On voit à travers tous les exemples évoqués ci-dessus combien les formes d'interlocution mises en œuvre par les citoyens protestataires sont décalées du mode d'échange attendu sur les scènes préconstituées que sont les dispositifs de concertation institutionnalisés — où les participants sont priés de parler peu ou prou le même langage que les techniciens (grâce à une intégration progressive de connaissances et d'un vocabulaire spécifique, voire à des formations *ad hoc* sur tel sujet). Mais autre chose distingue les modalités de démocratie participative « *descendantes* » (mises en œuvre dans le cadre de la concertation instituée) et les situations conflictuelles dont on parle — que d'aucuns classent dans la participation citoyenne « *ascendante* », autrement dit « *fondée sur une logique de la demande, et non de l'offre* », sur « *une conquête de pouvoir par des gens qui habituellement n'en*

²⁷ *Les écrivains turcs portent la plume dans la rue*, Le Monde, 28 juin 2013.

ont pas ».28 Il s'agit de la place de l'agir. Le vocabulaire mis en avant par les groupes de citoyens qui entendent en France renouveler la démocratie participative le dit bien : dans « *pouvoir d'agir* », il y a d'une part la notion de pouvoir — que l'on ne craint plus de questionner, de revendiquer — et d'autre part, cette idée que les citoyens ne devraient plus se contenter de donner des avis, mais qu'il faudrait passer à l'acte ; ou plus précisément joindre l'action à la parole.29 En la matière, l'inventivité n'a pas de borne, et elle est même, à en croire nos interlocuteurs, une condition du succès des luttes engagées.



Ainsi le collectif mobilisé contre les dysfonctionnements de la ligne TER Lyon/Saint-Etienne a-t-il appelé à un moment les usagers de la ligne à ne plus payer leur abonnement SNCF.

« Il y a eu aussi un autre élément déclencheur : le fait que des usagers à Givors, à de nombreuses reprises, n'ont pas pu monter dans les trains ; un jour, 3 trains sont passés devant eux. Du coup, des usagers se sont mis sur les voies et ont interrompu le trafic pendant une demi-journée entière, pour dire "Stop, on en a marre !" Stop la Grève ! en somme... Finalement, ils ont imposé notre slogan dans les actes ! » [Gouttefangeas, 2012]

« On réfléchissait sans cesse à des actions nouvelles. Les lettres ouvertes étaient écrites toutes les semaines, ou au moins tous les 15 jours. Une fois, on a tracté les lettres ouvertes qu'on avait envoyées aux élus, et elles ont été distribuées aux usagers. Toutes les semaines, on réfléchissait : qu'est-ce qu'on va faire ? Sur quoi pourrait-on encore intervenir ? Comment nous renouveler, comment argumenter ? » [Gouttefangeas, 2012]

L'action de ce collectif naissant — qui était en train de s'affilier au mouvement national *Stop la Grève !* pour tenter d'obtenir l'écoute de la Direction de la SNCF et de divers responsables politiques — a également été soutenue par une occupation surprise des voies, de la part d'autres usagers, non affiliés au collectif.

28 Jean-Pierre Worms, cité par Antoine Colonna d'Istria in : *La participation citoyenne, enjeu d'une démocratie territoriale*, <http://pouvoirdagir.fr/2013/02/13/la-participation-citoyenne-enjeu-dune-democratie-territoriale/>, 31 janvier 2013.

29 Voir par exemple sur le sujet Dominique Paturel, *Empowerment et Pouvoir d'Agir*, <http://www.les-seminaires.eu/empowerment-et-pouvoir-dagir/>, mis en ligne le 9 mars 2013.

« Vous avez des gens dans l'association qui se bougent, qui osent... Qui osent alerter la presse, qui prennent le temps..., je ne veux pas dire, du harcèlement, mais à un moment donné c'était c'est presque ça ! (...) Il faut vraiment que les gens prennent conscience que si on arrive à obtenir des choses, c'est parce qu'on se bouge, qu'on se mobilise. »
[Frencel, 2013]

On pourrait mettre sous ce même registre de l'action les recours en justice entrepris par certains groupes d'usagers ou de citoyens contre des institutions publiques ou privées.³⁰ Celles-ci en font de plus en plus souvent l'expérience : les citoyens mobilisés sur des questions d'aménagement ou de service public ne se contentent plus de parler, d'émettre des demandes ou des avis. Ils « osent », ils « se bougent ».

Jeudi Noir occupe la Fnaim pour dénoncer les frais d'agence immobilière



Une vingtaine de membres du collectif Jeudi Noir ont brièvement occupé ce matin le siège de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim) à Paris pour dénoncer les frais d'agences immobilières payés par les locataires. Aux cris de « Agences, rendez l'argent », les manifestants affublés de perruques fluos ont réussi à s'introduire au siège de la Fnaim, en chantant et dansant. Cette action, qui a duré près d'une heure, intervient le jour où sont dévoilées les grandes lignes du projet de loi sur le logement. Celui-ci prévoit justement de plafonner les frais d'agence payés par le locataire et l'obligation d'en facturer la moitié au propriétaire.

Publié le 12 juin 2013 <http://tempsreel.nouvelobs.com/immobilier/logement/20130612.OBS2924/jeudi-noir-occupe-la-fnaim-pour-denoncer-les-frais-d-agence-immobiliere.html>,

Au-delà des mots, ce qui réunit les diverses expériences que nous avons pu observer, c'est en effet une dimension d'engagement physique des personnes mobilisées. Les corps sont à l'œuvre dans ce que l'on pourrait appeler des "prises d'espace". On le voit très bien dans ce qu'ont fait les militants de l'Alliance citoyenne à Grenoble, depuis 2010. Rappelant avec Saul Alinsky que « l'action est l'oxygène de l'organisation », voyant celle-ci comme un moyen de lutter « contre le sentiment d'impuissance et de résignation » qui domine nombre de nos concitoyens aujourd'hui, ils s'appuient sur la création d'événements, la conduite d'actions symboliques, très concrètement inscrites dans l'espace.

³⁰ Cas de l'action entreprise en 2011 par l'ADULA contre la SNCF, avec le soutien de la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports). Dans le cadre du projet urbain dit du « Carré de Soie » à Vaulx-en-Verin et Villeurbanne, c'est également un recours en justice contre le permis de construire accordé à un promoteur immobilier, déposé par le collectif d'associations opposé à la démolition de l'usine TASE qui a permis, en bloquant l'avancement des opérations, d'ouvrir un espace de négociation entre les associations, la maîtrise d'ouvrage publique (Grand Lyon) et le promoteur.

« Mettre son grain de sable dans la fête »

Extrait du Livret ECHO, Espace des Communautés et des Habitants Organisés. Expérimentation des méthodes du community organizing. Septembre 2010 – Décembre 2012 (Grenoble)

« La soirée annuelle d'accueil des étudiants et enseignants chercheurs étrangers organisée par l'Université de Grenoble rassemble quelques 400 invités à la Bastille. M. le président de l'université, Mme l'adjointe au maire, M. le directeur administratif sont là pour ouvrir le buffet et témoigner du sens de l'hospitalité grenobloise pour les étudiants et chercheurs internationaux. Mais à l'heure d'ouvrir le buffet, l'ambiance change. Un guichet administratif est mis en place à l'entrée et génère une longue file d'attente. Des formulaires sont distribués. Des documents sont demandés aux invités : certificat de bonne conduite, chèque de caution au cas où des verres ou assiettes seraient brisées, attestation de sécurité sociale, extraits de casiers judiciaires des grands parents... La file est interminable. « Le numéro 329 est appelé au guichet ». Le buffet refroidit. Les personnalités accueillantes s'affolent.

L'alliance des étudiants étrangers a décidé de mettre son grain de sable dans la fête. En cause, la suppression des moyens d'accueil pour les étudiants hors échange (venant principalement d'Afrique ou d'Asie). Un choix budgétaire qui accentue les difficultés des étudiants concernés laissés seuls face aux problèmes d'accès au logement ou à la santé, d'obtention d'un compte en banque ou de régularisation administrative auprès de la préfecture. « Nous avons décidé de perturber la cérémonie pour rappeler à M. Ouebdessalam le président de l'université à ses responsabilités. L'université doit mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour que l'hospitalité du campus grenoblois ne soit pas seulement une jolie cérémonie et une jolie communication », explique Ibrahima Bah, porte-parole de l'action, membre de l'association des Guinéens de l'Isère et de l'Alliance des étudiants étrangers.

La réaction des décideurs ne traîne pas. « Lamentable », « intolérable », « agressif » « une manière certaine de fermer la porte au dialogue ». Trois jours plus tard, une délégation est finalement reçue par le directeur administratif. Ce que les étudiants demandaient sans succès depuis plusieurs mois. »

Provocatrice, perturbatrice de l'ordre établi, jouant sur la farce, l'action évoquée ci-dessus aura finalement porté ses fruits — ainsi que l'évoque un article paru en septembre 2013 sur le site grenoblois d'information indépendant Place Gre'net.³¹

³¹ « Un guichet de la préfecture à été mis en place dès cette rentrée sur le campus pour faciliter les démarches administratives des étudiants étrangers. Après près de deux ans de combat pour faire céder la préfecture et l'université, l'Alliance citoyenne, l'Unef mais aussi des associations d'étudiants étrangers ont obtenu gain de cause. Ce guichet comprend quatre postes ainsi qu'une cellule assistance, comme le revendiquaient les associations. Pour rappel, le mouvement avait commencé à la rentrée 2011. L'alliance citoyenne avait à l'époque paralysé la cérémonie officielle d'accueil des étudiants et chercheurs internationaux en demandant toute une série de papiers loufoques visant à simuler les galères administratives des étudiants étrangers. « La queue que vous avez sous les yeux, M. le Président de l'Université, n'est qu'un petit aperçu de l'ensemble du calvaire des étudiants étrangers entre l'université et la préfecture » avait dénoncé à l'époque Demba, de l'Association des étudiants Maliens de l'Isère (Aemi). Aujourd'hui, « le combat pour améliorer l'accueil des étrangers n'est cependant pas terminé » comme le souligne Aliou, le président de l'Association des Guinéens de l'Isère (Agis). Cependant, l'ouverture de ce guichet sur le campus est un énorme progrès. » Source <http://www.placegrenet.fr/fin-galere-les-etudiants-etrangers/>, 24/09/2013.

Les militants de l'Alliance citoyenne ont aussi expérimenté le fait que parfois, la seule menace de l'action suffit à obtenir des résultats — autrement dit à « *provoquer la réaction de l'adversaire* », à amener à la négociation les dirigeants interpellés.

« La menace plus forte que l'action : scène de ménage à l'hôtel des impôts »

Extrait du Livret ECHO, Espace des Communautés et des Habitants Organisés. Expérimentation des méthodes du community organizing. Septembre 2010 – Décembre 2012 (Grenoble)

« Après plusieurs semaines d'interpellation infructueuse du directeur, le moment de l'action était venu. Une réunion avait auparavant rassemblé la plupart des femmes concernées, et, autour d'elles, une dizaine de personnes du quartier, du syndicat et d'associations communautaires comme l'association des femmes algériennes. Un atelier en petits groupes est organisé pour stimuler l'imagination sur les actions qu'on pourrait mener.

Quelques semaines plus tard, suite aux refus du directeur de les recevoir, elles décident de mettre en oeuvre l'une des actions imaginées. C'est pour jeudi. La mobilisation a été bien lancée. Tout est organisé. Parce que les femmes ne peuvent pas nettoyer les six niveaux du bâtiment dans les horaires imposés, aujourd'hui, une centaine de gens sont prêts à venir les aider. Jeudi à 15h, les neuf femmes de ménage salariées de l'entreprise Onet arriveront à l'Hôtel des impôts plus tôt que d'habitude. Elles ne seront pas seules. Plusieurs dizaines d'habitants du quartier Mistral voisin et d'associations diverses de l'Alliance Citoyenne seront avec elles, balai, serpillère et seau à la main. Il s'agit de dénoncer l'augmentation des cadences et le nombre insuffisant d'heures de travail. Et de faire le ménage dans tout ça.

Mais l'annonce d'une telle action inquiète l'entreprise Onet. Effrayée de voir débarquer une centaine de citoyens à l'Hôtel des Impôts pour venir aider les femmes débordées à astiquer le bâtiment, l'entreprise Onet lâche du lest. L'ampleur de l'action et la grève possible risquent fort d'entacher la réputation de l'entreprise. De futurs contrats pourraient être perdus à cause de cela. La veille, Ludovic T. a donc communiqué aux employés ses concessions. Tous les postes vont être audités pour mettre fin aux surcharges de travail. Des heures complémentaires seront données suite à la réorganisation. Fatma G. et Aichata K., deux femmes qui travaillaient pour Onet depuis des années en contrats précaires se voient offrir un CDI. Les citoyens peuvent remettre leur balai au placard. L'action est reportée. La menace a suffi. »

Sans que ce soit généralisable, on note une part importante des jeunes générations au sein des collectifs qui donnent ainsi une place décisive à l'agir dans leur engagement citoyen. Cela peut s'interpréter de deux manières : soit que l'on considère que la jeunesse a de tout temps privilégié l'engagement physique sur la négociation patiente et l'échange policé ; soit qu'il y ait là le signe d'une bascule culturelle dans les manières d'envisager le rapport des citoyens au politique. Jacques Ion, qui a enquêté ces dernières années auprès de divers groupes de jeunes mobilisés autour de causes locales en Rhône-Alpes, penche pour la seconde hypothèse. Il considère en effet que les évolutions en cours sont l'expression d'un changement du rapport au temps dans nos démocraties modernes.

« Ils veulent des choses courtes, directes. Ils n'ont pas ce fardeau de l'histoire et de la mémoire politique. Pour eux, le sarcasme est vital. Leurs références viennent du futur. On voit apparaître une nouvelle culture politique, un nouveau modèle de société. On doit tout apprendre de cette jeunesse. » Sema Kaygusuz, à propos des occupants du Parc Gezi à Istanbul, cité in : *Les écrivains turcs portent la plume dans la rue*, Le Monde, 28 juin 2013.

*« Ce qu'on veut, c'est agir. Pour dire les choses très vite : auparavant, on avait l'espérance de jours meilleurs dans les siècles futurs. Il y avait des idéologies, au sens fort du terme, qui mobilisaient les gens : « *Demain sera meilleur qu'aujourd'hui* ». Aujourd'hui, on pense tous que demain sera pire qu'aujourd'hui. Cela manifeste un changement du rapport au temps : on ne peut plus attendre les transformations sociales à venir des changements politiques, au sens large du terme. Donc, on est obligé d'agir dans le présent. »*

[Entretien avec Jacques Ion, 20/04/2012].

Les entretiens que nous avons menés laissent aussi penser que ces jeunes générations, qui s'engagent au moment où sont dénoncés "l'individualisme" et la "dépolitisation" de nos sociétés occidentales, expriment une réelle rupture par rapport aux modes d'engagement citoyen qui prévalaient auparavant.

« En fait, on s'est rendu compte qu'il existait une association qui essayait d'agir sur la ligne, mais qui n'était pas vraiment active. C'est un engagement noble, le travail associatif..., mais là, c'était surtout des retraités, très peu de gens actifs, qui utilisent cette ligne au quotidien. Nous, on est jeunes : M. B. (Président de l'ADULST) et tous ceux qui sont venus au bureau de l'association ont une trentaine d'années. Des jeunes actifs, jeunes salariés, qui utilisent cette ligne. Créer cette association apparaissait comme naturel. (...) Ce qui nous motivait, c'était de penser : OK, on est un petite vingtaine sur 20 000 voyageurs, mais notre satisfaction c'est de répondre aux attentes de tous. Aujourd'hui, dans notre société, il ne faut rien attendre. Les gens attendent tout de la société, mais s'il n'y a pas un groupe de citoyens, à un moment, qui se dit "On va agir, on va essayer de faire en sorte...", rien ne bouge. » [Gouttefangeas, 2012]

Mais aujourd'hui comme hier — et les citoyens "activistes" en sont bien conscients, à l'heure d'Internet et des réseaux sociaux — ce n'est pas l'action seule qui peut permettre de se faire entendre sur la scène politique. C'est le fait de joindre l'action et la parole de manière démonstrative, pertinente, au bon endroit, au bon moment. L'action n'est qu'un levier qui participe à la construction de la légitimité recherchée par les groupes mobilisés. Comme le rappellent à juste titre les militants de l'Alliance citoyenne, *« dans tous les cas, ce sont les temps de négociations qui jouent un rôle essentiel, qui complètent l'action et qui éventuellement, permettent d'en récolter les fruits. »*.

Jacques Rancière [1995 : 82] le rappelle également, à propos des ouvriers engagés dans les grèves dures des années 1830 en France : ceux-ci ont dû trouver les mots, construire un discours pour faire comprendre à la Nation que *« l'acte qui les faisait cesser ensemble le travail n'était pas seulement un bruit, une réaction violente à une situation pénible »*, mais qu'il exprimait *« une démonstration de leur droit, une manifestation du juste qui peut être comprise par l'autre partie. »* Et le philosophe de citer à ce sujet un texte publié dans la presse de l'époque, dans lequel les ouvriers en grève réfutent le terme de *« révolte »* à propos de leur mouvement.

« Ces messieurs nous traitent avec mépris. Ils sollicitent du pouvoir des persécutions contre nous ; ils osent nous accuser de révolte. Mais sommes-nous donc leurs nègres ? De la révolte ! quand nous demandons l'élévation de notre tarif, quand nous nous associons pour abolir l'exploitation dont nous sommes victimes, pour adoucir les rigueurs de notre condition ! En vérité, il y a de l'impudeur dans ce mot. Il justifie seul la détermination que nous avons prise. »

Réponse au manifeste des maîtres tailleurs, *La Tribune politique et littéraire*, 7 novembre 1833, [Rancière, 1995 : 84]



De même l'historien Ludovic Frobert explique-t-il comment les révoltes des Canuts lyonnais en 1831 et 1834 se sont articulées avec la production de *L'Echo de la Fabrique*, premier journal ouvrier pérenne publié en France. C'est dans celui-ci que certains de leurs représentants argumentaient en faveur d'une réforme de leurs conditions de travail, des conventions annuelles et des tarifs auxquels ils étaient payés.

« C'est vrai qu'il y a eu un cri de révolte, "Vivre en travaillant ou mourir en combattant", mais ils ont aussi pris voix à travers un journal qui était un journal structuré, dans lequel il y avait des revendications. Donc ce n'était pas une révolte spontanée de barbares (...) Ils essayaient d'aboutir à des régulations intermédiaires dans lesquelles tout le monde, tous les participants pouvaient prendre voix, présenter leurs intérêts » [Frobert, 2011] ³²

A contrario de tous ces exemples, on comprend mieux ce qui manque à certaines mobilisations citoyennes pour faire valoir leur point de vue dans l'espace politique. On pense à nombre de situations émeutières, dans lesquelles les acteurs mobilisés ne parviennent pas à effectuer cette délicate opération de jointure entre des univers de parole, des processus identitaires et normatifs hétérogènes. Ce n'est pas seulement la place de la violence qui les déconsidère en tant qu'acteurs dignes d'une reconnaissance politique ; c'est aussi l'absence de toutes ces modalités formelles par lesquelles d'autres réussissent à démontrer que leur sujet de révolte ou de mobilisation fait écho aux grands principes qui fondent la Cité en démocratie.

Faire place aux émotions

Avec l'action, l'engagement physique..., viennent aussi, bien plus fortement que dans les processus de participation citoyenne institutionnalisés, les affects. Le « *vécu commun de l'action et ce qu'il en reste en termes de compréhension, de souvenirs et d'expérience partagée* » [ECHO] sont ainsi considérés par les militants de l'Alliance citoyenne comme « *fondateurs* » de l'engagement collectif. Le moment de l'action est un temps au cours duquel « *l'émotion, l'excitation, la peur partagées...* » contribuent à faire progresser la compréhension du monde dans lequel les habitants ou usagers sont insérés — tout comme la confiance dans leur propre puissance.

³² Entretien avec Marianne Chouteau, 14 septembre 2011. Voir également l'ouvrage collectif dirigé par Ludovic Frobert : *L'Echo de la fabrique : naissance de la presse ouvrière à Lyon, 1831-1834*, ENS Editions, 2010.

On rejoint là ce que certains chercheurs ont souligné, concernant le rôle des émotions dans les conflits de proximité, et plus généralement dans l'action collective. En France, après Patricia Paperman [1992] et Laurent Thévenot [1995], Jacques Lolive a lui aussi insisté sur ce point, à propos de la mobilisation associative contre le TGV Méditerranée.

Plus récemment, divers travaux en sciences de la communication se sont également penchés sur ce recours aux affects dans les stratégies déployées par des groupes de citoyens mobilisés sur différentes causes.

La force mobilisatrice des émotions

« Le discours conflictuel laisse une grande place aux affects (Windisch, 1987) et aux émotions en tant qu'éléments stratégiques (Duperré, 2008) des discours. En effet, les collectifs nous donnent à voir une réalité inacceptable qui prend vie au travers de l'utilisation de "bouffées émotives" (Windisch, 1987). Il serait erroné de penser que ces affects ne constituent qu'une réaction incontrôlée dans une situation conflictuelle, telle une colère qui explose sans crier gare. Les émotions - et les médias le savent bien - ont la capacité d'influencer l'engagement des personnes qui les partagent : elles peuvent par exemple contribuer à développer de l'empathie, de la cohésion, à mobiliser ou à produire une désagrégation (Duperré, 2008). Les sites Internet peuvent alors être pensés comme des "dispositifs de sensibilisation" (Traini et Siméant, 2009 : 13) c'est-à-dire comme "l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objet, des mises en scène, que les militants déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à s'engager ou à soutenir la cause défendue" ».

[Chouteau, Matias, Nguyen, 2013]

« Je dois avouer qu'une des choses qui m'a fait rester, c'est que c'est très amusant ! (...) Surtout quand nous avons fait des actions directes avec les tentes ou avec les chants de Noël dans le Tate Modern (...) La manière avec laquelle l'organizing fait ça est à la fois drôle et provocatrice. (...) Je pense qu'une fois que les gens sont convaincus de passer à l'action, ils sont surpris de à quel point ils l'apprécient. » [Balazard, 2012 : 186, 187]

« Il faut se garder d'une conception "intellectualisée" (...) qui gommerait le rôle des émotions dans la constitution d'un espace public et, au-delà, durant tout son fonctionnement. (...) Les émotions constituent souvent le ciment de la mobilisation. Par exemple, l'indignation morale contre les "coquins" alimente autant le mouvement du Vaucluse que les démonstrations "expertes" concernant la possibilité du TGV sur les voies existantes. Les émotions ne s'opposent pas toujours à l'usage public de la raison et l'expression d'émotions en public est parfois liée à une évaluation morale. C'est pourquoi, les émotions ont toutes leur place dans un espace public défini par des exigences de justification. » [Lolive, 1997 : 129]

Notons que les émotions en, jeu, qui permettent à la fois de rassembler des citoyens actifs et de toucher une partie élargie de la population, ne se limitent pas à la colère ou à la peur. Le plaisir, l'empathie, la compassion... peuvent aussi faire partie du répertoire sur lequel jouent les organisateurs des actions citoyennes. À Grenoble, comme dans le cas des *London Citizens* étudié par Hélène Balazard [2012], « la recherche des dimensions divertissantes, conviviales³³, voire humoristiques, dans la conception d'une action » a ainsi toute sa place. « Héritée de la pratique de Saul Alinsky, pour qui "une tactique n'est bonne que si les participants prennent du plaisir à l'appliquer" », cette attention au plaisir partagé collectivement n'est pas étrangère aux raisons de l'engagement des citoyens dans les mouvements en question.

³³ « Chaque action ou réunion comprend un temps de convivialité avec de la nourriture, des boissons mais aussi des chants ou des spectacles préparés par des membres. » (Quand la société civile s'organise : L'expérience démocratique de London Citizens, 2012, p. 186)

Être pragmatique

Ainsi que l'analysent de nombreux auteurs, cette logique de l'action, qui gagne les conflits territoriaux bien après s'être manifestée dans le monde du travail, est certainement le signe d'une évolution de la culture de l'engagement politique, dans nos sociétés d'individus. Mais, comme l'explique Jacques Ion, ce recours à des actions concrètes visant des résultats à courte échéance n'apparaît pas aux personnes mobilisées comme étant contradictoire « *avec le maintien d'une visée de transformation sociale* ». « *Cet objectif de long terme n'a point disparu* », affirme le sociologue, qui observe depuis plusieurs décennies les modalités du militantisme et de l'engagement associatif. Mais, parce que la confiance en l'avenir a disparu dans nos sociétés contemporaines, parce « *qu'à l'image d'une société de progrès succède l'image d'une société du risque* », « *l'important paraît d'agir au plus pressé (...) ici et maintenant, pour obtenir quelques résultats là où l'on est, même si ces résultats sont de portée limitée. Une exigence d'efficacité immédiate mobilise ainsi de plus en plus de militants. La préoccupation centrale devient d'intervenir le plus vite possible, sans attendre que soit modifié le cadre économique et/ou politique.* » [Ion, 2012 : 26-28]

Les idéaux subsistent, donc. Il n'est que d'écouter de jeunes militants impliqués dans ces actions pour s'en convaincre.

« *C'est toujours fatigant, usant, mais on le fait pour les autres. C'est important qu'il y ait des personnes dans notre société qui s'investissent pour les autres. On est dans une société qui se renferme de plus en plus sur l'individualisme, chacun ne pense qu'à soi. Alors qu'on a la chance aujourd'hui d'être dans une société où l'on peut connaître tout sur tout ; on peut faire profiter de nos connaissances aux autres, ou du moins s'engager pour l'autre. Le but ultime d'un engagement associatif et de l'action du bénévolat, c'est ça : c'est se rendre disponible pour les autres. C'est quelque chose qui m'est chevillé au coeur, ce sont des valeurs éducatives...* »
[Gouttefangeas, 2012]

« J'appelle ça l'idéalisme pragmatique. Ça ne veut pas dire que les gens n'ont pas d'idées, agissent sans repères : ils veulent pouvoir transformer un tout petit peu les choses. Même si c'est réformiste, même si c'est de petite ampleur, il faut qu'il y ait un résultat. Et il ne faut pas que les moyens qu'on emploie soient contradictoires avec les fins pour lesquelles on se bat. Là, il y a un vrai basculement. Hier, au nom de la révolution, tu pouvais faire un peu n'importe quoi, aujourd'hui ce n'est plus le cas. Si l'objectif c'est "agir ici et maintenant", le double critère, c'est l'efficacité et la cohérence des objectifs et des moyens. Cela explique d'ailleurs que des gens de traditions différentes puissent travailler ensemble. »

[Entretien avec Jacques Ion, 20/04/2012]

<http://www.millenaire3.com/Jacques-ION-La-democratie-c-est-mettre-ensembl.122+M586b92da02f.0.html>

Tout un ensemble de valeurs « *inspirent, dans le choix des actions et les méthodes employées, les pratiques concrètes de l'action quotidienne* » [Ion, 2012 : 28]. Mais les citoyens qui s'engagent dans ces actions conflictuelles mettent en avant ce qu'Irène Pereira appelle une « *radicalité pragmatique* », « *faite simultanément d'un attachement à des principes et d'adaptation à la situation* »³⁴. L'enjeu est de faire avec « *le monde tel qu'il est* » — comme le note Hélène Balazard dans sa thèse sur le mouvement des *London Citizens* (dont les membres emploient régulièrement cette expression, “*the*

³⁴ Pereira Irène, *Peut-on être radical et pragmatique ?* Textuel, 2010. Citée par Jacques Ion, 2012.

world as it is”, empruntée à Saul Alinsky et Edward Chambers). Faire avec le monde tel qu’il est, non pas pour l’accepter, mais pour tenter de le transformer par petites touches, avec les moyens à sa portée. On va alors « *s’attaquer à l’activité démocratique de manière analogue au slogan altermondialiste "penser global, agir local"* », souligne la sociologue, en citant Neil Jameson, directeur de *Citizens UK* et de *London Citizens* : « *Le Marché mondial a changé toutes sortes de choses, notamment en politique. (...) Il faut donc que nous nous organisions pour le contrôler et le continger du mieux que nous pouvons.* » [Balazard, 2012 : 59].

Ainsi le pragmatisme, dans la conduite des conflits que nous avons pu observer, se donne-t-il à voir dans l’échelle de l’action, en général réduite ; dans le fait de « *s’attaquer à des cibles précises* », avec l’intention « *d’obtenir des gains rapidement* ». [Balazard, 2012 : 314] Il transparait également dans tout un vocabulaire qui renvoie volontiers à celui de la guerre ou de l’affrontement — bien loin de celui en usage dans les arènes de la concertation institutionnalisée. Qu’ils s’appuient, comme les militants de l’Alliance citoyenne, sur un bagage théorique emprunté à Alinsky, Chambers ou Machiavel pour concevoir leurs modes d’action, ou qu’ils agissent sans se référer à quelque auteur que ce soit..., les citoyens qui engagent ces mobilisations d’un nouveau type n’euphémisent pas les rapports de pouvoir. Point de « *partenariat* » dans leur bouche. Mais des « *adversaires* », des « *cibles à toucher* » ; la nécessité de « *se faire des alliés* », de développer des « *tactiques* » et des « *stratégies* » pour arriver à leurs fins et remporter des « *victoires* ». Changer les choses ici et maintenant suppose en effet d’aller rapidement au vrai lieu du pouvoir, de bien identifier celui-ci, la manière dont il est organisé, qui en sont les véritables détenteurs... ; et de trouver les moyens pratiques pour peser sur les niveaux de décision concernés. Ainsi, une grande part de l’activité de ces citoyens engagés consiste-t-elle à repérer, puis saisir les bons interlocuteurs, les bons leviers du pouvoirs — qu’ils soient en position de direction ou de rouage indispensable du service ou du projet incriminé. Les responsables des associations d’usagers des TER que nous avons interrogés évoquent ainsi cette partie cruciale de leur activité :

« *Moi, j’ai la chance de pouvoir contacter le chargé d’axe, Didier Bacon (...). J’ai son numéro personnel, je ne le dérange pas pour un oui ou un non, mais quand il y avait des trains en panne ou des retards supérieurs à 20 ou 30 mn, je l’appelais : "Écoutez M. Bacon, les gens râlent dans le train, ils n’ont pas d’info, qu’est ce qui se passe ?". On peut dire que dans la demi-heure qui suivait, j’avais les infos et je les donnais dans le train.* » [Frenkel, 2013]

« *Lorsqu’on s’engage, c’est qu’il y a un minimum de volonté de savoir (...): la recherche de l’information est nécessaire. Nous sommes allés à la Région chercher la convention collective qui lie la SNCF à cette collectivité ; on a cherché sur internet beaucoup d’informations utiles..., le texte législatif concernant le service minimum, par exemple. On a vraiment fait un intense travail de recherche.* » [Gouttefanegas, 2012]

La dimension pragmatique de ces actions citoyennes se lit aussi dans « *les revendications de "non idéologie"* » [Balazard, 2012 : 319] qui les caractérise, et qui tranche avec toute une tradition militante issue des décennies précédentes. Les résultats à obtenir rapidement et l’ambition de rassembler des individus très divers, liés par une cause locale et conjoncturelle, priment sur les préjugés idéologiques — ce qui conduit certains responsables associatifs à expliquer qu’ils « *ne font pas de politique* »

(sous-entendue "politicienne"). « *On va frapper à toutes les portes* », quitte à mettre dans sa poche, le temps de ce conflit précis, les engagements partisans que l'on peut avoir par ailleurs. « *J'ai des convictions politiques, mais je ne mélange pas tout. Il faut apprendre à faire des cloisons* », insiste par exemple le porte-parole de l'ADULST. « *La chose citoyenne ne doit pas être politisée.(...) Nos convictions politiques ne se sont jamais affirmées dans ce conflit. Elles sont restées en dehors de notre action citoyenne.* » De même le Président de l'ADULA explique-t-il avoir sollicité, au bénéfice de la cause qu'il défendait, tous les élus du territoire, sans considération de leur couleur politique — depuis les maires jusqu'au député et au Président de Région, en passant par les Présidents de communautés de communes. Avec des résultats dont il se félicite a posteriori.

Privilégier la « *souplesse* » à la rigidité que représenterait la fidélité à certaines grandes idées : telle semble être la règle qui guide ces activistes, dans un monde débarrassé, sinon de toutes valeurs, du moins de toute illusion à l'égard des tenants du pouvoir. Cela se traduit par des stratégies visant à investir toutes les scènes publiques possibles — quitte à se répartir les rôles au sein d'un même collectif ou à employer un langage variable d'une scène à l'autre. Ainsi les défenseurs du retour en régie publique de l'eau sur le territoire du Grand Lyon, rassemblés dans le collectif citoyen *Les Etats généraux du service public 69*, ont-ils

« *C'est un travail de très longue haleine : on a eu des colloques, des réunions avec les maires, on allait aux cérémonies des vœux, tout ça... On a eu ce dialogue permanent, par téléphone, par mail... Là, je suis tout à fait satisfait, parce qu'on peut dire que quelle que soit la couleur politique des maires, il y a vraiment la volonté que cette ligne Lyon / Ambérieu retrouve la ponctualité, des trains en capacité, et plus de problèmes de signalisation, de rupture de caténaires... Enfin, une ligne qui soit "propre". C'est vraiment un consensus, quelle que soit l'étiquette des maires.* »
[Frencl, 2013]

accepté l'invitation de cette collectivité à participer aux travaux de l'instance de concertation officielle qu'est la CCSPL — sans se priver, dans le même temps, d'intervenir sur des modes beaucoup plus radicaux, dans la presse ou dans la rue. Au sein de la CCSPL, le collectif jouait aussi sur les personnalités différentes de ses membres (plus ou moins « *posés* », plus ou moins versés sur les aspects techniques, adossés ou non à des associations locales ou nationales...). Ils ont ainsi pu utiliser tous les registres possibles de contestation, mettant en œuvre « *un jeu d'acteurs particulier, assez violent* », que les agents de la collectivité en charge de la concertation ont eu du mal à décrypter, pendant un temps.

« *On nous a comparé à toutes sortes d'énergumènes : les Mao qui "agitaient" la population, à Mère Teresa qui agissait aux côtés des plus pauvres, d'autres encore à des politiciens en recherche d'un électorat... Mieux vaut tout de suite se distinguer des étiquettes et des images que l'on tente de nous coller. Surtout, il faut à tout prix éviter d'être pris pour un travailleur social. (...) On finit toujours par subir les pressions de ceux qui nous payent, alors que nous pouvions faire valoir notre totale indépendance vis-à-vis des institutions. (...) Au près de la population, cela fait la différence et permet de créer la confiance nécessaire à l'action.* » [Alliance citoyenne Grenoble, ECHO]

Au service de l'objectif poursuivi, en somme, tous les moyens sont bons, ou presque. Dans le cas de l'Alliance citoyenne à Grenoble, on ne s'interdira pas, par exemple, de mobiliser les communautés religieuses au service de la cause que l'on veut défendre — au nom de l'indépendance recherchée vis-à-vis des pouvoirs publics, et contre la bienséance républicaine qui domine, entre autres, le monde du

travail social. Se qualifiant eux-mêmes de « *relativistes* » et « *shizophrènes* », ces *community organizers* à la française assument leur choix de faire feu de tout bois, si l'on peut dire.

Cette farouche volonté d'indépendance vis-à-vis des lieux du pouvoir institué — leit-motiv des discours recueillis du côté des acteurs de ces conflits de proximité — ne va pourtant pas sans une certaine ambiguïté, comme le note Hélène Balazard [2012 : 319] à propos des *London Citizens* : « *La revendication d'une "non idéologie" ne serait-elle pas contre-productive et ne rendrait-elle pas l'organisation plus facilement instrumentalisable ? Les rapports d'influence que London Citizens entretient avec la sphère politique alimentent en tout cas cette ambiguïté au risque de mettre en péril l'une des caractéristiques intrinsèques à l'organisation, à savoir son indépendance vis-à-vis du gouvernement et des partis politiques.* »

On a pu voir cette ambiguïté à l'œuvre dans nombre des conflits dont nous parlons ici. Dans le cas du très long bras de fer qui a opposé des défenseurs du patrimoine industriel aux collectivités locales, sur le site aujourd'hui dénommé *Carré de Soie*, à Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, elle s'est traduite par une scission du collectif associatif qui s'opposait à la démolition de l'usine TASE, emblématique de l'histoire ouvrière de l'agglomération. Après avoir lutté contre le promoteur privé impliqué dans le projet (et fait plier en partie celui-ci, puisque l'usine est aujourd'hui réhabilitée), certains responsables de ce collectif, plus pragmatiques que d'autres, ont en effet accepté de lever le recours contre le permis de construire qui bloquait le projet urbain depuis des mois, au vu des modifications apportées à celui-ci par les aménageurs ; retournement qui a entraîné la rupture violente (et même une série de procès) avec une autre partie des membres du collectif. Non satisfaits des concessions obtenues, les seconds sont restés sur une logique d'opposition dure au promoteur et au Grand Lyon, tandis que les premiers n'ont pas rechigné à reprendre le dialogue avec ces institutions, voire à solliciter ensuite leur soutien financier pour mener à bien d'autres projets culturels sur le site.

Le fait est que les acteurs collectifs engagés dans ce que d'aucuns dénomment une « *démocratie d'interpellation citoyenne* » [Bacqué, Mechmache, 2013 : 34] se tiennent souvent sur la corde raide entre le pouvoir des uns et celui des autres. Et que ce débat entre pragmatisme et idéologie traverse de manière décisive leur réflexion interne. On peut ainsi remarquer que c'est la place faite au pragmatisme qui éloigne les mobilisations territoriales dont on parle de la logique des grands mouvements sociaux alimentés par des affrontements idéologiques.³⁵ Elle les distingue aussi de certaines formes de mobilisations collectives récentes qui, tout en illustrant la volonté des citoyens de s'engager autrement dans l'activité démocratique, mettent en avant ce qui ressemble à de nouvelles idéologies. C'est ce qu'explique par exemple Thomas Franck [2013], journaliste américain³⁶ qui s'est penché sur le mouvement *Occupy Wall Street*, déclenché en 2011 dans la foulée des *Indignés* européens. Révoltés par le capitalisme financier et par le creusement des inégalités aux États-Unis, les citoyens regroupés spontanément sous cette bannière ont finalement « *levé le camp sans avoir obtenu*

³⁵ Toujours d'actualité par ailleurs, comme en témoignent par exemple en France les vastes mobilisations de 2013, dans la rue et dans les médias, autour du « *mariage pour tous* ».

³⁶ Auteur de *Pourquoi les pauvres votent à droite ?*, Agone, Marseille, 2004.

grand-chose », note cet auteur (« *Wall street dirige toujours le monde (...), l'ordre ancien perdure* »), parce que le mouvement serait, selon l'expression du philosophe Slavoj Zizek, « *tombé amoureux de lui-même* ». En mettant en avant le « *culte de la participation* », en idéalisant « *la culture horizontale* », en refusant de formuler des propositions et de désigner des dirigeants (« *Nous sommes un mouvement d'idées, pas de leaders* »), en restant « *flous dans leurs revendications* » qui désignaient un ennemi lointain (l'Etat, la finance)..., les militants ont commis selon Thomas Franck « *une grave erreur tactique* », qui a conduit *Occupy Wall Street* « *dans l'impasse* » — même si ce mouvement a su un temps « *capter l'imagination du public* », « *redonner vigueur à la notion de solidarité* » et « *donner forme à une culture protestataire démocratique* ».

Autre logique, donc, que celle que l'on peut voir à l'œuvre dans les conflits territoriaux, qui dans l'ensemble s'éloignent de toute idéologie "révolutionnaire" et interpellent directement les pouvoirs locaux sur des objets très concrets. Bien que simultanés, ces deux types de mouvements protestataires ne s'inscrivent pas dans le même registre, les seconds relevant plutôt d'une manière d'agir « *contre, tout contre* » les institutions,³⁷ autrement dit dans la confrontation-négociation avec les pouvoirs en place. C'est ce que soutiennent entre autres les sociologues du GRAC (Groupe de Recherche Action), qui enquêtent depuis longtemps auprès d'acteurs "alternatifs" des mondes culturels urbains et citent à ce sujet, dans un rapport récent, les membres de Grrrnd Zero, collectif qui fédère une trentaine d'associations de l'agglomération lyonnaise ayant aménagé dans une friche à Gerland (Lyon 7^{ème}) un espace autogéré dédié aux cultures underground.

« *Nous soutenons (...) qu'il est possible d'élaborer collectivement une politique en funambule, entre négociations pragmatiques avec les pouvoirs publics et refus des compromis quant à nos contenus et nos modes de fonctionnement. Spontanément, parfois même de manière réfléchie, nous nous sommes imposés des limites à ne pas franchir. Ces préceptes répondent à notre crainte de devenir une institution figée, de reproduire des fonctionnements hiérarchisés, égocentrés et résignés.* » Extrait de la Newsletter, *Grrrnd Zero 9 ans : tremplin en amiante et parachute doré*, septembre 2013 [GRAC, 2013 : 46]

Exemplaires de cette posture « *de funambule* », qui exige une réflexivité permanente pour adapter l'action aux circonstances, les luttes décrites par les leaders des associations d'usagers des TER que nous avons rencontrés reposent elles aussi sur des tactiques qui varient au fil du temps et en fonction des interlocuteurs rencontrés. Leurs responsables vont refuser ici de rencontrer les syndicalistes en grève ou les élus locaux, et rechercher ailleurs

leur soutien... Ils n'hésiteront pas non plus à jouer les institutions les unes contre les autres (la Région contre la SNCF ou RFF, les syndicats de cheminots contre la Direction de la SNCF...); à « *utiliser les élus comme moyen de pression* » [Gouttefangeas, 2012]; à activer ou mettre en contradiction les différents niveaux hiérarchiques (ou politiques et techniques) d'une même institution.

³⁷ Pour reprendre une formule employée par André Micoud dans ses travaux sur « *l'utopie qui a lieu* ». Cf. : *Le lieu comme figure exemplaire de l'ordre du territoire qui vient*, in : Communication 2010/2 (n° 87) http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=COMMU_087_0109

« [Nous avons] rencontré aussi les syndicats de cheminots. La CGT m'a contacté en 2011, au moment où ça partait en "live", si je puis dire, et alors qu'ils avaient l'impression de n'être pas du tout entendus de leur Direction. Ils nous ont demandé si on accepterait... Parce que ça fait tache : la SNCF n'aime pas trop que les associations d'usagers rencontrent les syndicalistes ! Mais nous, on en a pris notre parti : pourquoi n'irions-nous voir que la Direction de la SNCF et pourquoi ne rencontrerait-on pas les syndicats de cheminots ? Bon, parfois il peut y avoir un peu de bourrage de crâne..., il faut faire la part des choses. Mais on a rencontré la CGT, la CFDT, Sud. On a écouté ce qu'ils avaient à nous dire. Et on s'est aperçu qu'ils ne racontaient pas que des bêtises. (...) Ça n'a pas plu du tout à la Direction ! Parce que dans les journaux, on a vu : "M. Frenzel a rencontré la CGT, M. Frenzel a rencontré Sud, etc." J'ai pas eu des menaces..., mais j'ai eu des dialogues très houleux avec la Directrice de la SNCF qui me disait : "Vous rencontrez les syndicats, ça ne se fait pas..." » [Frenzel, 2013]

« Ce qui ne se fait pas » dans le cadre des dispositifs institués de concertation autour des politiques publiques a ici toute sa place, et est même recherché par ces citoyens activistes dans l'éventail des ressources et des "armes" qu'ils peuvent mobiliser pour déstabiliser leurs interlocuteurs. On retrouve là la notion de tactique et ce qu'en disait Saul Alinsky, cité par Hélène Balazard à propos des London Citizens.

« Saul Alinsky se plaignait du fait que les premiers organisateurs qu'il recrutait avaient "du mal à saisir le fait qu'aucune situation ne se répétait, qu'aucune tactique ne pouvait être exactement la même". Les anciens organisateurs syndicaux, une profession qui était souvent considérée comme similaire, "s'avéraient être de mauvais community organizers". Car "leur expérience était attachée à un modèle figé." » [Balazard, 2012 : 231]

L'irrégularité, l'impromptu, le hors normes..., plutôt que les « modèles figés » d'expression et de fonctionnement : telle est l'une des clefs des modes d'action choisis par les citoyens, dans le cadre de ces conflits territoriaux que nous avons choisi d'observer. Sans que l'on puisse dans cette synthèse faire davantage référence aux nombreux travaux de la sociologie et de la philosophie pragmatiques qui pourraient éclairer plus en détail ces situations, il nous semble que l'on voit bien, à travers toutes les caractéristiques exposées ci-dessus, en quoi elles mettent à rude épreuve les institutions qui se trouvent prises pour cibles dans ces conflits.

III. Apprentissages. Les situations conflictuelles comme source d'innovation

Si les situations conflictuelles décrites ci-dessus s'avèrent souvent difficiles à vivre pour les agents des institutions en charge de l'action publique, elles sont aussi parfois à la source d'innovations ou d'apprentissages qui, parce qu'ils sont intégrés au fil de l'action par les différents acteurs impliqués, passent inaperçus. C'est ce que nous voudrions éclairer dans cette troisième partie. Plutôt que de chercher à distinguer entre gagnants et perdants de ces conflits "de proximité" ou "d'usage", nous proposons de considérer, avec un auteur comme André Torre, « *qu'ils ne sont intrinsèquement ni bons ni mauvais (...). Ils constituent des marqueurs des évolutions sociales, techniques et économiques : des révélateurs de la façon dont les innovations naissent et pénètrent dans les territoires* ». Ainsi appréhendés, comme des épreuves — au sens d'essais, d'expériences — qui interpellent les manières de fonctionner des protagonistes concernés, ces situations conflictuelles peuvent s'avérer riches d'enseignements, pour des institutions en recherche d'évolution.

Nous avons donc cherché dans cette troisième partie à mettre en lumière ce qui s'apprend ou ce qui évolue de part et d'autre (du côté des institutions prises à partie et du côté des citoyens mobilisés), dans ces temps particuliers de tension. Et nous l'avons fait en partant de deux postulats fréquemment avancés par les chercheurs qui se penchent sur ces situations :

- d'une part le fait, comme l'expliquait déjà Georg Simmel au début du XX^{ème} siècle que, « *loin d'être un dysfonctionnement, un accident dans la vie des sociétés, le conflit en fait partie intégrante* »³⁸ — et qu'il vaut donc mieux apprendre à faire avec ;
 - d'autre part l'idée « *qu'après le conflit, ce n'est pas la même chose qu'avant* ».
- [Melé, 2003 : 6]

Comme Max Weber, son contemporain, Simmel insistait sur le fait que les conflits peuvent contribuer à l'évolution de la société. À travers leur entrée en conflit, les hommes défont un ordre social pour en instaurer un autre. Parce que le conflit « *suscite ou modifie des communautés d'intérêt, des regroupements en unités, des organisations* » [2003 : 19] ; parce qu'il est une voie qui participe à la « *résolution des tensions entre les contraires* », il n'est pas seulement, contrairement à la vision dominante que l'on peut en avoir, un élément destructeur de la vie sociale ; il est aussi, selon Simmel, un facteur constructeur d'unité. « *Il contribue activement à la production des rapports sociaux et à leur redéfinition cyclique, tissant en même temps qu'il défait des liens entre les êtres humains.* »³⁹

Bien d'autres chercheurs se sont penchés sur cette hypothèse à la suite de Simmel. Lewis Coser, par exemple, dans un ouvrage intitulé *Les fonctions du conflit social* [1956], développe l'idée que le conflit peut remplir une fonction « *d'intégration sociale* ». Il peut être considéré comme un mécanisme qui « *réduit l'isolement social* », qui « *rassemble les parties* ». Plus près de nous, d'autres chercheurs proposent de voir

³⁸ Julien Freund, préface à l'ouvrage de Georg Simmel *Le conflit*, 1^{ère} parution en 1908 sous le titre allemand *Conflict*. Edition française : Circé poche 2003, 159 p.

³⁹ Julien Freund, op. cité

les situations conflictuelles comme « *des moments d'apprentissage* » qui « *mettent à jour des dysfonctionnements de l'action publique* » et peuvent jouer une « *fonction d'alerte* », « *d'innovation, de repositionnement des acteurs, de construction d'un nouveau consensus territorial.* » [Melé, 2003 : 6-9] « *Le moment du conflit n'est pas seulement un moment d'énonciation permettant de révéler des éléments du contexte social et politique, de la socialisation politique et juridique ou de l'ordre dogmatique préexistant, mais un moment de sa production* », note ainsi le géographe Patrice Melé, en introduction à l'ouvrage collectif *Conflits et territoires*. Avec André Micoud et Florian Charvolin [2000], cet auteur rappelle que le conflit peut aussi jouer un rôle de « *sensibilisation, de "concernement" du public, de formation de l'opinion publique* ». Les situations conflictuelles entre citoyens et institutions, parce qu'elles mobilisent des valeurs et des « *principes de justice divergents* » ou parce qu'elles expriment une « *demande de validité des règles de droit* », poussent à la renégociation de l'ordre ou du fonctionnement institutionnel établi. Elles entraînent la recherche de compromis — une activité que Georg Simmel a qualifiée de « *début de toute économie civilisée* ». [2003 : 143] Pour cet auteur, le compromis — qui survient après l'expression d'oppositions et qui doit être distingué du consensus ⁴⁰ — est « *l'une des plus grandes inventions de l'humanité, tant il fait partie des techniques que nous utilisons tout naturellement pour notre vie quotidienne.* »

Conflit-négociation-compromis : cette chaîne d'activités sociales est d'autant plus importante à observer et à comprendre qu'elle serait à la clef, si l'on en croit certains, d'un possible « *renouveau démocratique, à l'heure de la mondialisation des échanges marchands et de l'usure des réponses politiques classiques (délégations de pouvoir, expertises technocratiques, opacité des processus décisionnels).* » [Thuderoz, 2000 : 33] Autant de bonnes raisons, en somme, d'aller voir de plus près ce qui se construit, dans ces conflits territoriaux autour de l'action publique. Sans aucunement prétendre être exhaustif en la matière, nous signalons ci-dessous quelques éléments qui nous ont paru importants, pour nourrir la réflexion des institutions confrontées à ces situations.

⁴⁰ Pour bien distinguer ces deux notions, on peut se référer aux racines latines différentes dont elles sont issues : *compromittere* dans un cas, autrement dit « *compromettre, mettre dans une situation critique (en exposant au jugement d'autrui)* » ; *consentire* dans l'autre, autrement dit « *accepter qu'une chose se fasse, ne pas l'empêcher, acquiescer à un projet, à une décision, ne pas s'y opposer* ». Le compromis est ainsi renvoyé selon le dictionnaire à la notion de litige, il est défini comme un « *arrangement dans lequel on se fait des concessions mutuelles* » ; tandis que le consensus est référé à l'idée de consentement, il ne suppose pas l'expression d'une opposition. Source : Petit Robert. « *En droit, un accord consensuel désigne un accord, un contrat formé par le seul constat du consentement des parties* », explique-t-on également sur Wikipedia (17 janvier 2014) ; tandis que Christian Thuderoz [2000 :97] rappelle de son côté que « *la négociation n'est pas un consensus. Elle n'est pas une mise en accord : elle est la gestion méthodique d'un désaccord* ». Signalons cependant que certains auteurs proposent une définition différente de la notion de consensus. Ainsi par exemple le politologue Luc Vodoz : « *De mon point de vue, la prise de décision par consensus est une forme de négociation intégrative, coopérative (par opposition à la négociation distributive, conflictuelle), et c'est le résultat de cette négociation que je nomme consensus* », in : *La prise de décision par consensus, pourquoi, comment, à quelles conditions ?* Environnement et société 1994 n° 13, pp. 57-66

Recompositions sociales

En premier lieu, et alors que diverses enquêtes et analyses décrivent régulièrement la France comme « *une société de défiance* »⁴¹, on peut dire que quelque chose se réinvente, lors de ces mobilisations citoyennes, dans la manière dont les individus se relient les uns aux autres. Parce qu'elles sont l'occasion de rassemblements inédits et souvent improbables d'individus liés seulement par la cause qu'ils ont entrepris momentanément de défendre — et parce que l'action collective face à un adversaire puissant nécessite la recherche d'alliances — ces situations fonctionnent en quelque sorte à l'inverse, du point de vue de la fabrique du lien social, de ce qui se passe dans nombre de dispositifs institutionnalisés de concertation. Là où ces derniers ont tendance à produire de manière quasi-automatique un certain "entre-soi" — pour toute une série de raisons désormais bien analysées [Gourgues, 2013 ; Keller, 2013] —, les mobilisations collectives dont on parle sont l'occasion, pour les individus qui s'y trouvent impliqués, d'apprendre à faire avec ceux qui ne leur sont pas proches.

« Les entreprises conflictuelles tendent beaucoup plus que les entreprises pacifiques à s'assurer dès leur naissance la coopération du plus grand nombre possible d'éléments ordinairement dispersés. (...) Dans des actions pacifiques, on a coutume en général de se limiter aux éléments les plus proches (...); mais pour s'en faire des "alliés" (...), on prend souvent des éléments avec lesquels on n'a guère de choses en commun. »
[Simmel, 2003 :132]

Ce que Georg Simmel expliquait déjà en son temps est sans doute encore plus vrai aujourd'hui qu'hier, du fait de l'évolution déjà signalée du fonctionnement de nos sociétés contemporaines. Jacques Ion [2012] analyse ce phénomène à propos des engagements associatifs actuels et de tous les groupements « *dans lesquels on intervient ensemble sans se connaître* ». « *Bien plus qu'auparavant, dans le monde associatif* » (et plus encore dans les collectifs organisés à l'occasion de telle ou telle action protestataire), « *on est obligé de se*

confronter à des gens que l'on ne connaît pas. » Les mobilisations nées spontanément entre usagers des TER fournissent un bon exemple de ces liens noués entre inconnus à l'occasion des conflits territoriaux. Dans le cas de la ligne TER Lyon/Saint-Etienne, par exemple, on a ainsi vu se rapprocher les deux jeunes leaders des collectifs informels de la Loire et du Rhône : d'un côté, un militant d'un mouvement politique dit « *des jeunes patriotes* » ; et de l'autre, un jeune homme issu de l'immigration maghrébine. Les deux ayant finalement fait alliance, en créant une association ensemble.⁴²

« *On a fait des réunions publiques avec d'autres usagers... ; on a créé des liens avec des personnes. Je ne connaissais pas le président actuel de l'association. Ce n'était pas un ami, il ne faisait pas partie de mon réseau social... On a appris à se connaître, donc forcément on a créé du lien social entre nous.* »
[Gouttefangas, 2012]

⁴¹ « *Sur bien des points (...) la société française semble taraudée dans profondeurs : elle glisse de la défiance au rejet, de l'inquiétude à l'anxiété, du repli sur soi à la peur de l'autre, du pessimisme au catastrophisme* », écrivait par exemple Gérard Courtois dans Le Monde (24 janvier 2013), commentant l'enquête *France 2013 : les nouvelles fractures*, réalisée par l'Ipsos avec le Centre d'études politiques de Sciences Po (Cevipof) et la Fondation Jean-Jaurès. Voir également : *La société de défiance. Comment le modèle social français s'autodétruit*, Yann Algan, Pierre Cahuc, Editions rue d'Ulm, 2007, 100 p.

⁴² L'ADULST, Association de défense des usagers de la ligne Lyon/Saint-Etienne.

« Moi je trouve qu'à l'heure actuelle..., les gens sont un peu trop pour leur ego personnel. C'est ce qui bloque dans la société, encore aujourd'hui. Les gens, c'est tout pour eux, il y a un manque... Même dans les entreprises : pourquoi y a-t-il tant de stress, de problèmes dans le boulot ? C'est parce que c'est la rentabilité, la rentabilité, la rentabilité. C'est ressorti aussi dans notre association, tous les problèmes qu'avaient les gens après leur travail. (...) Ce n'est pas résolu, mais disons que les gens se sentent rassurés d'avoir un interlocuteur privilégié comme l'association, d'avoir des personnes référentes, qui peuvent faire remonter les problèmes. (...) Il y a plein de gens qui ont fait connaissance entre eux dans le train. Il y en a avec qui je suis devenu ami, je ne le cache pas... » [Frencl, 2013]

Du côté de l'ADULA également, on estime que l'engagement est une forme de réponse au « manque de communication » qui existe entre les personnes sur le territoire.

Il ne s'agit pas ici de prétendre que ces formes conflictuelles d'expression citoyenne "réparent" l'ensemble des liens qui se défont dans le pays en même temps que change, en particulier, le rapport au travail et que s'accroît la précarité économique. Il s'agit seulement de souligner que se joue dans ces moments-là l'invention de nouvelles "solidarités" qui, pour « suspensives » qu'elles soient [Ion, 2012],

n'en contribuent pas moins à tisser des relations d'un genre nouveau — là où d'autres types de liens sont mis à mal. Quelles que soient les valeurs dont se réclament les participants à ces actions (laïques ou religieuses), cette question du rapport aux autres est en effet sous-jacente aux objectifs qu'ils poursuivent en s'engageant collectivement. Ceux qui se retrouvent en position de leaders dans ces mouvements l'expriment clairement, tandis que d'autres, simples participants, en font l'expérience en cours de route.

« On est dans une société qui se renferme de plus en plus sur l'individualisme, chacun ne pense qu'à soi. Alors qu'on a la chance aujourd'hui d'être dans une société où l'on peut connaître tout sur tout ; on peut faire profiter de nos connaissances aux autres, ou du moins s'engager pour l'autre. Le but ultime d'un engagement associatif et de l'action du bénévolat, c'est ça : c'est se rendre disponible pour les autres, c'est ça qui est important. Moi c'est quelque chose qui m'est chevillé au cœur, ce sont des valeurs éducatives... (...) Mes parents nous ont donné cette éducation-là, le fait de s'intéresser à l'autre. Et puis j'ai aussi l'apport spirituel : je suis croyant, je suis pratiquant, je suis catholique. Il y a aussi ces valeurs-là qui m'animent. Sans faire de prosélytisme..., mais ça m'anime. Le regard sur l'autre. » [Gouttefangeas, 2012]

Même les militants de l'Alliance citoyenne, qui refusent de voir confondue leur « approche relationnelle » avec les démarches classiques du travail social et qui soulignent leur rupture avec les conceptions consensuelles de l'action politique, développent un discours sur ce que produisent leurs campagnes d'action, en termes de relations sociales.

L'approche relationnelle comme « arme secrète »

Extrait du Livret ECHO, Espace des Communautés et des Habitants Organisés. Expérimentation des méthodes du community organizing. Septembre 2010 – Décembre 2012 (Grenoble)

« L'approche relationnelle pose les fondations pour la construction d'une alliance citoyenne. Elle permet de rentrer dans des réseaux relationnels d'un territoire. Certains ont parfois comparé cette approche avec la "création du lien social". Il faut se méfier de cette expression éculée, tant elle a été utilisée à tort et à travers même s'il s'agit bien littéralement de création de relations. En France, cette expression "lien social" s'est répandue dans les années 80 en rupture avec les conceptions conflictuelles¹. Dans notre approche il ne s'agissait pas de recréer du lien social, comme-ci celui-ci aurait disparu ou se serait dégradé. Les habitants des quartiers populaires n'attendent pas les travailleurs sociaux ou les agents de l'administration pour nouer des relations. Ils le font quotidiennement dans les marches, aux arrêts de bus, dans les équipements et les espaces publics ! Il s'agit plutôt d'une méthode pour rentrer dans des réseaux relationnels préexistants et nouer des relations entre des individus et des groupes. Ainsi contrairement au "lien social", elle permet de créer les conditions pour soulever des conflits, et plus tard de les gagner. (...)

Nous avons compté sur les liens de confiance et de solidarité déjà établis. (...) Nous sommes allés à la recherche des espaces où se vivent ces liens de solidarité. Ils étaient ceux de la communauté de voisinage, religieuse ou ethnique.

(...) L'Alliance Citoyenne s'appuie sur des communautés pour construire sa dynamique, bien qu'en France, cela ne soit pas politiquement correct. La vieille école des républicains entêtés nie et rejette ces liens de solidarité que de Londres à San-Francisco, on valorise sans complexe. C'est la rencontre de ces communautés, le lien inter-communautaire et la force que cela représente qui a marqué l'ensemble des personnes présentes aux assemblées. Elle a démontré la capacité des sans-pouvoirs à se rassembler. Plutôt que divisés, les voici renforcés par leurs différences culturelles, religieuses et géographiques. »

D'aucuns objecteront que les liens ainsi créés dans l'action ponctuelle n'ont pas la solidité des solidarités "héritées" ou liées à des appartenances communes (familiales, communautaires...). Ils sont pourtant caractéristiques du fonctionnement de nos « sociétés d'individus » dans lesquelles, comme l'expliquent de nombreux chercheurs, la façon dont les gens envisagent leurs relations sociales avec l'Autre s'est considérablement transformée. « *Les rapports entre les individus, et les liens qu'ils construisent entre eux ont profondément évolué, sur un mode que j'appelle celui de l'association* », estime par exemple le sociologue et politologue Roger Sue [2013], pour dire la liberté et la labilité qui sont à l'œuvre désormais dans nos manières de faire société. Les liens noués aujourd'hui se déferont peut-être demain..., rien ne saurait être définitif dans ces (re)compositions sociales qui émergent de l'action conduite en commun. Mais ces constructions relationnelles ne sont pas indifférentes à ce qui fait tenir ensemble nos sociétés démocratiques. Nombre de chercheurs ont d'ailleurs insisté sur la force de ces « *liens faibles* », nés de formes de fréquentation, de mobilisation ou de coopération éphémères ou diffuses entre individus.⁴³

⁴³ Voir par exemple à ce sujet les travaux de Mark Granovetter [1973], et sa théorie sur la « *force des liens faibles* » (*Strength of weak ties*). Pour Granovetter, un réseau se compose de liens forts et de liens faibles. Les liens forts sont ceux que l'on a avec des amis proches (il s'agit de relations soutenues et fréquentes). Les liens faibles sont faits de simples connaissances. Les liens faibles sont dits "forts" dans la mesure où, s'ils sont diversifiés, ils

Apparues quasiment en même temps que le phénomène urbain, et considérablement avivés aujourd'hui par l'usage d'Internet, ces formes de lien sont exemplaires de ce que Patrick Viveret [2012] appelle « *une reliance respectueuse de l'altérité et donc de la liberté d'autrui* » ; "reliance" que cet auteur oppose à « *la face négative du lien social, un lien qui ligote, un lien qui contrôle et qui enferme* ». Pour lui comme pour d'autres, ce qui se construit dans ces relations choisies librement par les individus, c'est « *un lien social émancipateur* ». Sans entrer dans le grave débat de savoir qui aujourd'hui peut accéder à cette liberté,⁴⁴ notons seulement que lorsque cette qualité de relation se manifeste, elle devrait susciter toute l'attention des institutions en charge de la gestion du bien commun, pour la réflexivité dont elle témoigne chez les individus concernés. Car elle implique, comme dit Jacques Ion, « *que l'individu pense son rapport aux autres.* »

Pour exemple de cette réflexivité individuelle et collective qui naît à l'occasion des conflits territoriaux que nous avons observés, on peut citer les témoignages de certains de nos interlocuteurs expliquant comment étaient apparues, au fil du temps, des formes de lien avec « *l'adversaire* » — que celui-ci soit incarné par tel ou tel responsable institutionnel ou, à l'inverse, par tel ou tel leader citoyen. Les collectifs d'utilisateurs en lutte contre la SNCF ont ainsi peu à peu reconnu comme dignes de respect certains de leurs interlocuteurs vilipendés dans un premier temps.

« La solidarité qui naît dans ces formes d'action est peut-être critique, suspensive..., mais elle est de meilleure qualité, si j'ose dire, que la solidarité "innée", liée à des appartenances communes. Parce qu'elle est réflexive : elle implique que l'individu pense son rapport aux autres. (...) La société dans son ensemble étant de plus en plus réflexive, l'individu lui-même est obligé de l'être. Les pratiques des gens sont constamment analysées en temps réel, on nous submerge d'informations sur la nouvelle façon de vivre, d'élever ses enfants, de faire l'amour, de préparer de bons repas, etc. Nous sommes tous confrontés à ces modèles de bonnes pratiques, donc obligés d'avoir un point de vue sur nos propres comportements. C'est en cela que nous sommes davantage aujourd'hui dans des solidarités réflexives, qu'on le veuille ou pas. (...) Les responsables politiques dévalorisent très vite les liens faibles, notamment ceux qui se nouent via Internet. Mais au nom de quoi les solidarités traditionnelles seraient-elles meilleures que celles qui transitent par ce qu'on appelle aujourd'hui les "réseaux sociaux" ? Tous les attachements se valent, à partir du moment où ils aident à construire la personne. On ne saurait opposer ceux qui prévalaient davantage hier (les attachements verticaux, familiaux, par exemple) à ceux qui émergent aujourd'hui dans l'ensemble de la société et ne sont plus l'exclusivité d'une fraction des seules couches supérieures. Ne soyons pas méprisants avec ces attachements-là. » [Entretien avec Jacques Ion, 20 avril 2012]
<http://www.millenaire3.com/Jacques-ION-La-democratie-c-est-mettre-ensembl.122+M586b92da02f.0.html>

permettent de pénétrer d'autres réseaux sociaux que ceux constitués par les liens forts. (Source : Wikipedia, 20/01/2014). Voir également Dominique Cardon et Christophe Aguiton, à propos des nouveaux usages des plateformes relationnelles du web 2.0 : *The Strength of Weak Cooperation : An attempt to Understand the Meaning of Web2.0*, Communications & Strategies, n°65, 1st quarter 2007, p. 51-65. Ou encore : les travaux de Richard Sennett, qui a depuis longtemps mis en évidence « *la sympathie temporaire qui entoure bon nombre de travaux entrepris selon la logique du projet momentané* » (cité par Pierre Ansay, <http://politique.eu.org/spip.php?article1008>) ; ceux d'Erving Goffman et d'Isaac Joseph sur l'importance des liens éphémères qui se nouent dans l'espace public.

⁴⁴ Voir à ce sujet, Robert Castel, 2012. <http://www.millenaire3.com/Robert-CASTEL-Je-constate-qu-il-y-a-des-gens-qui.122+M56034025235.0.html>



« À la SNCF, ce sont des professionnels, nous sommes des bénévoles... : on a un respect pour leur travail, on sait très bien que ce n'est pas facile, qu'il y a d'autres problèmes à gérer. Mais il y a un respect. La solidarité, c'est aussi se respecter les uns et les autres. C'est aussi un problème, dans notre société qui a tendance à monter les uns contre les autres... Dans ce genre d'action, chacun apprend à reconnaître l'autre. » [Gouttefangeas, 2012]

« Il y a vraiment des personnes, maintenant, dans chaque commune, (...) qui n'hésitent pas à alerter l'association, dès qu'il y a un problème. Ça a créé une réactivité des gens, et ça, c'est une forme de solidarité entre les usagers. Les usagers, quand ils savent qu'il y a des adhérents dans le train, même si je ne suis pas là, ils se renseignent, ils communiquent par SMS... (...) Ils se parlent, ils s'informent... (...) Maintenant, ils ont le réflexe d'aller voir le contrôleur. Aujourd'hui, grâce à nous, le contrôleur n'est plus considéré comme la bête noire. Parce qu'on avait tendance à taper sur les contrôleurs, à casser du sucre sur leur dos... Et puis on s'est rendu compte qu'ils faisaient avec les infos qu'on leur donnait. Bon, ils font leur boulot de verbalisation, aussi. Mais nous, on a dit aux usagers : "Attention ne l'agressez pas dès le départ, il est là avec les infos qu'on lui donne. Cherchez à lui demander de l'info, donnez lui en si vous en avez, il vous en sera reconnaissant." Et maintenant ça passe beaucoup mieux, il y a une meilleure communication dans les trains. » [Frencl, 2013]

On retrouve là ce qu'expliquait déjà Georg Simmel dans *Le Conflit*, et que Julien Freund souligne [2003 : 11], en notant la réserve du philosophe à propos de la notion de lutte des classes. Simmel développe en effet « l'idée selon laquelle cette lutte a permis aux ouvriers de prendre conscience de leur solidarité (...), mais également aux patrons de faire de même, de sorte que, grâce à cette double vision plus cohérente des problèmes, il fut plus facile de conduire des négociations et de les mener à bon terme. » Il donne l'exemple du boycott organisé par les ouvriers contre les brasseries berlinoises, en 1894, évoquant le « respect mutuel » qui s'est instauré entre les protagonistes du fait de l'évacuation de toute haine interpersonnelle — les leaders reconnaissant que chacun était porté par des nécessités historiques. Une vision « réaliste » de ce type a également été amorcée selon lui en Angleterre à la fin du XIX^{ème} siècle « par l'unité rigoureusement supra-individuelle qui s'était imposée dans les

actions des syndicats et des associations patronales » : « Le patron n'est plus en tant que tel un buveur de sang et un égoïste digne de l'enfer, l'ouvrier n'est plus dans tous les cas d'une cupidité coupable, les deux parties commencent au moins à ne pas se reprocher mutuellement leurs revendications et leurs stratégies comme s'il s'agissait de malveillances personnelles. » [Simmel, 2003 : 53]

Les recompositions sociales que nous évoquons passent aussi par là. Et sans que cela ne soit bien sûr généralisable, on pourrait citer de nombreux cas contemporains dans lesquels des responsables institutionnels ont fini par nouer des liens de confiance avec certains usagers, ayant appris à reconnaître "le bon sens" ou "la compétence" de ceux qui les avaient pris à partie dans un premier temps pour manifester leur opposition à la politique menée sur le territoire. Lela Bencharif, élue à la Région Rhône-Alpes, Vice-Présidente déléguée à la démocratie participative, à la vie associative et à l'éducation populaire, en témoigne à propos des très vifs conflits qui opposent les représentants des usagers, la SNCF, RFF et la Région, dans le cadre du

comité de ligne Saint-Etienne/Boen, qu'elle préside. Expliquant son rôle de représentante de la Région au sein de cette instance de concertation, elle évoque les alliances qui parfois s'instaurent entre usagers et élus locaux, pour obtenir une amélioration du service rendu de la part de la SNCF.

« La conflictualité, dans ces lieux de démocratie participative, elle est reconnue, elle est actée. Chaque Président de comité de ligne sait que dans ces lieux plus que dans d'autres instances participatives, il va se prendre en pleine figure les conflits, c'est admis, c'est reconnu. Parce que derrière, il y a une politique de transports TER qui est compliquée, avec une tension vive entre la Région et la SNCF. Et un fort enjeu politique, un enjeu électoral, du fait que la contribution des Rhônalpins à la politique de transports, c'est plus de 400 millions d'euros par an, c'est 30 % du budget régional. (...) Il y a besoin de mieux informer. Parce qu'ils ne sont pas idiots les usagers, ils demandent beaucoup. Ceux qui viennent, ils viennent râler et ils ont raison (...). Ils ont raison d'être hyper-vigilants et exigeants, parce que moi je leur rappelle toujours que c'est plus de 400 millions d'euros par an ! On leur doit la transparence. (...) Quand on dit qu'on est content, que le taux de ponctualité est de 93 %, il y en a toujours un qui dit : "Arrêtez avec votre moyenne régionale ; moi je l'ai loupé lundi dernier, parce qu'en fait le train numéro tant, il n'est pas arrivé du tout ". (...) Je pense à Monsieur E. un vieux monsieur, retraité, qui habite Saint-Etienne. Il participe à beaucoup de réunions de comités de ligne (...), il apporte beaucoup. Il m'aide par exemple à préparer un comité de ligne ; il est extraordinaire, il connaît les élus, il intervient dans les comités locaux de développement... Sa démarche, sa réflexion sur la conflictualité sont essentielles. Il a une pensée sur le territoire intéressante, une belle curiosité. Et raisonnable, vraiment passionnant. (...) Parfois je leur dis : "Mais vous feriez quoi à ma place ?". "Ah, vous me posez une colle !" Alors je dis : "Là, Monsieur E., franchement, est-ce que vous avez une réponse ?" Donc, c'est un vrai lieu de débat, de confrontation des idées. »

[Entretien avec Lela Bencharif, 21 juin 2013]

Conscientisation politique

Les personnes interviewées pour les besoins de notre enquête nous l'ont souvent dit : elles ont beaucoup appris au fil des conflits qui les ont opposées aux institutions dont elles dénonçaient l'action ou le fonctionnement. « *C'est passionnant* », entend-on souvent, même si c'est « *fatigant* ». Au fil de ces mobilisations, de ces controverses et de ces affrontements, on apprend en effet, lorsque l'on est un citoyen novice en termes d'engagement public, les circuits de la décision politique, les « *labyrinthes des administrations* », comme dit Jacques Ion. On comprend mieux le fonctionnement des institutions de la République, les rapports de pouvoir entre différentes collectivités

« Le problème n° 1, pour nous, les habitants, c'est de savoir taper à la bonne porte. Et pour ça, le seul apprentissage, c'est l'expérience, la pratique... On a appris beaucoup de choses depuis la création de notre association : comment un dossier se constitue, comment il circule dans les administrations, remonte, redescend, où est-ce qu'il est bloqué (...) Pour le langage, on a essayé deux techniques : demander aux techniciens de se mettre à notre niveau, mais c'était difficile... (...) C'était plus à nous de comprendre... Alors on s'est formé, en lisant, en demandant, auprès des entreprises, petit à petit. On sait lire les plans, ce que c'est qu'un mur porteur, un plancher, etc.... Il ne faut pas avoir peur de demander... » [Gilles di Pierno, cité dans : Foret, 1992]

locales, entre services d'une même administration ou entre institutions publiques et entreprises privées...

On apprend aussi à s'exprimer publiquement, à parler aux élus, à la presse... ; à se former sur le plan technique et à développer des stratégies collectives, comme en témoigne par exemple Eddie Gilles di Pierno, Président d'un comité

de locataires qui a mené une longue lutte pour obtenir la réhabilitation de la Cité Tony Garnier, à Lyon, dans les années 1990. Interviewé à l'époque, celui-ci expliquait notamment comment son association s'était peu à peu organisée pour « *rester près de sa base* » tout en négociant avec les pouvoirs publics qu'elle interpellait — de manière à ne pas être « *instrumentalisée* » par ces derniers.

« *Au Conseil d'Administration de notre association, il y a 35 personnes, et seulement deux hommes. Tous les hommes qui sont passés ne sont jamais restés. On n'arrive pas à les accrocher... Les femmes, elles, elles s'investissent beaucoup dans la négociation. Certaines font beaucoup de rencontres, de réunions, démarches auprès de la population..., et puis d'autres s'investissent plus au niveau de la réflexion. C'est un peu nos censeurs : elles donnent leurs analyses... D'avoir ces gens-là, un peu en retrait, ça nous permet de nous reposer, de garder une certaine neutralité au niveau des administrations. Parce que quand on s'investit tellement avec les institutions, on pourrait finir par tomber de leur côté ! On pourrait finir par se laisser soudoyer (...). On s'est organisé pour éviter ça : on est 5 responsables, et il y a 25 autres membres du Conseil d'Administration qui n'ont aucun contact avec l'Office HLM, mais sont en contact permanent avec la population. C'est eux qui nous remettent dans le droit chemin ! On a deux logiques à traiter : celle des élus, des administrations, et celle des habitants... Il faut trouver des compromis (...) Avec ces femmes, on revient vite aux réalités de terrain. Elles sont un peu un recours..., ça nous permet de rester près de notre base, de ne pas tomber du côté des élus, par exemple. C'est important de garder la réflexion des gens de la base.* » [Gilles di Pierno, cité dans Foret, 1992]

Autant de savoirs précieux, nécessaires pour ne pas être éliminé des scènes de la discussion publique, face à des responsables politiques ou techniques puissamment armés de leurs connaissances respectives. Mais autant de savoirs qui ne s'acquièrent pas à l'école ou à l'université, ni même dans le cadre de formations en bonne et due forme. Le plus souvent, c'est *dans l'action* que de simples habitants, usagers, citoyens intègrent ce genre de connaissances, apprennent à être de plus en plus organisés, incisifs et efficaces dans le dialogue avec les décideurs. Les animateurs de l'Alliance citoyenne à Grenoble l'expriment par la référence qu'ils font souvent à l'éducation populaire ou à la « *pédagogie publique* », pour caractériser les formes d'engagement qu'ils soutiennent ou encouragent.

« *C'est passionnant..., parce qu'on n'a jamais fini d'apprendre, d'une part ; et d'autre part, parce qu'on s'engage dans le concret, dans le fonctionnement d'un système, de notre système, le système du transport public au sens large : c'est carrément de la politique globale de transports qu'il s'agit. Ça me passionne ! Parce qu'on lit des choses... Cet été, j'ai lu le rapport du conseil économique et social, sur l'ouverture à la privatisation. Ce sont de vrais enjeux de société. On ne se rend pas assez compte que tout cela nous concerne, que cela concerne notre quotidien. (...) Nous, citoyens, on s'est éclairé sur ces sujets-là, et on continue d'agir.* » [Gouttefangeas, 2012]

« *La forme d'éducation populaire portée par l'action est tout à fait importante, par l'expérience du pouvoir, du collectif, du conflit, de la confrontation aux décideurs qu'elle apporte aux gens qui la font.* » [Alliance citoyenne Grenoble, ECHO]

Jacques Lolive a lui aussi souligné cette fonction de « *pédagogie civique* » des mobilisations citoyennes, à propos des luttes menées par diverses associations contre le TGV Méditerranée, dans les années 1990. Il notait à l'époque que les fédérations associatives concernées prétendaient « *éduquer [leurs membres] à l'intérêt général* » à travers des combats locaux ; et qu'elles fonctionnaient « *comme l'École dans les projets débattus sous*

la Révolution, "un lieu d'apprentissage de la liberté, comme détachement des liens de dépendance personnelle, familiaux et locaux".⁴⁵ » [Lolive, 1997 : 124]

L'expérience vécue dans ces situations participe en effet de ce d'aucuns dénomment « *capacitation citoyenne* »⁴⁶ et d'autres « *conscientisation politique* » [Ion, 2012]. Au moment où certains déplorent « *l'apathie* » de nos concitoyens et appellent de manière incantatoire à leur participation aux affaires publiques, on aurait tort d'ignorer les formes de sensibilisation civique qui se jouent là — et dont les acquis ne s'oublieront plus.

En accumulant, pour pouvoir se faire entendre, des connaissances qui vont bien au-delà de leur pré carré ; en mettant en relation leurs problèmes locaux et des questions universelles (l'avenir de la planète, la politique de transports publics, l'urbanisation...) ; en confrontant leurs langages avec ceux de voisins parfois forts différents..., les citoyens concernés se forment, de fait, à l'action démocratique. En questionnant des choix d'aménagement et des sujets de large portée, ils contribuent *in fine* à ce que s'élabore, dans le conflit, une vision de l'avenir commun. Et ils deviennent « *sujets politiques* », de par cette expérience même de la lutte partagée.

Car ce qui se joue dans ces moments de conflictualité autour de l'action publique ne relève pas seulement de la confrontation aux décideurs. Ces situations sont aussi l'occasion, pour ceux qui s'y trouvent impliqués, de prendre conscience de la nature divisée de toute société humaine. Comme le

souligne Patrice Melé [2003 : 9], les conflits territoriaux permettent en effet de « *mettre au jour les différents intérêts qui s'opposent* » sur un territoire, voire de révéler les « *volontés d'appropriation réelle ou symbolique de l'espace par certains groupes sociaux* ». Ils font apparaître publiquement les contradictions entre les demandes des uns et celles des autres, les désaccords qui opposent les défenseurs d'une cause à d'autres fractions de la société — ce qui conduit *in fine* à une meilleure appréciation, par la population, de l'indispensable rôle d'arbitrage des élus locaux.⁴⁷

On a vu cette dynamique à l'œuvre, par exemple, dans le conflit qui s'est déployé, dans l'agglomération lyonnaise à l'occasion des débats sur la gestion de l'eau potable. Les militants qui s'opposaient au principe de la délégation, par le Grand Lyon, du service public à des entreprises privées, ont dû reconnaître, au fil des altercations qui les opposaient aux élus et à d'autres associations, au sein de la CCSPL et dans l'espace public local, qu'ils étaient minoritaires par rapport à d'autres forces vives du territoire. Dans le même temps, l'expression publique de ces divergences — dont la médiatisation était favorisée par l'agressivité de certains opposants — a sans conteste contribué à la

« Ces gens-là, même lorsque leurs actions n'ont pas abouti, sont bien plus politisés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient auparavant. Il se construit des liens — ce qu'on appelait avant de la conscience politique. Je pense qu'on est sujet politique dans l'action, en se confrontant au réel. De même que l'intérêt général en soi n'existe pas, la politique n'existe pas en soi. (...) Ces gens-là ne mènent pas impunément des combats communs : une fois qu'ils ont travaillé ensemble, cela leur reste toute leur vie. On en revient là au fait que ce sont les expériences, les épreuves qui font le bonhomme, ou la femme. C'est cela qui détermine le rapport qu'on a à aux autres. C'est ça, être sujet politique. »

[Entretien avec Jacques Ion, 20 avril 2012]

⁴⁵ Cf. Boltanski (L.), Thévenot (L.), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991.

⁴⁶ Voir : <http://www.capacitation-citoyenne.org/>

⁴⁷ C'est bien d'ailleurs ce qui conduit, assez fréquemment, les leaders de ces luttes à s'engager un jour dans des rôles de représentation politique...

prise de conscience, par un grand nombre d'habitants du territoire, du fait qu'ils appartenaient à cette « *communauté divisée* » qu'est le Grand Lyon.⁴⁸

On pourrait en dire autant à propos de la contestation que suscite dans l'agglomération le projet de Grand Stade ; contestation qui visibilise le caractère irréconciliable des intérêts et des passions des hommes et des femmes qui composent cette "communauté urbaine".



Fertilisations institutionnelles

Certains auteurs ont évoqué le « *pouvoir fertilisant* » des conflits et controverses autour de la chose publique [Callon, Lacousmes, Barthe, 2001 : 24]. Les situations de crise qu'ils ouvrent localement permettraient « *la modernisation de l'action publique, l'intégration de nouvelles pratiques au sein des institutions* » ; et pourraient dans certains cas « *être doté[e]s de la capacité d'améliorer des projets, de faire émerger de nouvelles solutions, de susciter une meilleure prise en compte de l'environnement et des relations avec les populations* » [Melé, 2003 :10] À l'appui de cette thèse, nous avons cherché à repérer, dans les témoignages des personnes que nous avons pu interroger, la trace de changements introduits dans les pratiques habituelles des institutions, à l'occasion de ces situations conflictuelles avec des citoyens. Ces évolutions sont très variées. Depuis « *l'obligation d'être plus rigoureux* », de répondre très précisément aux usagers — parce qu'on sait que l'on est sous le feu de la critique (« *Cela oblige à beaucoup de transparence, à faire des invitations claires, à recourir à des études qui s'appuient sur des sources bien déterminées* »⁴⁹) — jusqu'aux réorganisations techniques ayant permis, dans le cas des TER, de mieux faire face aux pannes et de diminuer le pourcentage des trains en retard ; ou encore à la mise en place, par la SNCF, de dispositifs d'information des usagers plus réactifs, appuyés sur l'usage des TIC.

⁴⁸ Sur la notion de communauté divisée, voir Jacques Rancière [1995 : 28] : « *c'est par l'existence de cette part des sans-part (...) que la communauté existe comme communauté politique, c'est-à-dire comme divisée par un litige fondamental, par un litige qui porte sur le compte de ses parties, avant même de porter sur leurs "droits".* »

⁴⁹ Entretien avec un agent du Grand Lyon, anonyme, 13/11/2012.

« Ça a été un bien, je pense, que les associations d'usagers se mobilisent, parce que la SNCF a enfin pris conscience, depuis début 2012, du besoin d'information des usagers dans les trains. (...) Elle en avait peut-être conscience avant, mais vraiment, la mise en place d'un système d'informations en temps réel, pour les usagers, d'incidents de plus 15mn, avec les smartphones, les alertes SMS..., ça fonctionne bien depuis 2012. (...) Et puis les contrôleurs sont mieux informés : on va dire qu'on a aujourd'hui une meilleure qualité de l'information. (...) On a aussi [réussi] à avoir l'hiver des matériels d'astreinte, qui sont maintenant au départ de la gare d'Ambérieu et qui permettent de faire face au gel. (...) Et on a obtenu, après des audits de cabinets internes à la SNCF, que notre ligne soit classée ligne malade. C'était début 2012, c'est relativement récent. De gros travaux d'infrastructures vont être faits, en 2014, suite à cette décision. (...) Le fait d'avoir été classé en ligne malade, ça oblige aussi la SNCF à surveiller cette ligne en continu (...), comme celle de Lyon- Grenoble, d'ailleurs. (...) Et depuis, le nombre des incidents a bien baissé. En un an, ils ont diminué de 50 à 60 %. On était tombé à une ponctualité inférieure à 70 % — ce qui est quand même grave, quand vous avez plus de 30 % des trains qui n'arrivent pas à l'heure, surtout aux heures de pointe ! Et là, d'après le dernier comité de ligne, on arrive à 86 %. C'est pas encore le top, l'objectif de la SNCF, c'est 92 %, mais c'est quand même mieux. »
 [Frencl, 2013]

Les agents ou responsables des institutions publiques le disent : c'est très pénible, d'être pris à partie de manière parfois violente dans ces conflits, et « très astreignant » de devoir apporter des réponses aux citoyens ainsi mobilisés. « Ça met la pression », explique un agent du Grand Lyon interpellé dans le cadre du conflit autour de la gestion de l'eau potable. « J'ai mis une matinée à rédiger ma réponse, en pesant tous mes mots ». Mais la même personne mesure a posteriori les effets positifs de cette « rigueur » accrue à laquelle ses collègues et elle-même ont été contraints.

« Faire des comptes-rendus précis des échanges, c'est très important, parce que ça responsabilise les associations. Quand elles ont dit quelque chose, il en reste une trace. C'est cette trace qui permet que collectivement, la réflexion soit partagée et que l'on progresse. Le conflit oblige à de la transparence, à avoir de la rigueur. Ça nous oblige à vraiment être vigilant dans la transmission des informations et la formalisation des réponses apportées aux usagers ».

[Entretien avec un agent du Grand Lyon, anonyme, 13 /11/2012.]

Le fait d'être exposé à ces conflits fait « monter le niveau d'exigence » du côté des professionnels de l'action publique. Cela « pousse à la réactivité ». Mais cela peut aussi interroger les agents sur leur fonction, leurs compétences, les limites de leur rôle ; et plus généralement, sur le fonctionnement de l'institution à laquelle ils appartiennent ; sur la circulation de l'information entre les services ou entre différents niveaux hiérarchiques... L'exercice est d'autant plus déstabilisant que les professionnels de l'action publique, pour la plupart, n'ont pas été préparés, dans le cadre de leur formation initiale, à faire avec le conflit : « Je n'avais jamais vécu ce genre de situations auparavant », souligne une professionnelle mobilisée dans le cadre des travaux de la CCSPL.

« La présence des associations protestataires au sein de la CCSPL a permis à toutes les associations d'approfondir les choses. Celles qui n'étaient pas d'accord avec ATTAC ou l'ACER ont dû pousser plus loin leur argumentation. Inversement, M. X. a accepté que son avis non majoritaire ne soit pas partagé. Il était à l'écoute des autres, alors qu'il aurait pu "polluer" le débat... (...) Finalement, j'ai eu un réel plaisir à travailler sur ce dossier-là, pour le sujet en soi, d'abord ; pour le fait de travailler avec d'autres directions ; et aussi de voir le positionnement des différentes associations vis-à-vis de la collectivité et leurs évolutions : comment certains montent en compétence, affinent leurs arguments, changent de discours au fur et à mesure... Il y a aussi le fait d'arriver à produire du consensus, à faire émerger une majorité de points de vue. Et de voir que cela avait permis de mûrir la réflexion des services et des élus. En tant que technicien, c'est délicat, cela demande une vraie expertise, de la méthode, de l'écoute, un gros travail d'équipe avec les autres agents de la collectivité... Il y a beaucoup de jeux de rôle, c'est ça qui est intéressant ! » [Entretien avec un agent du Grand Lyon, anonyme, 13 novembre 2012.]

« Le collectif de la barre 230 a commencé par une manif devant l'Agence avec caméras, radios... J'étais jeune directeur, c'est une expérience riche..., que j'ai espéré ne pas renouveler par la suite ! Je me suis donc demandé comment faire pour que cela ne se renouvelle pas. Pour que la parole des habitants s'exprime différemment, pour que l'on aille vers une parole plus fluide, plus régulée... Comment faire pour que ce groupe s'organise, exprime les dysfonctionnements et que l'on puisse co-construire ? Et que fait-on ensemble pour que la situation des habitants s'améliore ? Le bailleur a toujours de bonnes idées pour les locataires, c'est plus confortable d'éviter de les interroger... »
[Paul-Antoine Lacombe, Opac du Rhône.
Témoignage recueilli lors du cycle d'échanges et de qualification *Participation et initiatives habitants dans les quartiers : quel renouvellement des démarches ?* organisé par le CR·DSU en 2013.]

Avec le recul, et passés les moments de malaise induits par les interpellations parfois violentes, certains agents font part de leur fierté, voire du plaisir, des satisfactions inconnues qu'ils ont pu ressentir au fil de ces situations — lorsqu'ils ont réalisé que le dialogue engagé avec les citoyens protestataires contribuait à « faire monter la réflexion collective ». Dans ce cas en effet, le rôle de la puissance publique se trouve magnifié, les techniciens ont l'impression d'avoir joué un rôle valorisant d'organisateur du débat public en amont des décisions politiques. Ainsi en témoigne par exemple le responsable d'un bailleur de logements sociaux qui a dû faire face à la mobilisation de locataires contre la démolition de la "barre 230", lors du projet de rénovation urbaine de La Duchère (Lyon 9^{ème}).

Comme d'une manière plus générale dans toute organisation, la situation de crise que représente le conflit pousse à l'innovation. Sur la base de diverses observations de cas précis, André Torre [2011] liste toute une série de « changements techniques » entraînés par ce qu'il nomme les « conflits d'usage » : « modifications de tracés des routes, protections phoniques, enfouissement ou abaissement de bâtiments, modifications des Plans Locaux d'Urbanisme ». Pour cet auteur, ces conflits sont « des moments d'innovation et de créativité, à la fois issus et à l'origine des évolutions territoriales ». Et leurs effets perdurent à différents niveaux : « Après le conflit restent les nouveaux accords au niveau local, les nouveaux modes de gouvernance, les nouvelles configurations des tours de table. »

Un bon exemple de ce genre d'effets est donné par le responsable de l'OPAC du Rhône déjà cité, qui explique comment, après que la Ville de Lyon eût donné des moyens au centre social de La Duchère pour « accompagner le collectif » de la barre 230 et « l'aider à grandir », son institution a mis en place des rencontres régulières avec ce groupe.

« *Bannir la non réponse* » aux citoyens qui interpellent les responsables institutionnels ; avouer que l'on ne sait pas tout, voire que l'on s'est trompé... : rien de moins évident, du côté des institutions en charge de l'action publique, aussi bien au niveau des techniciens que des élus locaux. Cela revient en effet à reconnaître que le savoir se constitue et se distribue autrement, dans nos sociétés de la connaissance. Parce que celles-ci sont composées d'individus de plus en plus formés, qualifiés..., le statut des gouvernants comme celui des experts se trouve mis en cause. La confiance que les citoyens avaient dans la capacité de ces derniers à définir le bien public se trouve ébranlée. « *Nous avons changé de monde* » ne cesse de souligner à ce sujet le sociologue et philosophe des sciences Bruno Latour, en expliquant que la distinction entre « *ceux qui savent et ceux qui ne savent pas* » ne recoupe plus, désormais, celle entre les gouvernés et les gouvernants.

« *On évoquait les questions de la vie quotidienne, puis, au fur et à mesure du relogement, on a évoqué toutes les questions qui revenaient de manière régulière. On a parlé de pouvoir de décision... On s'est rendu compte du manque de réactivité de l'entreprise. Le directeur du patrimoine a été convaincu. Nous avons donc changé de prestataire. Les pannes d'ascenseur ont disparu ; cela a été une victoire très importante pour les locataires. C'était important de remporter des victoires communes (...)* J'ai compris qu'il fallait convaincre les habitants que nous avions le même objectif. C'est très compliqué : les locataires pensent qu'on est là pour les embêter, et nous, on les voit comme des râleurs. Il faut de l'écoute..., et aussi bannir la non réponse, qui est la pire pour les habitants. Et il faut expliquer, expliquer toujours pourquoi on va faire ça. Dire aussi qu'on n'a pas été bon sur tel ou tel point... Finalement, les gens ont trouvé un intérêt commun à ce que l'on travaille ensemble. Et ils ont trouvé une écoute..., compris que nous souhaitions adapter notre action. »

[Paul-Antoine Lacombe, Opac du Rhône. Témoignage recueilli lors du cycle d'échanges et de qualification *Participation et initiatives habitants dans les quartiers : quel renouvellement des démarches ?* organisé par le CR•DSU en 2013.]

« *Naguère, le technocrate rassemblait dans sa main les trois pouvoirs : technique, politique et administratif. (...) Une fois l'instruction du dossier terminé, on avait en main à la fois la bonne procédure, la meilleure solution technique et l'intérêt général. Il ne restait au riverain, réduit à ses intérêts et à son ignorance, qu'à négocier des indemnités ou à faire dresser des murs anti-bruits. Aujourd'hui, les procédures s'inventent peu à peu, l'intérêt général reste à composer, les solutions techniques s'ouvrent au milieu de controverses de plus en plus vives. Le technocrate s'aperçoit avec quelques tremblements qu'il ne possède plus aucune des trois pouvoirs : il ne connaît pas d'avance l'intérêt général, il ne connaît pas la nature des faits, il ne sait pas quelle procédure mettra sa décision à l'abri du soupçon. On peut faire l'hypothèse que l'institution du débat public, introduite par collage et bricolage dans un corps administratif qui lui était étranger, préfigure la démocratie de l'avenir.* » [Latour, 1999 :7]

« *Ne nous faisons pas d'illusion à leur sujet, les gouvernants ne sont évidemment pas les dépositaires du Bien Public grâce à leur désintéressement et à leur vision d'avenir. (...) Les gouvernants sont des spécialistes délégués et payés pour essayer tant bien que mal de faire appliquer les règles qui ont émergé à la suite des crises précédentes – car on ne va bien sûr que de crise en crise, en titubant.* » [Latour, 2008 :17]

De cette approche "modeste" de la représentation politique, résultent de nouvelles manières d'exercer celle-ci — que l'on peut voir à l'œuvre chez les jeunes générations d'élus, tout particulièrement dans les conflits qu'ils sont amenés à gérer ou arbitrer sur le terrain avec les citoyens.

« Un comité de ligne, pour moi c'est bien clair, je l'ai dit la première fois que je me suis présentée, ce n'est pas un lieu où on fait de la communication, ce n'est pas un lieu où on instrumentalise la parole des citoyens. Et ce n'est pas un lieu où l'on pacifie. C'est un lieu où on expose des problèmes. Et je prends le risque — je le leur avais dit comme ça la première fois — de répondre à côté de la plaque ; ou de dire un jour que je ne peux pas répondre, parce que la discussion politique est en cours et que je n'ai pas l'essentiel des informations, etc. J'explique. Les enjeux sont d'une telle complexité... Ce n'est pas un problème pour moi de dire parfois : "Je ne sais pas". (...) Je peux dire aussi : "C'est un échec". Et je m'excuse : "Nous avons échoué, nous échouons. Pour telles raisons..." C'est parfois frustrant, on se heurte à des limites. On ne peut pas toujours répondre favorablement. Parce que la Région n'a pas forcément les moyens financiers. Quand je dis ça, il n'y a pas de malentendu, je ne raconte pas des salades... Parce que je sais que ce n'est pas un lieu où tu dupes les gens. Si tu ne sais pas, tu dis que tu ne sais pas. Tu peux. Et tu essayes d'être offensif autrement. Un jour, RFF m'explique que les trains ne roulent pas vite parce qu'il y a des feuilles sur les voies. Je leur ai répondu : "Vous ne pouvez pas inventer un nouveau métier, effeuilleur... ?" En face alors, ils rigolent... Tourner les choses en dérision, parfois, ça aide, quand la situation devient trop compliquée... » [Entretien avec Lela Bencharif, élue à la Région Rhône-Alpes, Vice-Présidente déléguée à la démocratie participative, à la vie associative et à l'éducation populaire, 21 juin 2013]

Toute une série de savoirs s'acquièrent donc dans ces situations tendues entre citoyens et responsables de l'action publique. Et, ce qui est trop peu noté, une partie de ces connaissances sont développées en commun entre élus et techniciens. Souvent pris à partie sans distinction par les habitants ou usagers du territoire, les uns et les autres inventent en effet de concert, sur le vif si l'on peut dire, des manières de faire face aux conflits, dans lesquelles on peut lire, en filigrane, de nouvelles perspectives pour l'action publique.

Ainsi une technicienne du Grand Lyon explique-t-elle comment *« la qualité de débat — et de conflit peut-être — a permis d'enrichir la réflexion politique »*, à propos du choix du mode de gestion de l'eau dans l'agglomération.

« Moi, je suis contente d'avoir les services avec moi, parce que c'est devenu très très technique, le cadencement, la grille horaire... (...) Je n'ai pas peur des conflits, mais par contre je n'ai pas toujours tous les éléments techniques de compréhension des situations. Je ne suis pas une spécialiste du TER. Je connais les problématiques d'aménagement du territoire, je me raccroche à ça de temps en temps. Mais je ne suis pas dans les petits papiers de la SNCF. Alors que les usagers, eux, connaissent le problème en détail. Donc : merci les services ! (...) Moi je trouve qu'ils sont bons. Par exemple, S..., elle est remarquable. Je me mets à côté d'elle dans les réunions, on se fait passer des petits mots. Elle me dit : je n'interviendrai pas là-dessus. Et puis après, on a la question qui tue..., alors on se fait passer un petit mot, et j'y vais... (...) On prépare les réunions ensemble, elle me dit : "Voilà, je vous alerte sur les questions un peu problématiques, ce qui risque de faire débat, etc. ". On a une telle proximité de travail — et ça c'est franchement louable — qu'on se dit tout. Il y a de vraies alertes... Quand je lui demande : "Alors, concrètement, là, il y a un gros binz, comment on désamorce, qu'est ce que je vais pouvoir raconter ?" Elle me dit ce qu'elle ne peut pas dire, qui relève de ma responsabilité d'élue. La répartition des rôles est très claire. C'est vraiment un binôme. Dans le comité de ligne, tu enlèves les services, on n'existe pas ; et tu enlèves l'élue, le service n'existe pas. Donc ça fonctionne bien, moi je le vis très bien. Ce comité de ligne (...), c'est pour nous un laboratoire d'expériences, concret, vraiment, qui permet d'interroger l'efficacité de notre politique. » [Entretien avec Lela Bencharif, élue à la Région Rhône-Alpes, Vice-Présidente déléguée à la démocratie participative, à la vie associative et à l'éducation populaire, 21 juin 2013]

« Les Etats généraux [du service public de l'eau 69] ont beaucoup mobilisé, à la Bourse du travail, au Palais de la mutualité..., il y a eu plein de réunions. Ils ont médiatisé le dossier. À la séance plénière de la Communauté urbaine pour le choix du mode de gestion, ils ont manifesté en mobilisant toutes leurs associations membres ; ça a poussé à un vote nominal. Ils ont influencé les choses au niveau technique. Ils ont poussé la réflexion, enrichi le débat. Politiquement, ça a clairement infléchi les choses. On lit dans la presse qu'ils ont perdu la bataille sur le passage en régie directe, mais en fait ils ont pesé dans la négociation : la délégation de service public est considérablement réduite par rapport à ce qui aurait pu être. On part sur 8 à 10 ans, au lieu de 20 ou 40 ans. Et ils ont obtenu que l'on irait à terme vers la mixité fonctionnelle, c'est-à-dire la production en régie, et la distribution d'eau potable en délégation de service public. Les Etats Généraux ont mis une pression sur le Grand Lyon, sur la nécessité d'être vigilant dans ce domaine-là. Ça nous a mis une pression au niveau technique, des études, etc. Et ça a mis une pression sur les élus : au niveau financier, du prix de l'eau, sur la question de l'autorité organisatrice... Le choix devait être très argumenté. » [Entretien avec un agent du Grand Lyon, anonyme, 13 novembre 2012.]

Autrement dit, la frontière entre technique et politique, telle qu'elle est classiquement dessinée dans la fonction publique, est interrogée elle aussi à travers ces conflits, qui mettent les grandes orientations politiques à l'épreuve du fonctionnement quotidien du service public. Par la controverse et le débat autour de questions apparemment techniques (la grille horaire des TER) les citoyens remontent très vite au sens de l'action publique, donc au niveau purement politique (l'égalité de traitement entre tous les usagers).

D'un côté, ces situations interpellent la posture des élus qui ont tendance à vouloir s'appuyer systématiquement sur un savoir technique, plutôt que sur le savoir faire politique. D'un autre côté, le vécu de ces conflits engendre des réflexions d'ordre éthique chez les agents institutionnels concernés. Nombre d'entre eux sentent bien en effet que les interpellations citoyennes auxquelles ils sont soumis — et en particulier la demande de débat public ou de transparence des informations — ne relèvent pas que du registre technique.

Elles comportent une dimension politique, face à laquelle ils ne sont ni armés ni légitimes. Ce qui conduit certains à réfléchir au sens du service ou de l'action publique, à « la nature même des dispositifs de concertation », à la qualité des débats qui sont menés... ; ou encore à l'équité avec laquelle les citoyens sont traités. Concernant la demande de débat sur le mode de gestion de l'eau, par exemple, un agent du Grand Lyon s'interroge : « Cela me questionne. Doit-on saisir les usagers sur ce thème ? Est-ce que cela relève des préoccupations de l'utilisateur lambda ? Quid de la majorité silencieuse ? » Et d'expliquer combien la situation conflictuelle a obligé les techniciens mobilisés sur la concertation à « veiller à l'égalité de traitement » entre les différents représentants associatifs, à « faire des efforts de pédagogie », à « remettre certains en place, poser des limites, gérer les temps de parole entre différents protestataires, etc. ». Autant d'arts de faire "en situation", qui relèvent de ce que l'on pourrait appeler une éthique du public, ou plutôt des publics auxquels l'institution en charge du bien commun a à faire, dans la conduite de son action. Malheureusement, pour de multiples raisons (dont le fonctionnement "amnésique" qui caractérise nombre d'organisations), ces savoirs sont trop rarement formalisés, capitalisés au sein des institutions concernés. Bruno Latour le notait déjà en 1999 à propos des contestations autour des tracés de lignes TGV.

« Où se trouvent, dans l'administration, dans l'Etat, dans les grandes entreprises, les expérimentateurs chargés de recueillir en permanence le résultat, positif ou négatif, des épreuves que subissent en permanence les projets en cours. Qui définit le protocole ? Pour utiliser un terme militaire, qui rédige le debriefing des missions ? Imagine-t-on un chercheur qui ne tirerait jamais aucune leçon de ses échecs, un laboratoire qui ne noterait jamais le résultat de ses expériences ? Plus étrange encore : que fait-on quand on ne sait pas, quand les certitudes manquent ? Va-t-on dessiner un chemin d'épreuves pour tâtonner, afin d'apprendre peu à peu, sur des modèles réduits, sur des pilotes, sur des échantillons représentatifs comment anticiper les réactions de l'avenir ? Pas du tout : on va décider, on va trancher. Le bon sens cumule alors les deux inconvénients : il imagine un ingénieur qui sait avant d'agir et un politique qui tranche sans savoir. De l'expérience, de la suite des échecs, de l'enchaînement des réussites, on n'apprendra donc rien. On recommencera le coup d'après, sans avoir accumulé aucun apprentissage. Le temps aura passé en vain. »
[Latour, 1999 :8]

Depuis la date de parution de ce texte, des avancées ont-elles eu lieu, en France, dans la manière dont l'action publique intègre les enseignements des mobilisations citoyennes auxquelles ses différents niveaux d'intervention se trouvent régulièrement confrontés ? Au regard de nos différentes observations — et malgré les nombreux freins qui demeurent au sein de telle ou telle collectivité locale ou administration — nous sommes tentés de dire que des évolutions sont en marche, en lien avec l'arrivée de nouvelles générations de techniciens plus ouverts qu'auparavant aux sciences humaines, et d'élus locaux qui mesurent, bon gré mal gré, les difficultés d'exercer le pouvoir de manière autoritaire, dans la société telle qu'elle est devenue. Les uns et les autres sont plus enclins qu'hier à s'interroger sur le savoir qu'ils détiennent, et donc à chercher des modalités renouvelées d'exercice démocratique. On en veut pour preuve — parmi tous les exemples que l'on pourrait

citer de ces avancées trop souvent invisibles, car non suffisamment assumées par les instances gouvernantes — cette démarche de « sensibilisation » mise en place à l'intention des élus de la Région Rhône-Alpes, pour aider ceux-ci à « décrypter » les

« L'expérience des comités de ligne me permet aujourd'hui de travailler notre capacité à agir directement sur les élus. (...) C'est vraiment parce qu'il y a eu des problèmes qu'on arrive à les mobiliser. Si on n'avait pas à gérer des trucs compliqué, peut être qu'on n'aurait pas pu mettre en place cette mission d'accompagnement. (...) L'idée, c'est de sensibiliser les élus aux enjeux qui travaillent, qui tiraillent la question de la participation citoyenne. C'est parti d'une étude-évaluation publiée en 2009, portant sur les instances participatives que sont les comités de ligne, les Contrats Territoriaux Emploi Formation, les Conseils Locaux de Développement..., tous ces lieux où les citoyens sont présents. (...) Nous poursuivons deux objectifs : d'abord, revisiter ces dispositifs dans leur capacité à être des instances où l'on ne vient pas que râler — quand bien même il est légitime de venir râler, on l'admet, on le reconnaît... — mais des lieux qui nous aident à être plus efficaces, plus offensifs, dans l'accompagnement de notre politique régionale. (...) Ensuite, il s'agit aussi d'améliorer l'efficacité des élus confrontés à ces situations tendues. Et ça, c'était très difficile au début, de faire admettre qu'on avait besoin de se former ; puisque les élus, c'est bien connu, on a la science infuse, on sait tout... Il s'agit d'interroger notre place, notre rôle, notre mission..., et de reconnaître aussi la fragilité de ces élus, qui sont hyper-exposés et qui n'ont pas forcément toutes les réponses à donner aux usagers. Comment on gère la conflictualité, les tensions en direct, quand on est, par exemple, sur ces lignes de train qui connaissent de réels problèmes ? (...) On ne peut pas valoriser des politiques dites de démocratie participative, en interne, si on ne s'est pas donné les moyens de mettre en place la sensibilisation, la formation des élus qui représentent la Région dans ces instances participatives, qui sont faites pour les Rhônalpins, pour les citoyens. »

[Entretien avec Lela Bencharif, élue à la Région Rhône-Alpes, Vice-Présidente déléguée à la démocratie participative, à la vie associative et à l'éducation populaire, 21 juin 2013]

enjeux et les difficultés de la relation avec les citoyens ; démarche dont Lela Bencharif affirme qu'elle n'aurait pas pu se mettre en place sans toutes les tensions rencontrées ces dernières années, en particulier avec les usagers des lignes TER.

Conclusion. Comment maintenir l'unité malgré les désaccords ? Lucidité, élasticité, pragmatisme.

Toute société change au fil du temps. Et l'un des facteurs essentiels de ces changements est l'élévation du niveau de scolarisation, et plus généralement de formation des individus qui la composent. En ouvrant de plus en plus largement l'accès aux savoirs, nos sociétés de la connaissance ont bouleversé le rapport des citoyens au politique. Comme l'expliquent de nombreux auteurs, ceux-ci ne sont plus enclins à accepter un mode de gouvernement dans lequel la décision revient à des "sachants", experts ou décideurs, dont on sait trop désormais qu'ils peuvent se tromper. L'aspiration à des décisions fondées sur des savoirs pluriels se généralise, et la multiplication des conflits que nous avons évoqués dans cette note n'est que l'expression de cette évolution sociétale.

Or, face à ces transformations considérables qui affectent autant le lien civil⁵⁰ que le lien de citoyenneté, force est de constater que les institutions en charge de l'action publique ont pris du retard. « *La vie privée s'est transformée à une vitesse supersonique face à des structures politiques et économiques, qui, globalement, sont restées figées* », explique ainsi le sociologue et politologue Roger Sue [2013], en précisant : « *Nous vivons dans une société qui s'est horizontalisée (...) mais dans laquelle les gens se heurtent à des structures et des institutions qui restent verticales* ». « *On est passé d'une société solide à une société fluide* », estime également le constitutionnaliste Jacques Rousseau [2013]. « *L'individu était jusqu'à présent un individu institutionnel, qui votait. Aujourd'hui, il est un individu démocratique, qui veut exercer ses droits de citoyens dans l'administration, à l'école, dans l'entreprise, etc. (...) Or, nous restons enfermés dans des institutions qui ont été créées au XIX^{ème} siècle.* »

Ce décalage ne va pas sans conséquences, chacun le sent bien. Et la fréquence des mobilisations collectives qui s'organisent contre l'action publique n'en est peut-être pas la moindre — si l'on songe à l'autre versant de la défiance que nourrissent désormais nombre de citoyens à l'égard de ceux qui les gouvernent. On veut ici parler de la tendance à « *l'évitement du politique* » analysée par Nina Eliasoph aux Etats-Unis [2010] ; évitement que cet auteur met en relation avec « *la conception étroite de l'engagement citoyen véhiculée par les responsables des municipalités et des entreprises* » ou « *la manière habile [des représentants institutionnels] de rendre invisible la citoyenneté active* ». Même si ces analyses concernent un pays aux traditions politiques différentes des nôtres, on peut faire des parallèles avec ce que l'on observe sur certaines scènes locales françaises, où les citoyens à l'origine de conflits de proximité avec les pouvoirs publics sont fréquemment relégués « *au registre de l'égoïsme étroit et "passionné"* » — lorsqu'ils ne sont pas poussés à parler en public

⁵⁰ Au sens que donne à ce terme Patrick Pharo : « *le lien d'intelligence mutuelle et d'acceptation réciproque* » [1991:62]

comme des experts, imitant en cela ce que Dana Kaminstein [1988] appelle la « *parole toxique* ». ⁵¹ On pense aussi aux tentations « *sécessionnistes* » évoquées par d'autres chercheurs à propos de citoyens découragés par la non reconnaissance dont ils font l'objet de la part de la puissance publique [Wahnich, 2013] ; et bien sûr à la montée des votes extrêmes en politique.

Prendre en considération les mobilisations citoyennes qui s'organisent autour d'enjeux territoriaux de politiques publiques peut être une manière de prévenir ces risques — si l'on considère que se jouent là des formes « *d'apparitions de la démocratie* » [Latour, 2008]. Il s'agirait alors d'appréhender ces moments comme des signes à saisir : des occasions, pour les décideurs, les fonctionnaires qui oeuvrent au service du bien public et les citoyens, de tester, vérifier ou refonder l'accord normatif qui les rassemble en une même Cité. ⁵² Voir ces moments comme tels — plutôt que comme des freins ou des obstacles à l'exercice de la puissance publique ; considérer, même, que l'acte politique en démocratie se joue essentiellement dans ces moments-là représente un effort intellectuel notable, voire un véritable changement culturel, dans un pays dominé par ce que Patrick Pharo [1991 : 37] appelle « *le préjugé conventionnaliste* ». Autrement dit par une vision de la démocratie selon laquelle l'exercice du pouvoir tiendrait sa légitimité de la « *conformité à des règles conventionnelles, anonymes* », déduites de la loi, garantes de l'universalité *parce qu'impersonnelles*. Cette vision a fini, selon Patrick Pharo, « *par rendre opaque la façon dont les actions politiques (...) font apparaître leur caractère juste ou injuste et, par là, déclenchent ou non l'accord normatif* ». On pense, explique cet auteur, que cet accord est valable partout et en permanence, alors que dans les faits, il est « *toujours momentané et localisé* », toujours à vérifier. Ni le vote au suffrage universel, ni les sondages d'opinion ne suffisent à sa vérification. C'est en acte, localement, dans ces moments singuliers qui mobilisent des citoyens autour de l'idée de ce qui est juste ou injuste, qu'il se réactualise sans cesse.

C'est pourquoi les différents auteurs que nous avons cités invitent à voir dans ces moments de désaccords qui s'ouvrent autour de l'exercice du pouvoir, sur les territoires concrets de l'action publique, des *occasions démocratiques*, propices à la réinvention permanente de nos institutions. Des temps au cours desquels il devrait être possible d'imaginer, par exemple, « *comment faire émerger l'intérêt général par le bas* » [Rousseau, 2013] ; ou, d'une manière plus générale, comment donner une représentation à ce que sont devenues nos sociétés contemporaines : « *fluides* », « *horizontales* », composées d'individus « *plus qualifiés et plus exigeants vis-à-vis de la démocratie* » [Schnapper, 2014] ; solidaires et citoyens d'une autre manière qu'aux siècles précédents. Relever un tel défi suppose de prendre au sérieux au moins trois enjeux qui interrogent le fonctionnement habituel de la puissance publique.

⁵¹ Autrement dit : « *Un discours officiel, technicien, qui n'a nullement pour objet d'élargir les connaissances du public, mais qui est souverain pour couper court à toute conversation* », cité par Corinne Delmas [2010]

⁵² Selon la définition de Patrick Pharo [1991:22] : « *un accord normatif est un agrément sur ce qui est valide, correct, juste ou légitime.* »

Lucidité

Le premier de ces enjeux a à voir avec la nécessaire lucidité sur les changements sociétaux en cours. Cela est d'autant plus urgent que le "Public" sur l'existence duquel s'est fondée l'action publique, en particulier en France, est plus dispersé, « *chaotique* », « *éclipsé* » que jamais.⁵³ Ce point commence à être reconnu, à la faveur d'analyses importées de l'étranger, qui trouvent un écho universel du fait de l'hétérogénéité des valeurs introduite dans nos sociétés contemporaines par la mondialisation et par l'extension des libertés publiques. Ainsi en est-il par exemple des travaux de Walter Lippmann, pour qui il n'y a pas de Public, mais *des publics* : « *que des gens intéressés à leurs propres affaires (gouvernants, juges, militants et "intellectuels engagés" compris)* » ; des gens « *qui ne représentent autre chose qu'eux-mêmes (...), poursuivant tous des intérêts particuliers et étant tous la proie de passions singulières* ». [cité par Latour, 2008 : 40] Nos sociétés, autrement dit, sont fondamentalement plurielles, divisées, et « *le public est un "fantôme", un mirage de la pensée libérale, un "mythe"* » [Zask, 2003 : 6], commode mais illusoire... Le reconnaître n'empêche pas toute action politique, mais hausse au contraire celle-ci à ce qu'elle est par nature : ni plus ni moins que l'art de « *maintenir l'unité des citoyens malgré leurs dissensions* » [Pharo, 1991 : 150], de rechercher « *l'accommodement des intérêts* » [Latour, 2008], « *l'ordonnement des clivages* » [Dujardin, 2014]. Si les responsables politiques français partagent dans l'ensemble cette définition, la tendance au gouvernement consensuel et le recours au fonctionnement « *conventionnaliste* » évoqué plus haut, tendent pourtant à en éclipser les exigences ; et cette culture politique est rarement partagée par les agents du service public qui, invités à s'en tenir à des rôles strictement techniques, se retrouvent démunis face à la réalité des rapports au pouvoir qui animent les citoyens.

La lucidité, en matière d'action publique, supposerait donc de considérer que la multiplication des conflits de proximité autour de la chose publique ne constitue pas une pathologie encombrante pour la démocratie. De même que le pluralisme, dont elles sont finalement l'expression, les formes d'action collective qui ouvrent ces conflits (spontanées, imprévisibles, issues de la base...) ne sont pas « *un défaut auquel il faudrait avant tout remédier* », mais une caractéristique de « *l'écosystème contradictoire* » [Latour, 2008 : 16] dans lequel vivent les êtres humains d'aujourd'hui.

Elasticité

Le second enjeu que l'on peut distinguer, à la lumière des différentes observations et analyses dont nous avons fait état, serait celui de "l'élasticité" à trouver, au sein des institutions en charge du bien public. Celles qui, parmi ces institutions, se disent soucieuses de co-construire leurs politiques avec le plus grand nombre se retrouvent en effet face à de vraies difficultés. Comment faire avec la multiplicité "des publics" ? Avec le caractère éruptif, convulsif, des apparitions citoyennes ? Comment assurer l'équité et la justice, face à des groupes de citoyens divers, toujours renouvelés, dont certains parlent plus fort que les autres ? Les dernières décennies ont laissé penser, en France, que ce défi pouvait être relevé par des stratégies et techniques visant à

⁵³ On reprend là des termes avancés par le philosophe John Dewey, cité par Bruno Latour [2008].

rechercher "l'acceptabilité" des politiques publiques en anticipant, en quelque sorte, la survenance d'éventuelles situations conflictuelles ; d'où les procédures institutionnalisées de concertation. Or, comme le montrent divers travaux sur le sujet, les conflits de proximité, « *ne semblent pas pouvoir être désamorçés, "résolus", par des procédures de participation, négociation, placées en amont des projets. L'étape de la constitution de certains habitants en acteurs collectifs, de l'auto-proclamation de groupes comme représentants du territoire, d'implication d'habitants mobilisés et de "concernement" du public semble nécessaire pour qu'émergent des interlocuteurs de l'action publique.* » [Melé, 2003 :15] Autrement dit, c'est surtout en aval de ces apparitions citoyennes que peuvent se constituer des scènes locales de débat, impliquant les groupes de population concernés, à différentes échelles, par tel ou tel projet ; des scènes *ad hoc*, à chaque fois réinventées, où pourront se négocier et se construire les conditions d'un accord valable ici et maintenant, dans le contexte particulier mis en lumière par l'engagement citoyen.

Si l'on en croit les chercheurs qui s'intéressent de près à ces questions, l'enjeu, pour la puissance publique, ne serait donc pas de limiter la survenue des mécanismes conflictuels avec les différents porteurs de cause qui surgissent sans cesse dans le paysage démocratique, « *mais de contrôler les dynamiques destructrices du conflit.* » [Zwetkoff, 1997 : 8] On pourrait s'appuyer pour cela sur les travaux de Georg Simmel [2003 : 115], qui a montré comment, au fil de l'histoire, diverses institutions ou sociétés locales s'étaient organisées pour résister aux risques de rupture que faisait courir l'expression des dissidences en leur sein. C'est « *l'élasticité de la forme sociale* » adoptée par certaines qui leur permettait de limiter ces risques — là où des organisations « *plus rigides, plus dogmatiques* » n'y parvenaient pas. L'analyse a été reprise plus tard par Lewis A. Coser, qui a expliqué comment des systèmes sociaux ouverts pouvaient améliorer leurs structures en permettant l'expression immédiate et directe de revendications rivales ; les conflits multiples qu'ils tolèrent servant *in fine* à établir leur unité.

On peut voir là un appel à la *souplesse*, dans la manière de traiter les manifestations citoyennes ; un souci de *l'attention* à prêter aux conditions de leur émergence et à la diversité de leurs manifestations ; une recommandation *d'inventivité* dans la gestion des situations d'interlocutions qu'elles ouvrent dans l'espace public ; de *créativité*, enfin, dans la façon de rechercher un accord ou d'obtenir les ajustements nécessaires, au cas par cas. Un vrai challenge, qui passerait par le recours à ce que Bruno Latour appelle une « *signalétique politique* » [2008 : 26] apte à favoriser le repérage, parmi les groupes de citoyens mobilisés, de ceux qui méritent le plus « *le soutien du public* », au moment et dans le lieu considéré.

« *Peut-on organiser notre vie publique de façon à faciliter, grâce à des signaux simples et robustes, la détection de ceux qui, engagés dans les inévitables controverses, sont les plus capables de justifier leurs positions ou, à l'inverse, ceux qui exigent que nous nous en remettions à leur seul arbitraire ? Si ces signaux existent, peut-on les multiplier, les rendre plus saillants, nous familiariser avec eux, apprendre à les entretenir ? Nous n'avons pas d'autre choix : si ces signaux s'effacent, s'atténuent ou disparaissent, il n'y aura plus de vie publique. La démocratie sera impossible. Le sens même du politique aura pour de bon disparu.* » [Latour, 2008 : 21-22]

Des propos qui rejoignent d'une certaine manière ceux du sinologue François Jullien [2013], lorsque celui-ci invite l'action publique à « *déceler les amorces* » de changement dans la société, en « *écoutant les signaux faibles du présent comme germes des transitions à venir* » — avant d'essayer d'accompagner ou d'infléchir le déroulement des transformations en cours.

En aval de ce travail de détection, l'élasticité à laquelle nous invitent ces réflexions suppose aussi de s'intéresser à toutes les procédures par lesquelles les organisations humaines se sont efforcées au fil du temps « *de rendre communément acceptables des solutions à leurs différends* » [Pharo, 1991 : 152]. On verrait alors à quel point les méthodes de maintien de l'unité malgré les désaccords sont nombreuses ; et comment leurs divers usages peuvent être combinés par une même institution. Si toutes ces méthodes relèvent au sens large de l'activité de délibération, celles en vigueur dans les démocraties parlementaires (la règle de la majorité pour les institutions politiques, et l'utilisation d'un juge arbitre en ce qui concerne les institutions judiciaires) sont loin d'épuiser la gamme des procédés qui permettent de réduire les litiges. Patrick Pharo, qui s'est particulièrement intéressé aux conditions de la concorde en politique, en cite d'autres, observables dans l'histoire passée ou récente des sociétés (l'ordalie⁵⁴, le tirage au sort, la palabre, l'affrontement symbolique ou physique...). Et toute une série de travaux en sciences humaines portant sur les activités de négociation, de conciliation ou de recherche de compromis pourraient être source d'inspiration, pour des institutions en recherche d'inventivité sur le sujet. Ceux de Mary Parker Follett [1941], par exemple, sur le conflit constructif, l'expérience créative et la négociation raisonnée. Ou ceux de Christian Thuderoz [2000 : 31-33] qui, évoquant une « *éthique du compromis* » amenée à prendre le dessus dans le corps social lorsque « *la morale commune à tous (...) semble se dissoudre, être l'objet d'un fort relativisme ou d'un relâchement dans son universalité* », estime que l'activité de négociation peut contribuer à « *revivifier le lien social, et, ce faisant, [à] rétablir la confiance dans l'action politique* ».

Pragmatisme

Enfin, troisième enjeu à partir duquel il serait possible de faire de ces conflits de proximité une source d'innovation institutionnelle, le pragmatisme dans la conduite de l'action publique pourrait faire l'objet de longs développements. Disons seulement qu'il s'impose de plus en plus, en écho à celui dont font preuve les militants d'aujourd'hui, et face à la remise en question, par les citoyens ordinaires, de la légitimité des savoirs techniques et centralisés. Il faudrait, pour progresser en la matière, s'appuyer sur tout un ensemble de savoirs venus d'Outre-Atlantique, qui ont longtemps été décriés en France pour leur lien avec la théorie, puis l'idéologie libérales. Un certain nombre de chercheurs s'emploient aujourd'hui à en faire comprendre tout l'intérêt, en expliquant que la posture pragmatique ne consiste pas à *accepter* le monde tel qu'il est, mais bien à considérer le monde tel qu'il est, pour le transformer. « *On croit (...) voir [dans le pragmatisme] un affaiblissement des volontés de changement, alors qu'il s'agit d'une formidable amplification des exigences de démocratie* », explique par exemple Bruno Latour, l'un des défenseurs de cette pensée en France. S'engager dans ce qu'il appelle

⁵⁴ C'est-à-dire « *une épreuve quelconque dont l'issue décidera, avec l'accord préalable des parties, de l'issue du litige* » [1991 :152]

« *une révolution pragmatique* » représenterait certes un réel pas de côté, pour les institutions en charge de l'action publique. Cela supposerait d'accepter que la vérité se révèle par l'expérience ; de développer une culture « *de l'attention, (...), de la conquête obstinée des détails, de l'ajustement, de la précaution* ». [2008 : 42]. Cela supposerait aussi, comme nous y invite François Jullien, à penser les circonstances imprévues comme des ressources.

« Les plans ne se déroulent jamais comme prévu ! Sans rejeter totalement ce principe de projection volontariste, je propose de le coupler à autre chose : pensons la situation comme une ressource et pas uniquement comme un imprévu qui surgit pour mettre à mal notre plan. Les plans dressés à l'avance sont trop rigides et empêchent d'intégrer le changement en cours. On a besoin d'appréhender autrement l'efficacité. D'adopter une nouvelle forme de stratégie qui exploite le potentiel de la situation, tire profit des facteurs porteurs tout en faisant décroître les éléments non favorables. » [Jullien, 2013]

On dira que cela prendrait trop de temps aux agents des administrations et aux élus locaux. Rien n'est moins sûr, si l'on considère l'énergie (et l'argent) qui sont consacrés à réparer les dégâts des actions menées sans ces précautions... En tout état de cause, il y a là une piste qui mérite d'être explorée, car elle représente peut-être le seul moyen de tirer parti des défis que posent à nos institutions les mobilisations citoyennes. Contre l'amnésie et la « *rigidité* » dont souffrent trop souvent les collectivités locales et autres administrations publiques, contre les ruptures de circulation des connaissances qui s'instaurent entre services, entre niveaux hiérarchiques ou entre élus et techniciens, on ne peut que souscrire aux propositions de ces penseurs, qui plaident pour un renouvellement des stratégies de l'action publique face aux initiatives qui germent dans la société civile. Il s'agirait alors de mieux *repérer* et *accueillir* ces initiatives, mais aussi, comme le propose Bruno Latour, de se donner les moyens de tirer les enseignements des épreuves que subissent en permanence les institutions publiques, grâce à des *process* inspirés des sciences expérimentales :

« Il faut (...) imaginer un pouvoir nouveau, qui ne se définisse ni par son savoir, ni par son aptitude à trancher, mais par sa capacité à suivre les expériences en cours et à estimer la qualité de leur apprentissage, une mauvaise expérience n'étant pas celle qui échoue, mais celle dont on n'apprend rien pour la suivante. Une bonne expérience à l'inverse est celle dont les épreuves viennent très tôt mettre en péril les évidences qui servaient à définir le projet. » [Latour, 1999 : 82]

Considérer les situations conflictuelles auxquelles l'action publique se trouve confrontée comme des "épreuves collectives" ou comme des "ressources", dont il convient de « *documenter avec obstination l'apprentissage* » : telle serait l'un des clefs à activer pour mieux accueillir les initiatives et les savoirs citoyens dans l'élaboration des politiques publiques ; pour progresser, en somme, dans l'exercice démocratique, au temps qui est le nôtre.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES UTILISEES

1/ Ouvrages, rapports de recherche, articles

ALINSKY Saul Alinsky, *Etre radical. Manuel pragmatique pour radicaux idéalistes*, Editions Aden Bruxelles, 2012, 278 p.

ANSELME Michel, *Du bruit à la parole. La scène politique des cités*, Editions de l'Aube, 2000, 277 p.

ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, 1961 et 1983, 406 p.

ARIES Paul, *Penser la crise*, Conférence à la Biennale des sciences humaines et sociales, colloque enssib, 16 novembre 2012. En ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/60175-penser-la-crise>, consulté le 20/02/2014

BACQUE Marie-Hélène, MECHMACHE Mohamed, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. Rapport au Ministre délégué chargé de la Ville, juillet 2013, 97 p.

BALAZARD Hélène, *Quand la société civile s'organise : l'expérience démocratique de London Citizens*, Thèse de doctorat de science politique sous la direction de Didier CHABANET, Université Lumière Lyon 2, 2012.

BALAZARD Hélène, GENESTIER Philippe, *La notion d'empowerment : un analyseur des tensions idéologiques britanniques et des tâtonnements philosophiques français*, Conférence internationale sur *L'empowerment de la société civile dans les politiques urbaines*, Ile de Porquerolle, 31 octobre-3 novembre 2009.

BALIBAR Etienne, *Citoyen sujet et autres essais d'anthropologie philosophique*, PUF, 2011, 536 p.

BENASAYAG Miguel, DEL REY Angélique, *Eloge du conflit*, La Découverte poche, 2012, 232 p.

BLATRIX Cécile, *Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective*, Politix, vol. 15 n° 57, 2002, pp. 79-102. En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_2002_num_15_57_1208, consulté le 20/02/2014.

BLONDIAUX Luc, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008, 109 p.

BOILLEAU Jean-Luc, *Conflit et lien social. La rivalité contre la domination*. La Découverte/M.A.U.S.S., 1995, 208 p.

BOLTANSKI Luc, THEVENOT Laurent, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991, 485 p.

CALLON Michel, LASCOUSME Pierre, BARTHE Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Seuil, 2001, 358 p.

CEFAI Daniel, JOSEPH Isaac (coord.), *L'héritage du pragmatisme. Conflit d'urbanité et épreuves du civisme*, Editions de l'Aube, 2002, 464 p.

CHOUTEAU Marianne, MATIAS Marta, NGUYEN Céline, *Le recours à l'argument de la transparence dans les récits d'opposition aux installations de stockage de déchets non dangereux*, Communication au colloque *La communication transparente*, Bruxelles, novembre 2013. A paraître en 2014 : <http://www.uclouvain.be/441395.html>

COSER Lewis, *Les fonctions du conflit social*, PUF 1956, rééd. PUF 1982, 183 p.

DAHLET Patrick, *Refabriquer du politique : les mobilisations au Brésil*, note n° 182, Fondation Jean-Jaurès, 8 juillet 2013.

DELEUZE Gilles, PARNET Claire, *Dialogues*, Flammarion, 1996, 187 p.

DELMAS Corinne, *Nina Eliasoph L'évitement du politique, comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Liens socio, Lectures, Les comptes rendus, 2010. En ligne : <http://lectures.revues.org/1119>, consulté le 20/02/2014

DUPUY Claire Dupuy, HALPERN Charlotte, *Les politiques publiques face à leurs protestataires* », in : *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 4, août 2009, pp. 701-722.

DUTHEL Philippe-Henri, VACCARO Antoine (pilotage), *Etude sur la rénovation de l'intérêt général en France. Pour une définition évolutive et co-construite de l'intérêt général*, JuniorConsulting Sciences Po pour l'Institut Pasteur, avec le soutien d'Ernst & Young, avril 2013, 78 p.

ELIASOPH Nina, *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Economica, 2010, 352 p.

ELIÇABE Rémi, GUILBERT Amandine, OVERNEY Laetitia, *Esthétique, éthique et politique des mises en culture dans les brèches de la métropole : les cas de Grrnd Zero à Lyon et Avataria à Saint-Etienne*, rapport du Groupe de Recherche Action (GRAC), décembre 2013, 129 p.

FLEURY Cynthia Fleury, *Les pathologies de la démocratie*, Fayard, 2005, Le Livre de Poche, 2009, 320 p.

FORET Catherine, *Valorisation et dévalorisation dans la ville : le Musée Urbain Tony Garnier ou la réinvention d'une cité HLM* », rapport de recherche pour le Plan Urbain, Ministère français de l'Équipement et du Logement, 1992, 185 p..

FORET Catherine, *Gouverner les villes avec leurs habitants. De Caracas à Dakar : dix ans d'expériences pour favoriser le dialogue démocratique dans la cité*, Editions Charles Léopold Mayer, 2001, 241 p.

FORET Catherine, *Débat public et dynamique démocratique*, 2007. Millénaire 3, le Centre ressources prospectives du Grand Lyon, En ligne : <http://www.millenaire3.com/Debat-public-et-dynamique-democratique.122+M5ad6125b215.0.html>, consulté le 20/02/14

FROBERT Ludovic, *L'Echo de la fabrique : naissance de la presse ouvrière à Lyon, 1831-1834*, ENS Editions, 2010, 368 p.

FROMENTIN Thomas, WOJCIK Stéphanie (dir.), *Le profane en politique. Compétences et engagement du citoyen*, L'Harmattan, 2008, 314 p.

GAUDIN Jean-Pierre, *Gouverner par contrat. L'action publique en questions*, Presses de Sciences Po, 1999.

GOURGUES Guillaume, *Les politiques de démocratie participative*, Presses Universitaires de Grenoble, 2013, 148 p.

GROUX Guy, *L'individu protestataire et la crise de l'institutionnalisation du conflit*, in : Yves-Charles Zarka (dir.), *Repenser la démocratie*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 256-267.

GROUX Guy, *Affaiblissement de la citoyenneté ... et nouvelles formes d'engagement citoyen*, in : *Les Cahiers français*, n° 356, mai-juin 2010, p. 51-54.

HAMIDI Camille, *La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*. Economica, 2010, 230 p.

HATZFELD Hélène, *Les légitimités ordinaires. Au nom de quoi devrions-nous nous taire ?*, L'Harmattan, ADELS Editions, 2011, 268 p.

ION Jacques, *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin, 2012, 220 p.

- JOBERT Arthur, *L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général*, in : Politix 1998 vol. 11, n° 42, pp. 67-92. En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_1998_num_11_42_1725, consulté le 20/02/2014
- KAMINSTEIN Dana, *Toxic Talk*, Social Policy 19(2), 1988, 5-10.
- KELLER Sophie, *La participation citoyenne à la « fabrique de la ville » dans un cadre institutionnalisé : des trajectoires individuelles et collectives inhibées. Le cas du conseil de développement du Grand Lyon*, mémoire de master 2, sous la direction de Guillaume GOURGUES, Université Pierre Mendès-France, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, 2013.
- LAPEYRONNIE Didier, *Le renouveau des conflits sociaux*, in : Sciences humaines, Hors-série n° 26, septembre/octobre 1999.
- LATOUR Bruno, *Comment apprendre de l'expérience collective ?* préface à l'ouvrage de Jacques LOLIVE, *Les contestations du TGV Méditerranée*, L'Harmattan, 1999, pp.7-8
- LATOUR Bruno, *Le fantôme de l'esprit public. Des illusions de la démocratie aux réalités de ses apparitions*, introduction à l'ouvrage *Le Public Fantôme*, traduction française de *The Phantom Public*, Walter LIPPMAN (traduction Laurence Decréau), Editions Demopolis, 2008, pp.3-49.
- LEFORT Claude, *L'invention démocratique, les limites de la domination totalitaire*, Fayard, 1981, rééd. 1994, 344 p.
- LEFORT Claude, *L'invention du politique. Rencontre avec Claude Lefort*, propos recueillis par Serge LELLOUCHE, in : Sciences Humaines n° 94, mai 1999. En ligne : http://www.scienceshumaines.com/l-invention-du-politique-rencontre-avec-claude-lefort_fr_10814.html. Mis à jour le 06/10/2010. Consulté le 20/02/2014
- LOLIVE Jacques, *La montée en généralité pour sortir du Nimby. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée*, in : Politix. Vol. 10, N°39. Troisième trimestre 1997. pp. 109-130. En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_1997_num_10_39_1687 consulté le 20/02/2014
- LOLIVE Jacques, *Les contestations du TGV Méditerranée*, Paris, L'Harmattan, 1999, 314 p.
- LUNEAU Aymeric, *Le rejet de l'incinération des ordures ménagères : entre controverses sanitaires et conflits politiques*, Environ Risque Santé vol. 11, n°5, 2012, pp. 397-404.
- MALTCHEFF Ivan, *Les nouveaux collectifs citoyens. Pratiques et perspectives*, Yves Michel, 2011, 172 p.
- MELE Patrice, LARRUE Corinne, ROSEMBERG Muriel (coord.), *Conflits et territoires*, Presses Universitaires François-Rabelais, 2003, 224 p.
- MICOUD André, *Le lieu comme figure exemplaire de l'ordre du territoire qui vient*, in : Communication 2010/2, n° 87.
- MICOUD André, CHARVOLIN Florian, *La dynamique des associations de nature et d'environnement*, Séminaire *Dynamiques associatives et cadre de vie*, PUCA, 2000, compte rendu n°2, p 59-8.
- MOUSLI Marc, *Éloge du conflit. Mary Parker Follett et le conflit constructif*, in : Négociations 2/ 2005, n° 4, p. 21-33. En ligne : <http://www.cairn.info/revue-negociations-2005-2-page-21.htm>, consulté le 20/02/2014.
- MOZERE Liane, Préface à l'ouvrage de Félix Guattari, *Lignes de fuite. Pour un autre monde des possibles*, Editions de l'Aube, 2011, 363 p.
- NANCY Jean-Luc Nancy, *Vérité de la démocratie*, Galilée, 2008, 72 p.
- NEVEU Catherine Neveu, *Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ?*, in : Participations n°1, 2011.

- NUSSBAUM Martha, *Les émotions démocratiques. Comment former le citoyen du XXI^{ème} siècle*, Flammarion, 2011, 205 p.
- OGIEN Albert, LAUGIER Sandra, *Pourquoi désobéir en démocratie ?* La Découverte poche, 2011, 216 p.
- PATUREL Dominique, *Empowerment et Pouvoir d'Agir*. En ligne : <http://www.les-seminaires.eu/empowerment-et-pouvoir-dagir/>, mis en ligne en mars 2013, consulté le 20/02/2014.
- PAPERMAN Patricia, *Les émotions et l'espace public*, in : Quaderni, vol. 18., 1992, pp. 93-107. En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/quad_0987-1381_1992_num_18_1_973, consulté le 20/02/2014
- PHARO Patrick, *Le civisme ordinaire*, Librairie des Méridiens, 1985, 236 p.
- PHARO Patrick, *Politique et savoir-vivre. Enquête sur les fondements du lien civil*, L'Harmattan, 1991, 159 p.
- POLERE Cédric, *Délibération et démocratie : conceptions, conditions, enjeux*, <http://www.millenaire3.com/Flash.582+M568a0448361.0.html>, consulté le 26 février 2014.
- RANCIERE Jacques, *La mésentente. Politique et philosophie*, Galilée, 1995, 188 p.
- RANCIERE Jacques, *La haine de la démocratie*, La Fabrique Editions, 2005, 112 p.
- ROSANVALLON Pierre, *La société des égaux*, Seuil, 2011, 432 p.
- ROSANVALLON Pierre, *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Seuil, 2008, 368 p.
- RUI Sandrine, *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*. Armand Colin, 2004, 263 p.
- SASSEN Saskia, *La globalisation. Une sociologie*, Gallimard, 2007, 341 p.
- SASSEN Saskia, *La mondialisation centrifuge*, 3ème conférence du cycle organisé par le Conseil de développement et ENS-LSH sur le thème *Mondialisation : le temps des villes réseaux. Risques, responsabilités*. 15 janvier 2009. Synthèse en ligne : <http://www.millenaire3.com/La-mondialisation-centrifuge.122+M5ce9043de52.0.html>, consulté le 20/02/2014
- SCHNAPPER Dominique, *La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine*, Gallimard, 2002, 336 p.
- SCHNAPPER Dominique, *L'esprit démocratique des lois*, Gallimard, 2014, 336 p.
- SEN Amartya, *La démocratie des autres*, Rivages poche, 2006, 90 p.
- SÉNÉCAL Gilles, *Conflits de proximité et coopération, une géographie des acteurs et des interactions sociales*, Cahiers de géographie du Québec, 49 (138), 2005, p. 277-285.
- SIMMEL Georg, *Le Conflit*, 1908, traduction française Circé 1992, rééd. Circé poche, 2003, 159 p.
- THEVENOT Laurent, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Editions La Découverte, 2006, 310 p.
- THEVENOT Laurent, *Émotions et évaluations dans les coordinations publiques*, in : P. Paperman P. et Ogien R. (dir.), *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*, Raisons pratiques n° 6. Editions de l'EHESS, 1995, pp. 145-174.
- THEVENOT Laurent, *Justification et compromis*, in : *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, sous la direction de M. Canto-Sperber, PUF, 1996, pp. 789-794.
- THUDEROZ Christian, *Négociations. Essai de sociologie du lien social*, PUF, 2000, 290 p.

TORRE André, *Du bon usage des conflits. L'expression des désaccords au cœur des dynamiques territoriales*, www.métropolitiques.eu, 20/6/2011.

TORRE André, *Conflits et processus de gouvernance*, <http://www.andre-torre.com/conflits.php>, consulté le 20 février 2014.

TROM Danny. *De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante, Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative*. Revue Française de Sciences Politique 1999 ; 49 : 31-50. En ligne :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1999_num_49_1_395353, consulté le 20/02/2014.

ZASK Joëlle, *Ethiques et politiques de l'interaction. Le self-government à la lumière du pragmatisme*, in : CEFAL Daniel et JOSEPH Isaac, *L'héritage du pragmatisme. Conflit d'urbanité et épreuves du civisme*, Editions de l'Aube, 2002. En ligne : <http://joelle.zask.over-blog.com/tag/pragmatisme/>, consulté le 20 février 2014

ZASK Joëlle, *La politique comme expérimentation*, introduction à la traduction de *Le Public et ses problèmes* de John Dewey, Farrago, 2003, rééd Gallimard poche, 2010, pp.11-34.

ZWETKOFF Catherine, *Sentiment de justice et conflits d'implantations*, Environnement et société, n° 18, 1997, pp. 5-19.

2/ Articles de presse, études, colloques, numéros spéciaux de revues

La participation citoyenne, enjeu d'une démocratie territoriale, Antoine COLONNA D'ISTRIA <http://pouvoiradagir.fr/2013/02/13/la-participation-citoyenne-enjeu-dune-democratie-territoriale/>, 31 janvier 2013, consulté le 20/02/2014

Participation et initiatives habitantes dans les quartiers : quel renouvellement des démarches ? Les Echos des Ateliers permanents du CR•DSU n° 12, à paraître, 2014, <http://www.crdsu.org/>

Individualisme et dynamiques collectives. Cycle de conférences-débats, 2007-2008, Grand Lyon, ENS de Lyon, Conseil de développement du Grand Lyon. En ligne : <http://www.millenaire3.com/Individualisme-et-dynamiques-collectives.122+M5bff56803ee.0.html>, consulté le 20/02/2014.

L'extrême défiance de la société française, Jean-Baptiste DE MONTVALON, Le Monde, 22 janvier 2014.

La démocratie à l'épreuve du conflit, Journée d'étude du 29 novembre 2013, ENS de Lyon, Laboratoire Triangle UMR 5206, en partenariat avec le Rectorat de Lyon.

L'infra-politique : une autre manière de faire de la politique ? Rencontre-débat dans le cadre de *Mode d'emploi, un festival des idées*, Villa Gillet, IEP de Lyon, 14 novembre 2013.

A Marseille, des habitants veulent se faire entendre, Sylvia ZAPPI, Le Monde, 9 juillet 2013.

Les écrivains turcs portent la plume dans la rue, Guillaume PERRIER, Le Monde, 28 juin 2013.

Comment revivifier la démocratie ?, Nicolas TRUONG, Le Monde, 7 mai 2013.

Évaluation de l'impact de la contribution de la CCSP (Commission Consultative des Services Publics Locaux) sur le cadre stratégique de la nouvelle politique publique de l'eau, Rapport d'évaluation pour la Direction de la Prospective et du Dialogue Public du Grand Lyon, la Direction de l'Eau et la Direction de l'Evaluation et de la Performance, Planète Publique, avril 2013.

Occuper Wall Street, un mouvement tombé amoureux de lui-même, Thomas FRANCK, Le Monde diplomatique, janvier 2013

ECHO. *Espace des Communautés et des Habitants Organisés. Expérimentation des méthodes du community organizing, septembre 2010-décembre 2012. Grenoble*. Livret téléchargeable sur le site

<http://www.centres-sociaux.fr/2012/12/27/creation-de-lalliance-citoyenne-a-grenoble-une-experience-de-community-organizing-a-la-francaise/>, consulté le 20/02/2014

Politique de la ville. Reconnaître le « pouvoir d'agir » des citoyens. Agnès THOUVENOT, La Gazette des communes, n° 2151, 26/11/2012.

Grand Lyon : choix du mode de gestion, une concertation en trompe-l'œil par Jean-Louis LINOSSIER, Marc LAIME, 27 septembre 2012. www.eauxglacées.com/

Occupy Wall Street a un an, Mark GREIF, Le Monde, 17 septembre 2012.

Quel service public d'eau potable pour demain ? « Qualité de service et tarification », Contribution des associations de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Grand Lyon, 29 mars 2012.

Retards des trains, prix de l'eau, OL Land... Qui sont les emmerdeurs de Lyon ?, Antoine COMTE, Tribune de Lyon n° 322, 9 février 2012.

Eau : la pression monte, Les Potins d'Angèle, 16 novembre 2011.

Vers une indignation générale ? Territoires n° 522, novembre 2011.

Les nouveaux chemins de la révolte, Luc PEILLON, Libération, 29 octobre 2010.

Les fondements de la démocratie, Sciences Humaines n° 81, mars 1998

Civisme, Le Monde de l'éducation, n° 254, décembre 1997.

3/ Emissions de radio

GAUCHET Marcel, <http://www.franceculture.fr/emission-les-matins-les-%C2%ABaffaires-%C2%BB-cancer-ou-remission-pour-la-democratie-2013-04-11>, consulté le 20/02/14

ROUSSEAU Dominique, <http://www.franceculture.fr/emission-l-invite-des-matins-jean-pierre-le-goff-dominique-rousseau-2013-10-30>, consulté le 20/02/2014.

SCHNAPPER Dominique, <http://www.franceculture.fr/emission-l-invite-des-matins-dominique-schnapper-sociologue-2014-02-10> consulté le 20/02/2014

WAHNICH Sophie, <http://www.franceculture.fr/emission-la-grande-table-2eme-partie-25-comment-refaire-histoire-le-collectif-a-l%E2%80%99epreuve-de-l%E2%80%99indiv>, consulté le 20/02/2014

4/ Entretiens

Agent du Grand Lyon, anonyme, propos recueillis par Catherine FORET, 13/11/2012.

BENCHARIF Lela, propos recueillis par Catherine FORET, 21/06/2013.

BOINO Paul, propos recueillis par Cédric POLERE, 18/12/2012, <http://www.millenaire3.com/Paul-BOINO-les-enjeux-de-solidarite-pour-le-Grand.122+M53153f33d2f.0.html> Interview réalisée par Cédric Polère, 18 décembre 2012.

CASTEL Robert, propos recueillis par Cédric POLERE, 9/05/2012, <http://www.millenaire3.com/Robert-CASTEL-Je-constate-qu-il-y-a-des-gens-qui.122+M56034025235.0.html>

DUJARDIN Philippe, propos recueillis par Cédric Polère, cité in : *Des fouilles menées rue du Lac apportent un nouvel éclairage sur la démocratie au temps de la « Métropole de Lyon » (21^e siècle)*, à paraître, 2014, www.millenaire3.com

FRENCEL Jean-Pierre, propos recueillis par Catherine FORET, 11/01/2013, à paraître 2014 www.millenaire3.com

FROBERT Ludovic, propos recueillis par Marianne CHOUTEAU, 14/09/2011.

GOUTTEFANGEAS Mathieu, propos recueillis par Catherine FORET le 10/12/2012, à paraître 2014
www.millenaire3.com

ION Jacques, propos recueillis par Catherine FORET, 20/04/2012, <http://www.millenaire3.com/Jacques-ION-La-democratie-c-est-mettre-ensembl.122+M586b92da02f.0.html>

JULLIEN François, propos recueillis par Emile Hooge, pour la revue M3 *Société urbaine et action publique*, 20/01/2013, <http://www.millenaire3.com/Francois-JULLIEN-Detour-par-la-Chine.122+M53f2bd79b45.0.html>

SUE Roger, propos recueillis par Catherine FORET, 5/09/2013, <http://www.millenaire3.com/Roger-SUE-Vers-une-economie-du-lien-social.122+M5e0a60902eb.0.html>

VIVERET Patrick, propos recueillis par Ludovic VIEVARD, 31/1/2012, <http://www.millenaire3.com/Patrick-VIVERET-Ce-que-nous-experimentons-aujou.122+M5fea2eb2e64.0.html>

Nom du document : note d'analyse conflictualité, 3mars14.doc
Répertoire : C:\Documents and Settings\GDLNJOL\Bureau
Modèle : P:\Modeles\Office2003\Normal.dot
Titre : Chantier participation citoyenne
Sujet :
Auteur : Catherine Foret
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 11/04/2014 14:14:00
N° de révision : 4
Dernier enregistr. le : 11/04/2014 14:34:00
Dernier enregistrement par : GDLNJOL
Temps total d'édition :34 Minutes
Dernière impression sur : 11/04/2014 14:48:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 71
Nombre de mots : 27 838 (approx.)
Nombre de caractères : 153 111 (approx.)